

VANDALISME À AÏN EL-FOUARA
**L'auteur
condamné
à 10 ans de
prison ferme**

P 23

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro
Vendredi 1^{er} - Samedi 2 août 2025 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6508 - 22^e année

ÉDUCATION



**Le ministre
annonce un
concours de
recrutement**

P 4

PRÉSIDENTIE DU CONSEIL
DE PAIX ET DE SÉCURITÉ DE L'UA

**Notre pays aux
commandes**

P 2

GAZA



**Quand la vie
ne tient qu'à un
sac de farine !**

P 6

LES COURSES EN DIRECT

HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHICHE -
ALGER, CET APRÈS-MIDI À 16H30

**Osiris, favori
logique pour
la gagne**

P 21

**CLASSÉE AU RANG DE PAYS A REVENU INTERMÉDIAIRE
DE LA TRANCHE SUPÉRIEURE**

L'Algérie gagne des points

LIRE EN PAGE 3



► GAZODUC TRANSSAHARIEN

Le projet en cours de réalisation

Ph : DR

MORT DE QUATRE PERSONNES AU STADE DU 5 JUILLET

Le parquet de Bir Mourad Raïs ouvre une enquête

le parquet près le tribunal de Bir Mourad Raïs (Alger) a ordonné, jeudi passé, l'ouverture d'une information judiciaire pour "négligence et imprudence" ayant entraîné la mort de quatre (4) personnes dans les tragiques événements en question.

P 11



L'ÉDITO

Les infections contractées à l'hôpital, ou infections nosocomiales, n'épargnent aucun pays. Leur lutte est plus facile à dire qu'à réussir. Que ce soit aux Etats-Unis, en Angleterre, en Italie ou tout autre pays développé, aucun patient hospitalisé ne peut être à l'abri de ce type d'infections appelées « nosocomiales (qui) sont des infections contractées dans un établissement de santé ». Pourquoi ? Parce que l'hygiène dans un hôpital n'a rien à voir avec l'hygiène à la maison ou en tout autre lieu. L'eau et le savon seuls ne peuvent pas à eux seuls prémunir, les patients hospitalisés, contre toutes les infections nosocomiales. Oui, car les agents infectieux sont divers et variés. Il y a les cas où le malade s'infecte avec ses propres germes. C'est le cas des brûlés, des dermatoses ou autres plaies qui favorisent l'infection par la dissémination des germes du patient dans son environnement, par exemple le lit. Il y a les cas où l'infection provient d'autres malades. Ici la transmission est généralement manuportée (contact avec les mains) par le personnel soignant. Dans cette classification on peut ajouter le germe de la tuberculose qui,

L'enjeu des infections à l'hôpital

lui, se transmet par voie aérienne. Il y a également ce qu'on appelle « la xéno-infection » c'est-à-dire par des personnes venant de l'extérieur comme lors d'épidémie de grippe par exemple. Citons enfin « l'exo-infection » due à des équipements défectueux installés dans les blocs opératoires comme les filtres à air ou les autoclaves (appareils de stérilisation). Ceci pour dire que maintenir une bonne hygiène dans un hôpital est extrêmement plus complexe que dans une maison ou un bureau. Le taux de prévalence des infections nosocomiales en Algérie ou infections associées aux soins (IAS), connaît une « baisse significative » selon une enquête, lancée

en février et rendue publique mercredi dernier, par notre institut national de santé publique (INSP) en coordination avec l'organisation mondiale de la santé (OMS) au niveau de 16 centres hospitalo-universitaires (CHU) dans 12 wilayas du pays ». Et pour confirmer cette « baisse » une enquête a été menée parallèlement sur « la consommation des antibiotiques dans les CHU d'Alger ». L'INSP n'annonce pas de baisse de consommation. Elle a simplement « démontré la nécessité d'harmoniser les pratiques et de renforcer la politique de bon usage des antibiotiques ». Malgré tout, les infections nosocomiales auraient « baissé pour atteindre les 6% » dans notre pays selon l'INSP. Aux Etats-Unis cette prévalence est de 10%. En Italie à 6,7%. En Angleterre, l'usage des antibiotiques chez l'homme a été diminué de 7% selon les derniers chiffres de 2017. Ce qui laisse entendre une baisse des infections en général y compris les nosocomiales. Nous ne terminerons pas sans préciser qu'une personne hospitalisée, donc malade, est plus vulnérable aux agents infectieux. De plus, en milieu hospitalier, les germes développent souvent des résistances aux antibiotiques. L'hygiène hospitalière est une spécialité à part entière !

Zouhir Mebarki

PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ DE L'UA

L'Algérie aux commandes

Durant ce mois d'août, la présidence du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) est assumée par l'Algérie.

Ce mandat sera consacré à la promotion de l'agenda de la paix et de la sécurité de l'organisation panafricaine, notent les observateurs. En effet, l'Algérie œuvrera, de concert avec les autres États membres du CPS, afin d'aborder les défis sécuritaires actuels du continent et de promouvoir l'agenda de la paix et de la sécurité de l'UA. Au programme de ce mandat : des réunions importantes portant sur la situation au Soudan et au Soudan du Sud ainsi que d'autres séances thématiques sur la gouvernance et le système d'alerte précoce dans son volet relatif à la coordination entre le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), le Centre de l'UA pour la lutte contre le terrorisme (AUCTC) et le Mécanisme de l'UA de coopération policière (AFripol). Le programme de travail de la présidence algérienne prévoit également une réunion consacrée à l'examen du cadre de référence du Sous-comité de lutte contre le terrorisme du CPS, ainsi qu'une rencontre de coordination avec les membres africains du Conseil de sécurité de l'ONU. Cet ordre du jour traduit la ferme volonté de l'Algérie de diriger le Conseil pour faire face aux multiples



défis et affirmer sa place en tant qu'instance centrale au niveau continental. Pour rappel, l'Algérie a été élue, haut la main, le 15 avril dernier, membre du CPS de l'UA pour un mandat de trois ans (2025-2028), et le drapeau algérien a été installé au siège du CPS de l'UA à Addis-Abeba.

À cette occasion, l'ambassadeur d'Algérie auprès de l'Éthiopie, Mohamed Khaled, avait indiqué que cette élection au CPS "se veut une reconnaissance, par les pays africains frères, du rôle efficace et déterminant de la diplomatie algérienne dans la promotion des valeurs de paix et la consécration de la concertation entre États pour trouver des solutions aux crises auxquelles est confronté le continent africain, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui ont permis à l'Algérie de retrouver la place qui lui sied au niveau continental". Selon lui, "la présence de l'Algérie à

la fois au Conseil de sécurité des Nations unies et au Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine lui permettra de défendre efficacement les causes du continent africain, qui figurent au cœur de ses priorités".

Au plan sécuritaire, l'Algérie n'a eu de cesse de lancer des initiatives pour le règlement des conflits, le rétablissement de la paix et la sécurité, la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent ainsi que la criminalité organisée transfrontalière au niveau de son voisinage et de l'ensemble du continent africain. L'engagement constant de l'Algérie en faveur de la paix et de la sécurité en Afrique a été salué en avril dernier par l'UA, qui estime que le fait qu'Alger abrite deux des principales agences de l'UA dans la lutte contre les menaces transnationales, à savoir le Centre africain de lutte contre le terrorisme (CACT/AUCTC) et le Mécanisme africain de coopération policière (AFRI-

POL) "témoigne de la confiance que l'Union place dans le leadership régional de l'Algérie". Concernant les conflits qui secouent plusieurs pays du continent, l'Algérie continue de plaider en faveur de "solutions africaines aux problèmes africains" et contre les interventions militaires, privilégiant la solution politique. Tout récemment, à la faveur de la visite officielle en Algérie du président zimbabwéen, Emmerson Mnangagwa, le président Tebboune a affirmé qu'"au vu de l'intérêt que j'accorde à mes responsabilités en tant que coordinateur de l'UA dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, je saisis cette occasion pour réaffirmer l'engagement de l'Algérie à poursuivre son soutien aux efforts de l'UA pour l'établissement de la paix et de la sécurité ainsi qu'à ses efforts de lutte contre le terrorisme, le crime organisé et la migration clandestine".

M. R.

ATTAF REÇOIT SON HOMOLOGUE SUD-AFRICAIN

Accords sur la finalisation de l'activation des mécanismes de coopération bilatérale

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, a reçu, jeudi au siège du ministère, le ministre des Relations internationales et de la Coopération de la République d'Afrique du Sud, Ronald Lamola, qui effectue une visite officielle en Algérie. Selon un communiqué du ministère, la rencontre a porté sur « les différents aspects du partenariat stratégique entre l'Algérie et l'Afrique du Sud et les perspectives de son renforcement et de son développement, conformément aux objectifs ambitieux tracés par les dirigeants des deux pays, le président Abdelmadjid Tebboune et son frère, le président Cyril Ramaphosa, lors de leurs entretiens à Alger, en décembre dernier », selon la même source. À cet égard, « les deux parties ont convenu de finaliser l'activation des mécanismes de coopération bilatérale, notamment par la tenue de la première session du mécanisme d'évaluation et de suivi et la dynamisation du Conseil d'affaires conjoint ». Les deux parties ont également salué « les traditions de concertation politique exist-

tant entre les deux pays et le niveau de coordination bilatérale dans les fora multilatéraux en soutien aux causes justes en Afrique et dans le monde », conclut le communiqué.

Ania N.

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DES NATIONS UNIES (ECOSOC) Amar Bendjama élu vice-président

Le Représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, a été élu vice-président du Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC), une réalisation qui reflète la place prestigieuse de l'Algérie sur la scène internationale et son rôle croissant dans le concert des nations. Cette élection est une reconnaissance de l'engagement constant de l'Algérie en faveur de la promotion d'un développement durable équitable et inclusif aux niveaux régional et international. Un des principaux organes de l'ONU, l'ECOSOC joue un rôle central dans le suivi de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable, tout en accompagnant les États membres dans leurs efforts pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux actuels. A travers ce nouveau rôle de leadership, l'Algérie entend plaider pour un modèle de développement équilibré garantissant la justice économique et sociale, partant de sa vision nationale fondée sur l'ancrage de la dimension sociale dans les politiques économiques. Une vision incarnée par le programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui place le développement durable au cœur des priorités de l'action nationale. Ce poste permettra également à l'Algérie de porter la voix des pays africains et des pays du Sud, de défendre leurs intérêts communs face aux défis mondiaux croissants et de veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte dans la marche vers un développement durable.

A. N.

ALGÉRIE – ZIMBABWE Le renforcement de la coopération bilatérale dans l'industrie pharmaceutique examiné

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a reçu, jeudi, l'ambassadeur de la République du Zimbabwe auprès de l'Algérie, Vusumuzi Ntonga, avec lequel il a examiné les perspectives de renforcement de la coopération bilatérale dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, notamment l'exportation de produits pharmaceutiques algériens vers ce pays et l'établissement d'un partenariat industriel, indique un communiqué du ministère.

À cette occasion, les deux parties sont convenues de renforcer la coopération bilatérale entre les deux pays dans le domaine de l'industrie pharmaceutique. Le ministre a souligné que l'Algérie était disposée à répondre aux besoins du marché zimbabwéen en produits pharmaceutiques et à établir un partenariat industriel dans ce domaine au service des intérêts communs, selon la même source. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la dynamique que connaissent les relations bilatérales entre les deux pays, suite à la récente visite officielle en Algérie du président zimbabwéen, Emmerson Mnangagwa, au cours de laquelle il a pris connaissance des capacités algériennes dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, notamment après sa visite à l'unité de production de médicaments du groupe Sidal à El-Harrach.

A. N.

IMPORTATION DES MOYENS D'ÉQUIPEMENT ET DE FONCTIONNEMENT Le délai de dépôt des demandes prorogé jusqu'au 15 août

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a annoncé, hier, la prorogation, jusqu'au 15 août courant, du délai de dépôt des documents relatifs aux opérations d'importation dans le cadre du « fonctionnement » et/ou « d'équipement », réalisées durant l'exercice 2024 et le 1^{er} semestre de l'exercice 2025. Cette prorogation, décidée en réponse aux nombreuses demandes reçues de la part d'un grand nombre d'opérateurs économiques, concerne les entreprises, physiques ou morales, ayant déjà effectué des opérations d'importation dans le cadre du « fonctionnement » et/ou d'« équipement », précise le ministère dans son communiqué. S'agissant de la liste des clients (ETAT 104) et de la fiche technique des capacités de production théoriques et réelles, il est désormais suffisant qu'elles soient uniquement tamponnées et visées par l'entreprise concernée, sans qu'il soit nécessaire d'obtenir une certification ou une légalisation supplémentaire. Le ministère a appelé les entreprises concernées à envoyer les documents requis via l'adresse email : fonctionnement@mcepe.gov.dz.

A. N.

CLASSÉE AU RANG DE PAYS À REVENU INTERMÉDIAIRE DE LA TRANCHE SUPÉRIEURE

L'Algérie gagne des points

L'Algérie figure dans la "shortlist" des 10 pays africains dont le revenu est classé, par la Banque mondiale, dans la catégorie intermédiaire de la tranche supérieure. Notre pays conforte ainsi sa position pour la deuxième année de suite.

En effet, la Banque mondiale a classé, cette année encore, notre pays, dans la catégorie des revenus intermédiaire de la tranche supérieure au titre de la nouvelle mise à jour annuelle de la classification des économies des pays membres de l'institution financière internationale. Parallèlement à ce classement, l'ouverture de l'exercice fiscal qui s'étend du 1 juillet au 30 juin 2026. Selon ce classement, « l'Algérie se place parmi dix pays africains dans la catégorie supérieure des pays à revenu intermédiaire, à l'instar de l'Afrique du Sud et du Gabon, aux côtés de l'Iran, la Libye et l'Irak dans la région du Moyen Orient, l'Afrique du Nord (MENA), l'Afghanistan et le Pakistan ».

L'année dernière, la BM a fait passer notre pays de pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure à pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, et ce, suite à une révision générale des données économiques. En ce sens, il convient de rappeler que le ministère des Finances avait précisé que « le principal facteur ayant contribué au relèvement du classement de notre pays, porte sur la révision complète des statistiques des comptes nationaux, engagée par l'Office National des Statistiques (ONS), dans le but de s'aligner sur les normes internationales actuelles », avait expliqué à l'époque. Le ministère avait aussi souligné que ce réalignement traduit la prise en compte « non seulement de l'opération de rebasage du PIB, par une révision à la hausse du niveau du PIB mais aussi d'autres facteurs tels que les résultats enregistrés ces dernières années en matière de croissance, dans l'élargissement de l'investissement public et la consolidation des secteurs économiques productifs, le renforcement de la



bonne gouvernance des finances publiques, les progrès dans l'amélioration des méthodes de mesure et de production de la donnée statistique dans l'administration publique et d'une meilleure couverture de l'économie non observée. »

Dans un sens plus large, le classement établi par la BM cette année indique que la proportion de pays de la région MENA classés comme pays à « revenu élevé » a atteint 35 %. Quant à la région de l'Afrique subsaharienne, le classement a connu une amélioration de ses indicateurs, la proportion de pays à faible revenu a reculé pour passer de 75 à 45 %, et un pays de la région a accédé pour la première fois au statut d'économie à revenu élevé.

BON À SAVOIR

Il est utile de souligner que la classification annuelle de la BM divise les économies mondiales en quatre catégories : à faible revenu, à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et à revenu élevé. Cette classification est basée sur l'évolution du revenu national brut par habitant au cours de l'année précédente, en tenant compte d'indicateurs tels que la croissance économique, l'inflation, le taux de change et la croissance démographique. La BM définit les économies à faible reve-

nu comme celles dont le revenu national brut (RNB) par habitant est inférieur à 1 135 dollars en 2024, les économies à revenu intermédiaire de la tranche inférieure sont celles dont le RNB par habitant se situe entre 1 136 et 4 495 dollars, tandis que les économies à revenu intermédiaire de la tranche supérieure sont celles dont le RNB par habitant se situe entre 4 496 et 13 935 dollars, et les économies dont le RNB par habitant dépasse ce seuil sont classées dans la catégorie des économies à revenu élevé.

Cette classification annuelle reflète l'évolution de l'économie mondiale, notamment la croissance soutenue de nombreux pays en développement, l'intégration croissante à l'économie mondiale et les effets des réformes politiques.

F. Guellil

ZITOUNI À PROPOS DE LA PROCHAINE FOIRE INTRA-AFRICAINNE : « Nos capacités nationales sous les projecteurs »

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a effectué, mercredi soir, une visite d'inspection au Palais des expositions des Pins Maritimes à Alger (SAFEX) où il s'est enquis des préparatifs de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025) qui sera abritée par l'Algérie du 4 au 10 septembre prochain. Selon un communiqué du ministère, Zitouni a inspecté, lors de cette visite, les différents pavillons devant abriter les activités de la Foire, et s'est enquis de l'état d'avancement des travaux relatifs aux équipements techniques et logistiques. À cette occasion, il a souligné l'importance majeure de cette manifestation économique qui se veut une « plateforme stratégique à même de renforcer l'intégration économique entre les pays africains et une opportunité pour braquer la lumière sur les capacités nationales, notamment dans les secteurs de la production industrielle et agricole, des industries de transformation, des services, ainsi que des industries créatives », étant des leviers prometteurs pour la diversification de l'économie nationale et le renforcement de sa compétitivité sur le marché continental, selon le communiqué.

Ania N.

OPÉRATIONS D'IMPORTATION ET D'EXPORTATION

Le Président préside une séance de travail avec les responsables des secteurs concernés

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, jeudi, une séance de travail ayant regroupé tous les responsables des secteurs concernés par les opérations d'importation et d'exportation, indique un communiqué de la Présidence de la République.

R. N.

ALGÉRIE-NIGERIA

Le gazoduc transsaharien est en cours de réalisation

Le projet de gazoduc transsaharien (TSGP) a été évoqué par le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, avec le ministre des Affaires étrangères du Nigeria, Yusuf Maitama Tuggar, en visite officielle en Algérie, reçu, jeudi, au siège du ministère, en présence du secrétaire d'État auprès du ministre de l'Énergie, chargé des Énergies renouvelables, Noureddine Yassaâ, ainsi que des cadres des deux secteurs. Un communiqué du ministère rappelle que ce projet est considéré comme l'un des projets énergétiques régionaux les plus importants, visant à relier les réserves de gaz nigérianes au réseau algérien pour répondre à la demande croissante de gaz, tant sur les marchés africains voisins que sur les marchés européens. À cet égard, l'état d'avancement des travaux liés à l'étude de faisabilité technique et économique, lancée en mars 2025, a été passé en revue, le ministre nigérian ayant souligné l'importance de ce projet pour les pays de transit ainsi qu'au niveau continental,

ajoute le communiqué. Il a salué les efforts de l'Algérie en faveur des initiatives de coopération africaine, notamment à travers le projet du gazoduc transsaharien, qu'il a qualifié de "véritable projet en cours de réalisation", précisant que le Nigeria "a enregistré un progrès notable dans ce projet, et qu'il œuvre actuellement à relier les régions du nord du pays au réseau gazier afin de parachever la partie nigérienne de ce gazoduc.

Parallèlement, les deux parties ont examiné les possibilités d'élargir les domaines de coopération à d'autres secteurs prioritaires et d'intérêt commun, tels que les énergies renouvelables, le développement de l'hydrogène, l'interconnexion électrique régionale et l'échange d'expertises et de connaissances en matière d'organisation, de formation et d'élaboration d'études stratégiques relatives au secteur de l'énergie. Il a également été question de réaffirmer l'importance de la coordination bilatérale dans les cadres régionaux et internationaux, tout en saluant le niveau de la coopération établie entre les



deux pays, notamment au sein de l'Organisation africaine des pays producteurs de pétrole (APPO), du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) ainsi qu'au sein de l'OPEP. La nouvelle dynamique caractérisant les relations de l'Algérie avec les pays africains frères a été saluée par Mohamed Arkab.

Il s'agit notamment de la politique énergétique nationale fondée sur le renforcement des partenariats Sud-Sud et l'élargissement de la présence des

groupes Sonatrach et Sonelgaz sur la scène internationale, conformément aux engagements de l'Algérie en matière de développement et d'intégration régionale et la concrétisation d'une vision africaine de développement reposant sur l'intégration et le partenariat efficace. Maitama Tuggar a exprimé, quant à lui, la fierté de son pays pour les relations historiques de coopération avec l'Algérie, réaffirmant la disposition du Nigeria à intensifier la coordination et

d'œuvrer de concert, en vue de concrétiser des projets stratégiques mutuellement bénéfiques, notamment dans les secteurs vitaux.

Le communiqué du ministère a souligné que la rencontre entre les deux ministres a permis d'approfondir la concertation et d'échanger les vues sur les perspectives de coopération bilatérale entre l'Algérie et le Nigeria, notamment dans les domaines de l'énergie et des énergies renouvelables.

Les deux parties ont salué la qualité des relations unissant les deux pays et ont affirmé leur "volonté commune de les hisser à des niveaux supérieurs de partenariat stratégique", à travers des projets concrets et des programmes d'action conjoints favorisant l'intégration économique et le développement durable sur le continent, notamment le renforcement de la coopération entre les entreprises des deux pays dans le domaine de l'industrie pétrolière et gazière et l'échange d'expertises et d'expériences en la matière.

M'hamed Rebah

CONGÉ DE MATERNITÉ

Importantes dispositions dans la nouvelle loi

La loi relative aux assurances sociales, récemment promulguée, prévoit de nouvelles dispositions importantes concernant le congé de maternité, les mères travailleuses pouvant désormais bénéficier d'un congé payé de 150 jours consécutifs avec une indemnisation journalière au taux de 100 %, a indiqué jeudi un communiqué du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.



Ph : DR

« Dans le cadre du soutien à la mère travailleuse et du renforcement de la protection sociale de la famille, il a été procédé à la promulgation de la loi 25-08 du 23 Moharram 1447 correspondant au 19 juillet 2025, modifiant et complétant la loi 83-11 du 2 juillet 1983 relative aux assurances sociales, un texte prévoyant de nouvelles dispositions importantes concernant le congé de mater-

nité », a précisé la même source. D'après la nouvelle loi modifiée, « la femme assurée sociale reçoit une indemnité journalière, au taux de 100%, pendant une durée de 150 jours consécutifs qui débute, au plus tôt 42 jours avant la date présumée de l'accouchement. Si l'accouchement a lieu avant la date présumée, la période d'indemnisation de 150 jours n'est pas réduite ». « La femme travailleuse se trouvant dans l'incapacité de reprendre son travail à l'expiration du congé de maternité en raison de la naissance d'un nouveau-né atteint d'un handicap,

d'une malformation congénitale ou d'une maladie grave nécessitant un accompagnement obligatoire ou une intervention médicale peut demander, sous réserve du dépôt d'un dossier médical justificatif auprès des services de l'organisme de la sécurité sociale, au moins, 15 jours avant l'expiration de la période légale de 150 jours, une prolongation de 50 jours supplémentaires avec une indemnisation journalière au taux de 100% », selon le même texte. Si l'état de santé du nouveau-né demeure inchangé et nécessite des soins supplémen-

taires, la mère peut bénéficier d'une deuxième prolongation de 165 jours supplémentaires, au maximum, sans interruption, avec une indemnité journalière équivalente à 100 % à condition de déposer un nouveau dossier médical accompagné notamment d'un certificat médical, établi par un médecin spécialiste en pédiatrie attestant que l'état de santé du nouveau-né nécessite le bénéfice de cette prolongation, au moins 15 jours avant l'expiration de la première prolongation estimée à 50 jours ». Cet amendement traduit « l'engagement des Pouvoirs publics à être au diapason des mutations sociales et sanitaires à travers des mécanismes législatifs souples et équitables répondant aux besoins de la famille, consacrant le principe d'équité sociale et soutenant la maternité en tant que droit fondamental garanti par la Constitution et les lois de la République », précise le communiqué. Pour plus d'informations, les intéressés peuvent contacter les services de la Caisse nationale des Assurances sociales des Travailleurs salariés (CNAS) via le numéro vert 30-10, conclut le communiqué.

Ania N.

VERSEMENT DE L'ALLOCATION SPÉCIALE DE SCOLARITÉ

L'opération achevée dans les délais

L'opération de versement de l'allocation spéciale de scolarité pour la prochaine année scolaire 2025-2026, au profit des bénéficiaires issus des familles sans ou à faible revenu, « a été menée avec succès » et ce, suite au « versement de l'allocation dans les délais légaux fixés au 31 juillet 2025 », a indiqué hier un communiqué du ministère de Solidarité. Selon le ministère, « le travail inlassable et la coordination collective des services du secteur de la solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, avec les secteurs de l'intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, de l'éducation nationale, du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, ainsi qu'avec les walis de la

République, ont permis de réaliser les résultats escomptés de cette opération de solidarité à dimension nationale, dans les délais fixés ». Le ministère a rappelé, à ce propos, que le secteur de la solidarité « a pris toutes les mesures et dispositions nécessaires, à travers la mobilisation de toutes les ressources matérielles et humaines disponibles au niveau local, en étroite coordination avec les autres secteurs impliqués, afin de mener à bien cette opération à laquelle le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, porte une importance capitale, au regard des catégories sociales bénéficiaires ». Cette opération est « une concrétisation tangible des efforts de solidarité de l'Etat avant la rentrée scolaire et son enga-

gement à caractère social », ajoute la même source. A rappeler que le versement de l'allocation spéciale de scolarité pour la prochaine année scolaire avait débuté lundi dernier. La mission de gestion et de paiement de l'allocation spéciale de scolarité au profit des parents ou tuteurs des élèves bénéficiaires a été confiée au secteur de la solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, représenté par l'Agence de développement social et ce, en vertu du décret exécutif 25-168 du 22 juin 2025, relatif à l'allocation spéciale de scolarité et fixant les conditions et les modalités de son attribution.

A. N.

SECTEUR DE L'ÉDUCATION

Le ministre annonce un concours de recrutement

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui qui recevait un député de l'APN, a fait le point sur plusieurs questions importantes liées au secteur. Durant son entretien avec le parlementaire, le ministre a annoncé l'organisation prochaine d'un concours de recrutement des enseignants, soulignant cependant que cette mesure ne sera effective qu'après le recrutement direct des sortants des ENS

et l'achèvement de l'opération d'intégration des enseignants contractuels. Selon le ministre, cette opération « avance normalement et dans le strict respect des procédures légales ». Une fois ce processus bouclé, un concours sera ouvert, afin de renforcer l'encadrement dans le secteur.

LA RÉFORME DU STATUT PARTICULIER DU SECTEUR BIENTÔT BOUCLÉE

Concernant la réforme tant attendue du statut particulier des travailleurs de l'éducation. Selon Saâdaoui, le texte est à un stade « final ». Ce qui laisse entrevoir une adoption prochaine, après des mois d'attente et de concertations internes. Ce nouveau statut devrait, entre autres, redéfinir les critères de recrutement et de promotion. Dans un souci de meilleure adéquation entre spécialité et matière enseignée.

LE PROBLÈME DE SURCHARGE DES CLASSES ABORDÉ

Lors de cet entretien, le ministre de l'Éducation nationale a promis une « accélération de la cadence des chantiers de construction d'établissements scolaires », afin de faire face au problème de surcharge des classes particulièrement accentué dans les grandes villes et certaines wilayas du Sud. Dans la foulée, Saâdaoui a aussi évoqué les préoccupations spécifiques à certaines régions. Comme la wilaya d'Adrar, confrontée à des lacunes structurelles importantes. Une attention particulière sera accordée aux propositions visant à améliorer les conditions d'enseignement dans le Sud qui souffre d'un manque criant de moyens et d'un exode récurrent du personnel éducatif.

A. N.

INSCRIPTIONS UNIVERSITAIRES

Baddari s'enquiert de l'avancement de l'opération

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari s'est réuni avec les cadres de l'École supérieure d'informatique (ESI) d'Oued Smar (Alger), pour s'enquérir de la situation actuelle de l'opération d'orientation des bacheliers session 2025, indique un communiqué du ministère. Cette réunion, tenue en présence des présidents des conférences régionales des trois universités, a porté sur « l'examen des indicateurs de satisfaction, en vue de réduire l'orientation automatique par défaut des nouveaux bacheliers ». À noter que les nouveaux étudiants universitaires pourront prendre connaissance des résultats de leur orientation vers les différentes spécialités le 5 août prochain, avant l'ouverture des inscriptions finales en ligne, du 10 au 15 août.

A. N.

SAISON DES PLUIES

Enfin un travail d'anticipation sur le terrain

Les autorités locales à travers différentes wilayas du pays ont lancé de vastes travaux d'aménagement et d'entretien des réseaux d'assainissement pour maintenir un environnement propre durant la saison estivale. En effet, le ministère de l'Intérieur a souligné que ces travaux consistent en « le nettoyage en profondeur des réseaux d'assainissement et des égouts afin de prévenir leur obstruction et l'accumulation des déchets, notamment dans les zones à forte densité démographique », « la maintenance et la rénovation des réseaux dégradés », et « la préparation anticipée de la saison des pluies, en vérifiant l'état des canalisations d'évacuation des eaux pluviales pour prévenir les inondations ». Il s'agit également de « l'inauguration de nouveaux projets d'assainissement dans plusieurs régions, ainsi que dans les nouveaux pôles urbains, en sus de l'élimination des points noirs », selon la même source. Ces initiatives s'inscrivent dans le cadre des « efforts continus déployés par l'Etat pour préserver la santé publique, améliorer le cadre de vie des citoyens, réduire les risques de pollution et de propagation des épidémies et garantir un environnement sain et sûr pour tous », conclut le communiqué.

A. N.

PROGRAMME DE LOGEMENT

AADL 3

L'Agence met en garde une nouvelle fois contre les fake news

L'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL) a tenu à mettre en garde, une nouvelle fois, contre la multiplication de fausses informations relayées sur les réseaux sociaux concernant le programme AADL 3, appelant les citoyens à faire preuve de vigilance et à se référer exclusivement aux canaux officiels de l'agence. Dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook l'AADL a formellement démenti deux informations largement partagées sur les réseaux sociaux, jugées « sans fondement » et « trompeuses ». La première intox concerne les modalités de paiement de la première tranche, des détails qui n'ont à ce jour fait l'objet d'aucune communication officielle. « Aucune procédure relative au paiement de la première tranche n'a été annoncée par nos services », a précisé l'agence. La deuxième fausse information évoque la tenue d'une journée d'accueil dédiée aux citoyens dont les demandes de souscription ont été rejetées, et ce, au niveau des agences locales de l'AADL à travers les wilayas. Une affirmation que l'agence qualifie de « totalement erronée », rappelant que le traitement des recours se fait uniquement via la plateforme numérique dédiée à cet effet, conformément aux dispositions déjà annoncées.

A. N.

UN SIÈGE POUR LE CSJ AU SEIN DU MOUVEMENT DES NON-ALIGNÉS

L'Algérie au sommet de la diplomatie juvénile

Un tournant diplomatique majeur, un message clair : la jeunesse algérienne n'est plus spectatrice mais actrice à part entière de la gouvernance mondiale.

Le 29 juillet dernier, à l'issue d'un vote à majorité écrasante — 26 voix sur 30 —, l'Algérie a conquis un siège stratégique au sein du premier bureau exécutif de l'Organisation des jeunes du Mouvement des Non-Alignés (MNA). Ce succès n'est pas anodin. Il consacre la montée en puissance de la diplomatie algérienne dans les sphères internationales, mais aussi et surtout, l'irruption assumée d'une jeunesse algérienne ambitieuse, compétente et engagée sur la scène mondiale.

Derrière cette victoire se dresse la figure de Hadja Cherifa Abdeldjebar, membre du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), qui a su s'imposer face à une compétition serrée regroupant cinq candidats africains. Son élection est une reconnaissance internationale du savoir-



PH: DR

faire, de la vision et des capacités de leadership de la jeunesse algérienne, souvent reléguée à l'ombre dans les récits traditionnels. Ce siège n'est pas qu'honorifique. Il s'agit d'un poste d'influence dans un espace stratégique : celui de la jeunesse du Mouvement des Non-Alignés, qui regroupe plus de 120 pays du Sud, représentant une large majorité démographique mondiale. Dans un contexte de multipolarité croissante et de quête

d'alternatives aux hégémonies traditionnelles, l'Algérie s'offre un canal puissant pour défendre ses positions, peser dans l'élaboration des politiques internationales de jeunesse et faire entendre la voix des peuples du Sud. Sous l'égide de Mustapha Hidaoui, ministre de la Jeunesse et membre fondateur de cette organisation, le Conseil supérieur de la jeunesse n'a cessé de consolider sa présence au sein

des instances internationales. Cette percée est donc l'aboutissement d'un travail de fond, mêlant engagement politique, stratégie institutionnelle et projection diplomatique. Ce succès n'est pas isolé. Il s'inscrit dans la droite ligne des positions constantes de l'Algérie en faveur des causes justes, qu'il s'agisse du droit des peuples à l'autodétermination, de la solidarité avec la Palestine ou du soutien aux mouvements de

libération en Afrique et au-delà. Ce positionnement de principe, qui a parfois valu à l'Algérie critiques ou isolement, porte aujourd'hui ses fruits. L'élection de la représentante algérienne est une validation de cette diplomatie de conviction, perçue par les pays du Sud comme un contrepoids crédible aux logiques dominantes et aux récits biaisés imposés par les grandes puissances. Au-delà de la victoire diplomatique, c'est un signal fort envoyé à la jeunesse algérienne. Elle n'est pas cantonnée à l'attente ou à l'exil, mais appelée à intervenir, à représenter, à transformer. Ce siège permettra de porter les préoccupations concrètes des jeunes du monde en développement — accès à l'éducation, justice climatique, inclusion numérique, mobilité, emploi — au cœur des politiques internationales. Il s'agit également d'un acquis symbolique : l'Algérie n'est pas simplement représentée, elle représente les autres. Elle incarne une nouvelle génération de leadership du Sud, fondé sur l'équité, l'inclusivité et la coopération. Dans un monde où les fractures Nord-Sud s'aggravent, où les jeunes sont à la fois les plus touchés et les moins entendus, la création du bureau exécutif des jeunes du MNA marque une tentative de rééquilibrage, un espace de parole autonome pour ceux qui subissent les décisions mais n'y participent pas. En décrochant un siège de premier plan, l'Algérie prouve qu'elle a compris l'enjeu : il ne suffit plus de dénoncer l'injustice, il faut occuper les lieux où se dessinent les règles. Et elle le fait avec des visages jeunes, brillants, capables d'articuler une vision claire et offensive. Ce n'est pas seulement un succès diplomatique, c'est une conquête symbolique. L'Algérie ne se contente plus d'être écoutée : elle est désormais incontournable dans les cercles où se décide l'avenir des jeunes du monde. Une responsabilité immense, un espoir pour tout un continent.

M. Seghilani

CONFÉRENCE MONDIALE DES PRÉSIDENTS DE PARLEMENT À GENÈVE

L'Algérie plaide pour un nouvel ordre mondial

À la Conférence mondiale des présidents de parlement tenue à Genève, l'Algérie a de nouveau fait entendre sa voix en appelant à un rééquilibrage profond du système des relations internationales. À travers une allocution prononcée par le vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Monder Bouden, le pays a plaidé pour le lancement d'un « processus sérieux » visant à corriger les déséquilibres qui, selon lui, nourrissent l'instabilité mondiale et marginalisent les pays en développement, notamment les nations africaines. S'exprimant au nom du président de l'APN, Brahim Boughali, Monder Bouden a affirmé que l'architecture actuelle de la gouvernance mondiale demeure figée dans un ordre injuste, hérité d'une époque révolue. Ce déséquilibre, a-t-il souligné, est l'une des principales sources de tensions sur la scène internationale. En marginalisant les voix des pays du Sud et en verrouillant les centres de décision aux mains d'un groupe restreint de puissances, le système actuel compromet les aspirations légitimes de millions de personnes à travers le monde. L'Algérie, fidèle à ses engagements diplomatiques historiques, a profité de cette tribune mondiale pour réaffirmer son soutien indéfectible au droit du continent africain à une représentation juste et permanente au sein du Conseil de sécurité des Nations unies. Monder Bouden a rappelé que cette revendication, portée par la Déclaration de Syrté et le Consensus d'Ezulwini, est aujourd'hui plus que jamais d'actualité. Elle incarne l'exigence d'une réforme structurelle qui permettrait à l'Afrique de contribuer, à égalité avec les autres régions du monde, aux déci-

sions cruciales qui façonnent l'avenir de la planète. La vision algérienne repose sur la conviction que le développement est indissociable de la paix et de la stabilité. Selon Bouden, l'Afrique ne pourra devenir un acteur global que si elle est pleinement intégrée aux mécanismes de décision mondiale et si ses priorités — notamment en matière de sécurité, de lutte contre la pauvreté et d'industrialisation — sont prises en compte de manière équitable. C'est dans ce sens que l'Algérie continue de promouvoir des approches basées sur la coopération régionale, la solidarité interafricaine et l'unité des rangs pour faire avancer les causes communes. En parallèle, Monder Bouden a mis en lumière les principes fondamentaux qui guident la politique étrangère algérienne : attachement au dialogue, primauté des solutions pacifiques, respect de la souveraineté des États, et non-ingérence. Il a souligné que l'Algérie s'emploie activement à renforcer le rôle des Nations unies dans la prévention des conflits, la consolidation de la paix et la promotion des droits des peuples opprimés. Parmi les causes que l'Algérie défend avec constance, celle du peuple palestinien demeure centrale. Bouden a dénoncé la situation dramatique dans les territoires palestiniens occupés, où les droits fondamentaux sont quotidiennement bafoués dans l'impunité la plus totale. Il a réaffirmé la volonté de l'Algérie de faire entendre la voix des peuples arabes et africains dans toutes les instances internationales, en défendant leurs droits légitimes et en œuvrant à l'instauration d'un ordre mondial plus équitable. Le discours algérien s'est également inscrit dans une perspective plus

large de réforme du multilatéralisme. Bouden a appelé à revitaliser l'action collective, à élargir les partenariats stratégiques fondés sur l'égalité, et à consolider les principes du non-alignement comme alternative crédible aux logiques de domination. L'Algérie milite aussi pour une meilleure inclusion des femmes et des jeunes dans les efforts internationaux en matière de développement, de gouvernance, et de lutte contre le terrorisme. En marge de la conférence, Monder Bouden a eu un entretien bilatéral avec Domingos Simoes Pereira, président de l'Assemblée nationale populaire de Guinée-Bissau. Cette rencontre, tenue en présence des députés Seghir Saci et Salem Benyattou, a permis de souligner les liens historiques entre les deux pays et la nécessité de raviver cette coopération, notamment au niveau parlementaire. Les deux responsables ont abordé plusieurs dossiers régionaux et internationaux, dans un contexte mondial marqué par des crises multiples et des défis croissants. La participation de l'Algérie à cet événement parlementaire mondial confirme sa volonté de jouer un rôle actif dans la refondation des équilibres internationaux. Alors que le monde connaît de profonds bouleversements, l'Algérie continue de porter une voix singulière, celle d'un pays qui croit en un avenir fondé sur la justice, la solidarité et la souveraineté partagée. En appelant à un nouvel ordre mondial où les nations du Sud ne seraient plus reléguées à la périphérie, Alger se place au cœur des débats sur l'avenir du multilatéralisme et de la gouvernance mondiale.

M. S.

DJAMAË EL-DJAZAIR La passerelle Est ouverte à des horaires fixés

Le rectorat de DjamaË El-Djazair a annoncé, dans un communiqué, l'ouverture, à partir du vendredi 1^{er} août (hier NDLR) de la passerelle Est du côté nord sur le front de mer et ce tout au long de la saison estivale, à des horaires précis. La même source indique que la passerelle sera ouverte tous les vendredis de 10h00 jusqu'après la prière d'Al-Ichâ, et au courant de la semaine, de samedi à jeudi de 16h00 jusqu'après la prière d'Al-Ichâ », précise le communiqué.

Ania N

GHAZA

Quand la vie ne tient qu'à un sac de farine !

Dans le fracas ininterrompu de la guerre, les habitants de la bande de Ghaza n'attendent plus la paix : ils attendent la farine.

Mais même cela, le minimum vital, leur est arraché dans un enfer de sang, de chaos et de faim. Chaque jour, des centaines de civils affamés se rassemblent aux portes des centres de distribution d'aide.

Là où l'on espère recevoir un peu de pain, c'est souvent la mort qui s'abat.

Près de ces points de distribution, rebaptisés à juste titre « pièges mortels », la scène est devenue familière : la poussière, les cris, les sacs éventrés, les corps gisant au sol. Les tirs sont constants, les drones bourdonnent, les bombardements fauchent au hasard. Des familles entières venues chercher de quoi survivre rentrent chez elles amputées, en deuil ou pas du tout. « Je ne peux plus y retourner. Pas après ce que j'ai vu aujourd'hui. Du sang, des corps démembrés, des enfants piétinés. Je préfère mourir de faim que de voir ma famille me pleurer », confie Youssef Za'arab, père de neuf enfants. Comme beaucoup, il a tenté sa chance dans plusieurs centres de distribution – rue al-Tina, zone du Chakouch, ou encore al-'Alam. Mais l'accès à la nourriture est devenu une épreuve de force.



PH : DR

Seuls les plus robustes ou désespérés parviennent à attraper un sac. Les autres n'ont que des miettes... ou des larmes.

TOUT LE MONDE A FAIM

Tayseer Radi, un autre habitant, le résume ainsi : « Le pain est devenu un luxe. Ce que je ne peux pas obtenir gratuitement, je l'achète à prix fort, quand il y en a.

Sinon, je repars bredouille ». La réalité est simple et implacable : à Ghaza, les prix flambent quand les denrées atteignent les centres. Mais ces mêmes centres sont aussi les cibles préférées des attaques israéliennes. Khadija Younes, une mère de famille, raconte avec une résignation glaciale : « Je sais que je peux mourir en allant chercher de la nourriture. Mais que puis-je faire ? Mes enfants crient de faim ». Pour elle et tant d'autres femmes, le dilemme n'existe plus. La faim a déjà tranché : elles marchent vers les balles.

UN CARNAGE PRÉMÉDITÉ

Pour Mahmoud Qudeih, la

situation est claire : « Ce qui se passe dans les centres d'aide n'est pas du désordre. C'est une stratégie de mort. Les forces de l'occupation tirent délibérément sur les foules.

Le carnage est prémédité ». Dans certains cas, les tirs ont duré plusieurs heures. Aucun motif, aucune alerte, seulement une volonté d'anéantir. Le bilan est effrayant : depuis le 27 mai, 1 383 civils ont été tués et plus de 9 200 blessés alors qu'ils attendaient une aide alimentaire. Des chiffres en constante augmentation, qui viennent s'ajouter aux 60 000 morts et 147 000 blessés depuis le début de l'offensive le 7 octobre 2023.

Parmi eux, un quart sont des enfants. Dans les hôpitaux de fortune, les soignants peinent à dégager les corps, souvent encore prisonniers des décombres. Et chaque heure qui passe fait grimper le nombre de morts silencieux, ceux qu'on ne voit pas, ceux qui s'éteignent dans l'oubli d'un tunnel ou d'un couloir de ruine.

LES ONG TIRENT LA SONNETTE D'ALARME

Le Programme alimentaire mondial tire la sonnette d'alarme : un habitant sur trois passe des jours entiers sans manger. 75 % vivent une insécurité alimentaire qualifiée « d'urgence absolue ». Et 25 % sont déjà plongés dans une situation assimilable à la famine. Le temps presse, mais les réponses manquent. Amnesty International parle de génocide, tout comme Human Rights Watch, qui accuse Israël d'utiliser la faim comme arme de guerre. Les livraisons d'aide sont systématiquement entravées, voire détournées sous contrôle militaire. L'ONG israélienne B'Tselem confirme l'intention génocidaire et appelle à une mobilisation internationale urgente. « L'ingénierie de la famine et du chaos » – c'est ainsi que le bureau d'information du gouvernement de Ghaza décrit la politique israélienne actuelle.

DES CAMIONS ARRIVENT VIDES ...

Selon les autorités locales, 104

camions ont réussi à entrer dans Ghaza jeudi. Mais l'aide a été pillée de manière organisée, sous les yeux – voire avec la complicité – des forces sionistes. Il faudrait au minimum 600 camions par jour pour répondre aux besoins vitaux de la population. Résultat : des centaines de milliers d'enfants dorment chaque soir le ventre vide. Des nourrissons meurent, faute de lait. Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) est formel : chaque heure qui passe voit mourir de plus en plus d'enfants. La nourriture s'entasse aux frontières mais n'entre pas. Le porte-parole régional, Salim Oweis, a décrit Ghaza comme « le lieu le plus dangereux au monde pour un enfant ».

UNE AIDE « TREMPÉE DANS LE SANG »

Dans une conférence de presse bouleversante, les représentants des clans familiaux de Ghaza ont rejeté l'aide américano-israélienne, la qualifiant de « mouillée de sang ». Pour eux, cette assistance ne sauve personne. Au contraire, elle légitime les meurtres, divise les familles, humilie les affamés. « Ils ont fait du pain une raison de mourir », a dit un chef de clan. Et chaque jour, des dizaines de Palestiniens tombent pour avoir voulu remplir un sac vide. Des tentes de déplacés bombardées. Des camps de fortune transformés en cibles. Des hôpitaux débordés. Des ambulances mitraillées. Une famine entretenue. Et toujours ce chiffre qui grimpe : 60 332 morts. 147 643 blessés. Et un million d'enfants en danger immédiat. La guerre n'épargne rien. Elle ne tue pas seulement par bombes et missiles. Elle tue par le silence. Par la faim. Par l'attente. Et pendant ce temps, le monde regarde ailleurs.

M. Seghilani

LA LUTTE PALESTINIENNE SE POURSUIT

Resistance, résilience et détermination à Ghaza

Dans les décombres fumants d'une Ghaza saignée mais jamais soumise, la résistance palestinienne continue de démontrer une force hors du commun face à l'occupation sioniste. À travers des opérations coordonnées, audacieuses et documentées, les combattants rappellent au monde que, malgré la faim, le siège et les bombardements, la dignité ne se rend pas.

Alors que l'agression sioniste continue d'ensanglanter le territoire assiégé de Ghaza, des images diffusées par les ailes militaires de la résistance palestinienne attestent d'une détermination farouche à défendre la terre, les familles et la mémoire. Au cœur de ce théâtre de ruines, les combattants de la résistance, fatigués mais debout, envoient un message limpide : la volonté des peuples ne se bombarde pas. Ce jeudi, les Brigades Al-Qassam, bras armé du mouvement de la résistance palestinienne, ont frappé fort. Des obus de mortier ont été tirés sur des concentrations de soldats de l'occupation et leurs véhicules blindés autour de l'école Dar Al-Arqam, dans le quartier d'Al-Touffah à l'est de Ghaza. Là où des enfants apprenaient à lire, le vacarme des chars tente de faire taire la vie — en vain. Au sud, à Khan Younés, une opération conjointe entre les Brigades Al-Qassam et les Brigades Al-Qods (le bras armé du Jihad islamique) a visé un

poste de commandement de l'occupation dans l'axe de Morag. L'attaque, menée à coups de mortiers, illustre l'efficacité tactique de cette résistance fragmentée mais unie. Ces dernières semaines, d'autres opérations ont marqué les esprits : tirs de sniper sur un soldat posté sur un char Merkava près de Dar Al-Arqam, explosions d'engins au passage de blindés israéliens, destruction d'un bulldozer militaire de type D9 près de la mosquée Al-Omari à Jabaliya... autant d'actes de défi résonnant comme des cris de survie dans une mer d'indifférence. Le 10 juillet, deux soldats israéliens ont été atteints par des tirs précis dans le quartier de Choujaïya, à l'est de la ville. L'un d'eux a succombé, l'autre a été grièvement blessé. Ces frappes chirurgicales, bien que menées dans un climat d'extrême danger, rappellent que la résistance n'est pas une réaction aveugle mais une stratégie pensée et exécutée avec lucidité. Au-delà des frappes, la résistance documente. Des séquences publiées ce jeudi montrent la maîtrise d'un drone israélien de type "quadrirotor" capturé par les Forces du martyr Omar Al-Qassem, branche armée du Front démocratique de libération de la Palestine, dans l'ouest de Beit Lahia. Cette scène est emblématique : dans un ciel survolé par des drones tueurs, la résistance prend le contrôle de la narration. Dans une autre vidéo poignante, une

opération conjointe menée à Jabaliya par les Brigades Omar Al-Qassem, les Brigades des Martyrs d'Al-Aqsa et les Brigades d'Al-Nasser Salah Al-Din illustre la convergence des forces palestiniennes dans un front commun, renforçant leur efficacité et leur impact symbolique.

LA VOIX D'UN PRISONNIER

Mais peut-être le témoignage le plus bouleversant est-il celui diffusé par les Brigades Al-Qods. Dans un message filmé, un prisonnier de guerre israélien, Rom Barslafsky, âgé de 22 ans, détenu depuis deux ans à Ghaza, supplie ses dirigeants de mettre fin à la guerre et de faire parvenir de la nourriture dans l'enclave assiégée. Amaigri, visiblement affaibli, il lance : « Je suis à la limite de la mort. Je n'ai presque rien à manger chaque jour ». Dans cette lettre désespérée, il accuse directement le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu d'être responsable de sa souffrance et de sa possible mort. Il dit avoir vu de ses propres yeux des enfants palestiniens mourir de faim : « Je n'ai jamais vu de tels spectacles, même parmi les enfants israéliens ». Une humanité partagée dans la souffrance, qui transperce les lignes de front et accuse les responsables d'un siège devenu famine. Le message est fort : « Ce que subit notre peuple, vos prisonniers le subissent aussi ». Une inversion puissante

du narratif, qui rompt avec la propagande lénifiante de l'occupation.

LA RÉSILIENCE COMME ARME DE SURVIE

Ce qui émerge de ces faits, ce n'est pas une série de coups portés à une armée suréquipée, mais la preuve d'une résilience incarnée. La résistance palestinienne ne se mesure pas seulement en roquettes ou en embuscades, mais en sa capacité à se maintenir debout, à créer du sens dans la douleur, à rappeler qu'il n'y a pas de paix sans justice, pas de sécurité sans liberté. Dans un contexte où la communauté internationale reste souvent sourde, où les médias dominants réduisent Ghaza à une statistique, ces opérations, ces vidéos, ces voix constituent un témoignage brut, vivant, irréductible. Elles crient au monde que Ghaza, même affamée, bombardée, assiégée, n'est pas soumise. Ghaza respire encore à travers ses résistants, ses mères, ses enfants, ses poètes, et ses combattants anonymes. Et tant que le sol de Palestine portera des pas debout, la flamme de la liberté ne s'éteindra pas. Aujourd'hui, à Ghaza, la résistance n'est pas seulement une réponse militaire. Elle est une affirmation d'existence. Une école de dignité. Et peut-être, la dernière ligne de défense de l'humanité.

M. S.

GÉNOCIDE COMMIS PAR ISRAËL À GHAZA

HRW et Amnesty dénoncent une stratégie d'extermination organisée

Alors que le monde continue de détourner les yeux de l'enfer qui se joue à Gaza, deux des plus grandes organisations de défense des droits humains, Human Rights Watch et Amnesty International, viennent de lancer une alerte grave et sans ambiguïté : l'entité sioniste est accusée non seulement de crimes de guerre, mais d'actes relevant du génocide. Un constat alarmant qui appelle, plus que jamais, à une réaction urgente et déterminée de la communauté internationale.

Human Rights Watch (HRW) ne mâche pas ses mots. L'organisation pointe du doigt l'utilisation délibérée de la famine comme arme de guerre. Le système de distribution d'aide humanitaire, présenté officiellement comme un mécanisme de soutien à la population civile, est en réalité un "piège mortel" selon HRW. Les corridors dits "sécurisés", lourdement militarisés, se sont transformés en scènes d'horreur où civils affamés et blessés tombent sous les balles et les bombes. L'ONG dénonce un système de distribution d'aide "défaillant et militarisé" qui a transformé les opérations humanitaires en véritables bains de sang. Ce dispositif, au lieu de soulager la détresse, l'a aggravée au point d'en faire un



instrument légal. Pour HRW, cette situation n'est pas accidentelle. Elle est le fruit d'une stratégie militaire consciente et planifiée. Le blocage intentionnel et continu de l'aide humanitaire, des médicaments, de l'eau et de l'électricité, tout comme le ciblage délibéré d'infrastructures vitales, constitue non seulement un crime de guerre, mais relève aussi du crime contre l'humanité. En empêchant sciemment toute forme de secours aux civils, l'entité sioniste s'inscrit dans une logique d'extermination de la population palestinienne de Gaza. Pendant ce temps, Amnesty International met en lumière le calvaire du Dr Hussam Abu Safiya, directeur de l'hôpital Kamal Adouan à Gaza, détenu arbitrairement depuis décembre 2024. Son seul crime : avoir continué à soigner des enfants et des blessés dans un hôpital en ruine, même après avoir perdu son propre fils dans une frappe aérienne. Ce médecin, symbole de courage et de résilience, est aujourd'hui victime d'une politique de persécution systématique contre les professionnels de la santé

palestiniens. Amnesty affirme que le Dr Abu Safiya a été soumis à des violences, à des traitements inhumains et à des conditions de détention dégradantes. Privé de soins, de nourriture et d'hygiène, il serait aujourd'hui en danger de mort. L'organisation rappelle que son cas n'est pas isolé. L'arrestation et le maintien en détention sans inculpation de médecins, l'effondrement du système de santé et le ciblage des hôpitaux s'inscrivent dans une politique délibérée d'anéantissement. Selon Amnesty, il s'agit d'un plan visant à détruire les conditions de vie à Gaza, à travers la désintégration méthodique des services essentiels. L'objectif : briser la résistance d'un peuple par la désolation, la maladie et la souffrance. Ces accusations, portées par deux organisations internationalement reconnues, ne peuvent plus être ignorées. Depuis des mois, les témoignages affluent : scènes de famine dans les camps, enfants agonisants faute de soins, médecins tués ou emprisonnés, civils abattus en tentant d'accéder à de l'aide alimentaire. Le tableau est celui d'un génocide

contemporain, diffusé en direct et accepté en silence par une grande partie de la communauté internationale. La réaction des puissances mondiales reste tiède, quand elle n'est pas complice. Le droit international humanitaire est piétiné. Les résolutions de l'ONU sont bafouées. Les appels à la paix se heurtent à des murs d'indifférence ou de justification. Le silence des grandes capitales occidentales, la paralysie du Conseil de sécurité, l'inaction des institutions pénales internationales confirment que ce qui se passe à Gaza n'est pas seulement un drame humanitaire, mais une faillite collective. Face à l'horreur, seule la mobilisation populaire mondiale semble encore porter la voix des victimes. Partout dans le monde, des millions de citoyens descendent dans la rue, crient leur indignation, exigent des sanctions, un embargo militaire, la fin du commerce avec l'entité sioniste. Ces voix doivent être entendues, amplifiées, soutenues. Car ce sont elles qui portent encore l'espoir d'un monde où le droit pourrait l'emporter sur la barbarie. Ce qui se joue à Gaza dépasse le cadre d'un conflit. Il s'agit d'un test moral pour l'humanité. Le massacre se déroule en direct, documenté, dénoncé, analysé. Et pourtant, les auteurs restent impunis, et les victimes s'effacent dans l'oubli. Dans ce contexte, ne pas agir, c'est être complice. Ne pas parler, c'est être complice. Ne pas nommer ce qui se passe à Gaza, c'est abandonner l'idée même d'un monde régi par la justice et la dignité humaine. À Gaza, ce n'est pas seulement un peuple qui meurt. C'est notre humanité à tous qui vacille.

M. Seghilani

FLOTTILLE POUR GHAZA "HANDALA"

Le Tunisien Hatem El Aouini relâché après plusieurs jours de détention

Après plusieurs jours de détention par les forces sionistes, le militant tunisien Hatem El Aouini a été libéré. Il avait été arrêté à bord du navire "Handala", un bateau de la flottille internationale destiné à briser le blocus imposé à Gaza.

C'est par un communiqué, publié ce jeudi, que la "Coordination de l'action conjointe pour la Palestine" a annoncé la libération du militant tunisien Hatem El Aouini. Ce dernier avait été interpellé par la marine israélienne le 26 juillet dernier alors qu'il participait à une mission humanitaire en direction de Gaza à bord du navire "Handala". La flottille, partie dans le cadre d'une initiative citoyenne internationale pour dénoncer le siège inhumain imposé à la population de Gaza, a été interceptée dans les eaux internationales à proximité de la bande côtière. Selon les témoignages relayés par les ONG présentes, les forces israéliennes ont abordé le navire par la force, en exigeant que les passagers lèvent les mains, avant de couper le signal de diffusion en direct qui retransmettait l'attaque en temps réel. Suite à son arrestation, Hatem El-Aouini avait entamé une grève de la faim pour protester contre sa détention arbitraire. Après sa libération, il a été accueilli au sein de l'ambassade de Tunisie à Amman (Jordanie), où il a subi les examens médicaux nécessaires. La Coordination a confirmé qu'il a, depuis, mis fin à sa grève.

Dans un geste fort de résistance symbolique, El-Aouini a refusé la prise en charge de son rapatriement par les autorités israéliennes, et a préféré acheter lui-même un nouveau billet de retour. Ce choix témoigne de son refus catégorique de toute forme de tutelle ou de soumission à l'occupant. Le "Handala" s'inscrit dans une série d'initiatives civiles similaires, portées par des militants du monde entier pour dénoncer le siège qui étrangle la bande de Gaza depuis plus de 17 ans. Ce n'est pas la première fois que des navires tentent de forcer ce blocus maritime. Récemment encore, les bateaux "Madleen" et "Al-Dhamir" ont été la cible d'attaques menées par des drones israéliens. Face à ces actions, l'occupant maintient une position inflexible. Le ministère des Affaires étrangères israélien a déclaré que toute tentative de briser le blocus sans autorisation constitue un acte dangereux, illégal, et nuit – selon ses termes – aux efforts humanitaires en cours. Une affirmation vivement contestée par les ONG internationales, qui accusent Israël d'instrumentaliser l'aide humanitaire pour justifier son siège militaire et d'empêcher l'accès libre à l'aide pour des raisons purement politiques. Le blocus sioniste, couplé à une guerre sanglante qui dure depuis octobre 2023, a plongé Gaza dans une catastrophe humanitaire d'une ampleur inédite. Des dizaines de milliers de personnes ont été tuées, bles-

sées ou déplacées. Les infrastructures civiles, notamment les hôpitaux, les écoles et les centres d'approvisionnement en eau, ont été systématiquement ciblées. Dans ce contexte, les navires solidaires, comme le "Handala", cherchent à porter non seulement de l'aide matérielle, mais aussi un message politique fort : la solidarité internationale avec la population de Gaza et la dénonciation des violations systématiques du droit international humanitaire par l'occupant sioniste. Malgré les menaces, les violences et les arrestations, les mouvements de solidarité internationale entendent poursuivre leurs actions. La libération de Hatem El-Aouini renforce cette dynamique. Il devient, à son tour, une voix porteuse de la cause palestinienne, illustrant le courage de celles et ceux qui risquent leur liberté pour défendre la justice, la dignité et le droit des peuples à vivre libres. En Tunisie, plusieurs organisations citoyennes et associations ont salué son engagement et appelé à renforcer la mobilisation pour la levée immédiate du blocus contre Gaza. Car, comme l'a affirmé un membre de la Coordination pour la Palestine : "Ce n'est pas seulement une question de solidarité humanitaire, mais un devoir moral face à un génocide en cours."

M. S.

POUR CRIMES DE GUERRE À GHAZA La Belgique engage auprès de la CPI des poursuites contre deux soldats sionistes

Dans un tournant judiciaire sans précédent, le parquet fédéral belge a décidé de transmettre à la Cour pénale internationale (CPI) de La Haye le dossier de deux soldats israéliens arrêtés il y a dix jours sur le sol belge. Cette décision marque une avancée significative dans la lutte contre l'impunité des crimes de guerre perpétrés à Gaza.

Les deux soldats ont été interpellés le 20 juillet alors qu'ils assistaient au festival de musique électronique Tomorrowland, dans la région flamande. Identifiés grâce à des plaintes déposées par des organisations non gouvernementales, notamment la Fondation Hind Rajab et le Réseau d'action juridique global (GLAN), ils ont été interrogés dans le cadre d'une enquête ouverte pour crimes de guerre et actes de génocide commis à Gaza. Les accusations portées à leur encontre incluent des attaques délibérées contre des civils, le recours à la torture, l'usage de boucliers humains ainsi que le déplacement forcé de la population civile. Après leur audition, la justice belge a décidé de les relâcher tout en maintenant l'enquête ouverte. Cette arrestation, première du genre en Europe, a déclenché une crise diplomatique entre la Belgique et l'entité sioniste. Jamais auparavant des soldats israéliens n'avaient été arrêtés sur le sol européen pour des crimes relevant du droit international humanitaire. Dans un communiqué relayé par plusieurs médias, dont Le Vif en Belgique et El País en Espagne, le parquet fédéral belge a précisé que, conformément à l'article 14/10 du code de procédure pénale, la décision de transmettre le dossier à la CPI avait été prise afin de garantir le bon déroulement de la justice et de respecter les engagements internationaux de la Belgique. Le transfert officiel se fera par le biais du ministère belge de la Justice, autorité centrale habilitée à saisir la CPI au nom de la Belgique. Par cette initiative, la Belgique établit une jurisprudence inédite dans la gestion des crimes de guerre commis par les soldats de l'entité sioniste. Cette décision pourrait servir d'exemple à d'autres États européens susceptibles de reconnaître et d'identifier les responsables militaires impliqués dans la guerre contre Gaza. La position belge s'inscrit dans une dynamique de rejet croissant de la guerre menée contre la population palestinienne. Aux côtés de l'Espagne, la Belgique figure parmi les rares pays européens à avoir exigé la suspension de l'accord d'association avec l'entité sioniste. Il y a deux semaines, la justice belge a également interdit le transit d'armes à destination d'Israël via ses ports et aéroports, invoquant l'obligation de faire respecter le droit international face aux atrocités commises à Gaza. Ce renvoi du dossier à la Cour pénale internationale est plus qu'un geste symbolique : il incarne un changement dans la manière dont certains États européens commencent à traiter les crimes perpétrés par l'armée israélienne. Il démontre aussi qu'aucun uniforme militaire ne peut désormais garantir l'impunité à ceux qui piétinent le droit international humanitaire. Alors que la CPI est déjà saisie de centaines de plaintes liées à la guerre à Gaza, la décision belge met davantage de pression sur la communauté internationale pour que justice soit rendue aux victimes palestiniennes. Dans un monde où les principes fondamentaux du droit sont trop souvent sacrifiés sur l'autel de la géopolitique, ce geste de la Belgique est une lueur d'espoir. Il montre que des mécanismes juridiques peuvent encore fonctionner, et que la solidarité avec les peuples opprimés ne se limite pas à des mots, mais peut aussi s'incarner dans des actes concrets de justice.

M. Seghilani

LE SYSTÈME D'ALERTE DE L'UNESCO PROUVE SON EFFICACITÉ

Des millions de personnes ont pu être prévenues du danger du Tsunami

À la suite du puissant séisme survenu au large de la Russie, les systèmes d'alerte précoce de l'UNESCO ont déclenché en seulement dix minutes une alerte au tsunami.

Grâce à ces systèmes déployés par l'UNESCO depuis plus de vingt ans, ainsi qu'aux efforts de sensibilisation des populations côtières et aux travaux de recherche en sciences océaniques, des millions de personnes ont pu être prévenues du danger. Dans la nuit du 29 au 30 juillet, un séisme sous-marin de magnitude 8,8 s'est produit au large de la péninsule du Kamtchatka, en Russie, sans faire de victimes, les constructions étant parasismiques. L'événement, d'une intensité exceptionnelle, est le plus puissant enregistré depuis celui de Tōhoku (Japon) en 2011 et l'un des dix plus forts depuis 1900. Dix minutes à peine après le séisme, le système d'alerte aux tsunamis du Pacifique, coordonné par l'UNESCO, a per-



mis l'émission d'une première alerte ciblant les zones les plus à risque, notamment les côtes russes et japonaises. Celle-ci a été relayée par les centres nationaux et a permis la mise en œuvre immédiate de plans d'évacuation dans plusieurs pays. Vingt minutes après le séisme, ce système a permis de fournir des prévisions détaillées sur les hauteurs d'inondations attendues et l'alerte a ensuite été étendue à d'autres pays riverains du Pacifique. Nombre d'entre eux, dont la Chine, les États-Unis, l'Indonésie, le Mexique, les Philippines, le Pérou et la Nouvelle-Zélande, ont ensuite déclenché des alertes nationales ou procédé à des évacuations préventives. Cette alerte au plus près des événements démontre une nouvelle fois le rôle crucial de la coopération scientifique internationale face aux risques naturels. L'UNESCO pilote le système mondial d'alerte aux tsunamis, met les sciences océaniques au service de la protection de millions de vies humaines et aide les populations à se préparer à ce risque. Mis en place après le tsunami dans l'océan Indien de 2004 qui avait fait plus de 220 000 victimes, le système mondial d'alerte aux tsunamis coordonné par l'UNESCO s'appuie sur un réseau dense de capteurs, de marégraphes et de centres d'alerte régionaux. Ce système repose sur une chaîne d'alerte combinant expertise scientifique, coordination internationale et capacité d'action rapide des autorités locales. Il permet une circulation fluide et hiérarchisée de l'information : des centres d'analyse vers les gouvernements, puis des

autorités vers les populations exposées. Ce système couvre aujourd'hui les bassins océaniques du Pacifique, de l'océan Indien, des Caraïbes, de l'Atlantique Nord-Est et de la Méditerranée. Au-delà de l'alerte, l'UNESCO agit pour renforcer la résilience des communautés côtières grâce à plusieurs initiatives clés. Le programme Tsunami Ready de l'UNESCO, mis en œuvre dans 43 pays, forme les communautés côtières à la prévention des risques de tsunamis grâce à des plans d'évacuation, des campagnes d'information et des systèmes d'alerte locaux. Des exercices de simulation grandeur nature d'évacuations sont régulièrement organisés pour tester l'efficacité des chaînes d'alerte et sensibiliser les populations. L'Organisation soutient aussi activement la recherche scientifique dans ce domaine pour mieux comprendre comment les tsunamis se forment, se déplacent et impactent les zones côtières. La modélisation des risques, l'observation océanique ainsi que la cartographie des fonds marins permet ainsi une meilleure gestion de ces catastrophes océaniques. Le programme Tsunami Ready vise à construire des communautés résilientes grâce à des stratégies de sensibilisation et de préparation qui protégeront la vie, les moyens de subsistance et les biens contre les tsunamis dans différentes régions. L'objectif principal du programme est d'améliorer la préparation des communautés côtières aux tsunamis et de minimiser les pertes en vies humaines, en moyens de subsistance et en biens.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Vers un code minier des abysses

Trente ans après sa création, l'Autorité internationale des fonds marins (AIFM) s'impose plus que jamais comme l'acteur central d'un espace encore méconnu mais âprement convoité : les profondeurs océaniques situées au-delà des juridictions nationales. Depuis son siège de Kingston, en Jamaïque, l'organisation onusienne veille à ce que les ressources minérales de ces zones, riches en métaux rares, soient exploitées de manière équitable et durable – ou ne le soient pas du tout. Alors qu'États et entreprises privées se lancent dans une course effrénée à l'extraction des trésors sous-marins, l'AIFM entend faire barrage au chaos. « Il s'agit de notre patrimoine commun », explique sa secrétaire générale, Leticia Carvalho. Un rappel nécessaire à l'heure où les batteries de voitures électriques et les téléphones portables attisent une nouvelle ruée vers l'or des profondeurs – version cobalt, néodyme ou lanthane. Créée par la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, l'AIFM est chargée de gérer les ressources minérales présentes dans 54 % des océans, c'est-à-dire au-delà de toute souveraineté étatique. Elle a pour mandat d'encadrer les activités économiques dans les grands fonds, de garantir la protection de l'environnement marin, et de faire en sorte que les bénéfices tirés de ces ressources profitent à l'ensemble de l'humanité. Jusqu'ici, les États sont libres d'exploiter leurs zones économiques exclusives. Mais au-delà, aucune nation ni aucune multinationale ne peut prétendre à une appropriation unilatérale. D'où l'importance de l'AIFM, seule entité internationale habilitée à réguler ce patrimoine commun, devenu théâtre d'âpres batailles diplomatiques. Face à l'accélération des pressions extractives, l'AIFM planche sur un code minier censé poser les bases d'une exploitation responsable. L'objectif : concilier préservation des écosystèmes marins, principes de durabilité environnementale et partage équitable des retombées. Le projet de texte, au cœur de la 30^e session de l'organisation qui s'est achevée le 25 juillet à Kingston, suscite un vif intérêt. Car les enjeux sont colossaux. Le sous-sol marin regorge de métaux stratégiques : cuivre, cobalt, or, nickel, zinc, argent... autant de matériaux indispensables à la transition énergétique, aux technologies numériques, et aux ambitions géopolitiques des puissances maritimes. Mais au-delà des métaux, les abysses sont aussi devenus le réceptacle silencieux d'une autre menace : le plastique. En 2020, l'AIFM a adopté un programme de recherche scientifique mondiale pour mieux comprendre les écosystèmes profonds, favoriser le partage de données, et élucider le mystère du « paradoxe des plastiques manquants ». Chaque année, des millions de tonnes de déchets plastiques pénètrent dans les océans – mais une partie considérable reste introuvable.

INFO

ALGUES BRUNES

La « ceinture » des Sargasses

On en parlait jadis comme du « banc » des Sargasses : un banc d'algues qui croît et décroît chaque année au rythme des saisons, dans une région de l'Atlantique située à l'Est des États-Unis. Sauf que ce « banc » croît tant et si bien depuis une décennie qu'on en est plutôt venu à parler d'une « ceinture » des Sargasses : une bande faisant des milliers de kilomètres de long, qui s'étire du golfe du Mexique jusqu'aux côtes de l'Afrique. Ces grandes algues (ou « macroalgues ») deviennent un problème lorsqu'elles s'échouent sur les plages : comme tout organisme qui se décompose, ça dégage une odeur nauséabonde. Et avec des millions de tonnes, ça représente une grosse facture pour les autorités locales : il faut les ramasser, s'en débarrasser — et le tout, en essayant de ne pas faire fuir les touristes. Depuis le début de la saison estivale, le sud de l'Espagne et son littoral sont envahis par une prolifération sans précédent d'algues brunes invasives. Face à l'ampleur du phénomène, la seule solution reste un ramassage quotidien. Près de 1 200 tonnes d'algues retirées en quelques semaines, et jusqu'à 78 tonnes en une journée. Sur tout le littoral andalou, en Espagne, les algues brunes s'accumulent par vagues entières. Des tapis denses, glissants et malodorants apparaissent, étouffant plages et fonds marins. Présente en Méditerranée depuis 2015, cette algue ne connaît aucun prédateur local. En Méditerranée, aucune autre espèce ne s'en nourrit. Sans prédateur, elle a donc le champ libre pour coloniser les fonds marins, étouffer la faune locale et s'accrocher aux filets des pêcheurs.

INFO

FORÊTS HUMIDES

Reconnaissance internationale pour Madagascar

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture a salué les progrès réalisés dans la protection des forêts humides dans l'est de Madagascar, en retirant ces forêts de la liste du patrimoine mondial en péril, a annoncé récemment le ministère malgache de l'Environnement et du Développement durable dans un communiqué. Selon le ministère, cette reconnaissance internationale est le fruit d'un engagement soutenu pour la préservation d'une biodiversité exceptionnelle, répartie sur six parcs nationaux. Le ministère souligne que ce résultat témoigne de la qualité des réformes engagées, de la gouvernance renforcée, ainsi que des actions concrètes menées sur le terrain en faveur de la restauration écologique et de l'implication active des communautés locales. Ce retrait marque une nouvelle étape vers le développement d'un tourisme durable, la création d'emplois verts et le renforcement des financements pour les projets environnementaux locaux, a souligné à cette occasion le ministre de l'Environnement et du Développement durable, Max Fontaine. Les forêts humides de l'Atsinanana comprennent six parcs nationaux répartis le long des marges orientales de l'île. Ces forêts anciennes sont très importantes pour le maintien des processus écologiques nécessaires à la survie de la biodiversité unique de Madagascar qui abrite une flore et une faune qui ont évolué isolément.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Avec ses 170 membres, l'AIFM (Autorité internationale des fonds marins) incarne une tentative, rare, de gestion planétaire dans un espace sans frontières. Entre appétits miniers, pollution invisible et biodiversité fragile, les abysses sont à la croisée des chemins.

Repéré pour vous

Le séisme le plus puissant depuis 1952 (magnitude 8,8) n'a fait aucune victime au Kamchatka, à Sakhaline et dans les îles Kouriles, en Russie. Le plus gros dégât selon le gouverneur du Kamtchatka ? Un mur effondré dans un jardin d'enfants à Petropavlovsk-Kamchatski.

SIDI BEL-ABBÈS. CAMPAGNE DE MOISSON-BATTAGE

Amélioration de la production céréalière

La wilaya de Sidi Bel Abbès a enregistré une amélioration notable de la production céréalière durant la campagne de moisson-battage de la saison agricole en cours, grâce aux efforts conjoints de l'ensemble des acteurs du secteur, a indiqué, jeudi, le wali Kamel Hadji.

En marge d'une visite d'inspection à plusieurs exploitations agricoles, le même responsable a souligné que la wilaya a réalisé des résultats significatifs cette saison, confirmant son statut de région agricole prometteuse, et ce grâce à la coopération entre les agriculteurs, les partenaires techniques et les professionnels du domaine.

A ce jour, quelque 70.000 quintaux de différentes variétés de céréales ont été collectés, a précisé le wali, ajoutant que la direction des Services agricoles a mis en place un dispositif organisationnel complet pour assurer la collecte et le stockage des récoltes dans de bonnes conditions, avec 15 points de collecte répartis à travers la wilaya. La superficie emblavée a atteint 86.737 hectares, dont 13.334 ha pour le blé dur, 9.095 ha de blé tendre et 62.092 ha d'orge, marquant ainsi un progrès significatif par rapport aux saisons précédentes, a ajouté la même source. Selon M. Hadji, les efforts consentis ont permis une amélioration qualitative des performances, reflétant l'avancée réalisée par la wilaya en matière de développement agricole, soutenue par des projets stratégiques ayant contribué à ces résultats positifs. Cette dynamique s'est concrétisée sur le terrain grâce à l'adoption de pratiques agricoles modernes, au recours à des moyens techniques avancés



ainsi qu'au suivi de proximité assuré par les services compétents, renforçant ainsi la préparation et la réactivité des agriculteurs face aux exigences de la saison. Pour une prise en charge optimale de cette

campagne, 413 moissonneuses-batteuses ont été mobilisées et 15 points de collecte ont été équipés, avec une capacité de stockage dépassant 1,3 million de quintaux.

BOUIRA. SAHARIDJ

Lancement prochain des travaux d'extension de la RN n 30

Des travaux d'extension de la route nationale RN 30, qui traverse la commune montagneuse de Saharidj, à l'est de Bouira, seront bientôt lancés pour fluidifier le trafic et protéger les automobilistes des risques liés aux chutes de pierres, a-t-on appris jeudi auprès de la direction des travaux publics (DTP). Ces travaux d'extension concernent le tronçon reliant la ville de Saharidj au village montagneux d'Imesdurar, où des chutes de pierres menacent sérieusement les usagers de cet axe routier. "Les études techniques sont en phase finale, et les travaux devront bientôt démarrer pour étendre

cette voie et protéger les automobilistes des risques de chutes de pierres", a expliqué à la presse, le directeur des travaux publics, Noureddine Gasmî. La RN n 30 est un axe très important reliant trois wilayas, à savoir, Bouira, Béjaïa et Tizi Ouzou via le col d'Aswel et de Tizi N'Kouilal, selon les détails fournis par le même responsable. Pour mener à bien ce projet, les services communaux de Saharidj, ceux de la DTP et un groupe d'experts nationaux et étrangers ont récemment effectué une visite sur place pour examiner de près les solutions techniques nécessaires et possibles, notamment

pour résoudre le problème des chutes de pierres. Une enveloppe financière de l'ordre de 220 millions de dinars sera allouée à cet important projet, selon les détails recueillis auprès de la DTP. Reliée également à la RN 33 via Tikjda et Aswel, la route nationale n 30 a un impact positif sur le plan économique dans la région, car elle donne accès à plusieurs sites touristiques, comme Tala Rana, Imesdurar, Aswel et Tikjda. Des dizaines de touristes et de visiteurs empruntent d'ailleurs cette route, chaque semaine pour s'y rendre, notamment durant les week-ends.

ORAN. AQUACULTURE

Ensemencement de 20.000 alevins de Tilapia rouge

Pas moins de 20.000 alevins de tilapia rouge ont été ensemencés au niveau de l'Unité agricole de production (UAP) de Oued Tlélat (Oran), a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction locale de la Pêche et de l'aquaculture. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la première phase du programme d'ensemencement aquacole pour l'année 2025, qui vise l'introduction de 200.000 alevins de cette espèce de poisson, connue pour son haut rendement de production et sa capacité à s'adapter à l'environnement local, a-t-on précisé de même source. Menée en coordination entre la direction de la Pêche et de l'aquaculture de la wilaya d'Oran et l'UAP de Oued Tlélat, l'opération s'est déroulée dans des conditions techniques conformes aux normes de qualité, a-t-on encore noté, ajoutant que les prochaines phases du programme se poursuivront de manière régulière afin d'atteindre les objectifs fixés d'ici la fin de l'année. Les autorités publiques, visent à travers ce programme, à promouvoir et à étendre l'activité de l'aquaculture, notam-

ment dans les wilayas disposant de conditions naturelles favorables, contribuant ainsi à diversifier les sources de production halieutique et à renforcer l'approvisionnement local en produits de la mer.

MILA. ZONE D'EXPANSION URBAINE "MARCHO"

Mise en service du système d'AEP

Le système d'approvisionnement en eau potable de la zone d'expansion urbaine "Marcho" sur les hauteurs de la ville de Mila a été mis en service, a-t-on appris jeudi auprès du directeur local de l'hydraulique, Bouacha Benouareth. Les travaux de mise en place de ce système d'alimentation en eau potable ont porté sur la réalisation d'un château d'eau de 500 m3 de capacité, d'une canalisation de transfert d'eau de 1.665 mètres, d'une station de pompage et d'un réseau de distribution au niveau des quartiers du site "Marcho" inférieur, a précisé à l'APS le même responsable. L'objectif du projet réalisé en 17 mois pour une enveloppe financière de 106 millions DA est d'approvisionner en eau potable 7.000 habitants de la zone d'expansion urbaine "Marcho" qui accueille plusieurs programmes de logements des diverses formules dont celle de location-vente, selon la même source. Ce système représente la seconde et dernière tranche du projet d'alimentation en eau potable de ce pôle urbain de Mila qui a mobilisé au total une enveloppe financière de 300 millions DA, a-t-on indiqué.

MASCARA. HABITAT

Attribution de 80 logements promotionnels aidés dans la ville de Maoussa

Quatre-vingts (80) logements promotionnels aidés (LPA) ont été attribués, jeudi, dans la ville de Maoussa, wilaya de Mascara, a-t-on appris auprès de la cellule de communication des services de la wilaya. Cette opération, supervisée par le wali de Mascara, Fouad Aïssi, accompagné des autorités locales de la daïra de Ghriss, a été marquée par la remise des clés et des décisions d'attribution aux bénéficiaires de ce quota de logements, inscrit dans le cadre de la nouvelle formule de logement promotionnel aidé. Par ailleurs, les travaux de réalisation de plus de 400 unités LPA seront bientôt lancés dans différentes communes de la wilaya, selon la même source. Actuellement, plus de 2800 unités sont en cours de réalisation dans le cadre de cette nouvelle formule de logement promotionnel aidé, réparties à travers 20 communes, avec un taux d'avancement des travaux variant entre 55 et 90 pour cent, indiquent les mêmes services. La wilaya de Mascara a bénéficié, depuis 2020 jusqu'à la fin du premier semestre de l'année en cours, de plus de 6100 logements promotionnels aidés dans le cadre de la nouvelle formule, selon les statistiques de la direction locale du Logement.

MÉDÉA. DTP

Lancement de travaux d'ouverture de routes en zones rurales

Des travaux d'ouverture et d'aménagement de routes ont été lancés dans de nombreuses communes rurales de la wilaya de Médéa dans le but de revitaliser ces régions et rompre l'isolement des habitants des villages et des hameaux enclavés, a-t-on appris, jeudi, auprès des services de la wilaya. Financés dans le cadre du fonds de garantie et de solidarité des collectivités (FGSCL), les travaux engagés vont permettre de désenclaver près d'une dizaine de villages éparpillés à travers les zones rurales des communes d'Ouled-Antar, Sidi-Ziane, Ouamri, El-Azzizia et Bouaïche, a-t-on indiqué. Ces routes seront reliées à des chemins communaux et de wilaya qui assurent la jonction entre les chefs-lieux des communes ciblées et les régions concernées par ce projet, facilitant, d'une part, le déplacement des habitants, et contribuant, d'autre part, au développement des activités agricoles, a souligné la même source. Des projets de désenclavement similaires ont été réalisés, au début de l'année en cours, au profit des habitants des zones rurales des communes de Mihoub, Mezghena, Bouskène, Sedraya, Chellalet-El-Adhaoura, Saneg, Mfatha, Beni-Slimane et Khems-Djouamaâ, selon les services de la wilaya.

AÏN-TÉMOUCHENT. USINE DE CHAT EL-HILAL

Plus d'un milliard m3 d'eau dessalée depuis sa mise en service

L'usine de dessalement de l'eau de mer de "Chat El-Hilal" à Beni Saf (Aïn Témouchent) a franchi le cap d'un (01) milliard m3 d'eau dessalée produite depuis sa mise en service en 2009, indique, jeudi, un communiqué du groupe Sonatrach. Ce niveau cumulé de production atteint mercredi à 12h26, se veut une "réalisation couronnant l'efficacité des systèmes d'exploitation et de maintenance, utilisés par Sonatrach", estime le groupe. A ce propos, la Sonatrach a réaffirmé l'importance stratégique qu'elle accorde au domaine du dessalement de l'eau de mer, soulignant que "les résultats obtenus traduisent son engagement ferme à contribuer efficacement au renforcement de la sécurité hydrique, en vue de répondre aux besoins des citoyens et de garantir la continuité de l'approvisionnement en eau potable". L'usine de Chat El-Hilal, relevant de l'Algerian Energy Company (AEC), filiale du groupe Sonatrach, et de la société Beni Saf Water Company (BWC), jouit d'une capacité de production de 200.000 m3/jour et permet l'approvisionnement en eau dessalée des wilayas d'Oran et d'Aïn Témouchent.



INTOXICATIONS ALIMENTAIRES

Un problème de santé nécessitant davantage de vigilance et de contrôle

Les intoxications alimentaires constituent l'un des problèmes de santé les plus fréquents durant la période estivale, en raison de la hausse des températures favorisant une prolifération rapide des bactéries dans les aliments, en l'absence de conditions de conservation et d'hygiène, d'où la nécessité de renforcer davantage la vigilance et le contrôle afin de préserver la santé publique.

A ce propos, le directeur général de l'Institut national de santé publique (INSP), Abderrezak Bouamra a souligné que la hausse des températures et du taux d'humidité durant l'été représente l'un des principaux facteurs accélérant la croissance des bactéries dans les denrées alimentaires, ce qui entraîne une recrudescence des cas d'intoxication alimentaire durant cette période de l'année, ajoutant que le mauvais stockage des aliments et leur conservation à des températures inappropriées contribuent à aggraver la situation. Parmi les autres causes susceptibles de provoquer l'intoxication, figurent la contamination des aliments, la négligence de l'hygiène personnelle et de la propreté des ustensiles, ainsi que la consommation de produits insuffisamment cuits, explique Bouamra. Pour les catégories les plus exposées aux intoxications alimentaires, le DG de l'INSP a précisé qu'il s'agit des personnes à faible immunité, notamment les enfants dont le système immunitaire est encore en développement, les personnes âgées dont les défenses immunitaires diminuent avec l'âge, ainsi que les personnes atteintes de maladies chroniques et les femmes enceintes, chez qui l'intoxication peut entraîner une fausse couche ou un accouchement prématuré. Afin de renforcer la prévention, Bouamra a souligné la nécessité de consommer des aliments frais et récemment cuits, tout en veillant à leur conservation à des températures appropriées, ainsi que de respecter les règles d'hygiène personnelle et de la propreté des ustensiles de cuisine. Il a appelé les consommateurs à éviter les aliments de provenance douteuse et à consulter un médecin dès l'apparition de symptômes évocateurs d'une intoxication.

« LA RESTAURATION RAPIDE, SOURCE



MAJEUR D'INTOXICATION »

De son côté, le président de l'Ordre Algérien des Médecins, Dr Mohamed Bekkat Berkani, a mis en garde contre les dangers liés au non-respect des conditions de conservation des aliments ou à la consommation de produits exposés à l'air libre, notamment en période de fortes chaleurs, ce qui favorise une prolifération exponentielle des germes pouvant entraîner des intoxications alimentaires nécessitant une admission en réanimation. Il a également insisté sur l'importance de la vigilance lorsqu'il s'agit de la restauration rapide (fast-food), qui représente une source majeure d'intoxication alimentaire, appelant les estivants fréquentant les plages et les espaces de loisirs à conserver correctement les plats préparés à domicile et à faire preuve de prudence avec les produits prêts à consommer, leur contrôle étant difficile.

L'APOCE MISE SUR LA SENSIBILISATION ET L'INFORMATION

De son côté, le président de l'Association de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE), Mustapha Zebdi, a expliqué que l'intoxication alimentaire peut résulter de négligences de la part du producteur, des opérateurs économiques, des vendeurs ou même des consommateurs eux-mêmes. Il a ainsi appelé l'ensemble des acteurs à faire preuve de vigilance et à assumer pleinement leur responsabilité dans la garantie de la sécurité alimentaire. Il a également souligné que de nombreux

cas d'intoxications alimentaires surviennent dans des contextes collectifs, notamment dans les restaurants ou lors de mariages et de banquets, ce qui nécessite une vigilance accrue de la part des organisateurs de ces événements avec la désignation de spécialistes pour superviser le contrôle sanitaire des aliments servis. Zebdi a révélé plusieurs manquements contribuant à l'augmentation des cas d'intoxication, notamment l'interruption de la chaîne du froid, à laquelle certains recourent pour réduire la consommation électrique, surtout pendant la nuit, ainsi que les mauvaises manipulations des aliments, que ce soit à mains nues ou à l'aide d'ustensiles contaminés. Concernant les produits les plus souvent en cause dans les intoxications, les produits laitiers et ses dérivés arrivent en tête, suivis par les viandes de toutes sortes, puis les œufs et les préparations qui en contiennent, comme les sauces et les pâtisseries. Sur la sensibilisation, l'intervenant a mis en avant l'importance d'intensifier les campagnes de sensibilisation pendant la saison estivale, à travers des visites de terrain en coordination avec les partenaires institutionnels, ainsi que la diffusion de spots de sensibilisation sur les réseaux sociaux. En conclusion, Zebdi a appelé les consommateurs à faire preuve de davantage de conscience sanitaire, à ne pas prendre à la légère la manipulation des denrées sensibles et à veiller au respect de la chaîne du froid pour préserver leur santé.

Ania N.

SAISON ESTIVALE

Sorties sur le terrain pour prévenir les intoxications alimentaires

Les directions du commerce intérieur et de la régulation du marché national poursuivent, depuis le début de la saison estivale, à travers l'ensemble des wilayas du pays, leurs sorties de contrôle intensives sur le terrain visant à prévenir les intoxications alimentaires, dans le cadre du programme de contrôle mis en place pour la période estivale. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une «série d'interventions préventives visant à garantir la salubrité des produits proposés à la consommation et à limiter toute pratique susceptible de nuire à la

santé des citoyens, notamment en période de fortes chaleurs et face à l'augmentation de la consommation de certains produits en été». Ces opérations visent également à renforcer la sensibilisation collective quant à l'importance du respect des règles d'hygiène et de la sécurité alimentaire, en particulier en cette période de fortes chaleurs qui accroît les risques d'intoxications alimentaires résultant d'une mauvaise conservation ou préparation, ou encore d'une exposition anarchique de produits périssables.

A. N.



A RETENIR

Qu'est-ce qu'une intoxication alimentaire ?

Une intoxication alimentaire est une infection digestive généralement liée à la consommation d'aliments contaminés par des bactéries (campylobacter, salmonelle, E. coli, listeria, etc...). Ces bactéries sont naturellement présentes dans certains des aliments, toutefois, avec cette température élevée, elles ont tendance à augmenter et à se multiplier rapidement. L'intoxication alimentaire est aussi liée à la consommation d'aliments mal manipulés ou non suffisamment cuits.

Quels sont les symptômes d'une intoxication alimentaire ?

Les troubles digestifs causés par l'intoxication alimentaire se manifestent par les symptômes survenant généralement durant les 24H qui suivent l'ingestion de l'aliment responsable. Les principaux symptômes d'une intoxication alimentaire sont : nausées; vomissements; douleurs abdominales; diarrhée; maux de tête et fatigue; fièvre élevée (peu fréquente).

Qui sont les personnes à risque ?

Les personnes âgées; les jeunes enfants du fait que leur système immunitaire soit fragile; les femmes enceintes; les personnes qui souffrent de maladies intestinales chroniques ou des maladies qui affaiblissent le système immunitaire, tout comme le VIH, les cancers, la maladie de Crohn, etc... Toutefois, une personne adulte en bonne santé n'est pas à exclure car l'intoxication alimentaire n'épargne personne surtout avec les nombreuses tentations de l'été (Fast Food, crudités, fruits de mer, etc...).

Comment prévenir une intoxication alimentaire ?

Il faut voir le réflexe de se laver soigneusement les mains avec de l'eau et du savon après chaque passage aux toilettes, avant de préparer ses repas et avant de manger. Il faut bien rincer les fruits et légumes avant de les manger. Entreposer et conserver les aliments à des températures adéquates, tout en conservant convenablement les aliments crus, idéalement dans des boîtes avec couvercles ou les couvrir avec de la cellophane pour les protéger de l'air. Bien cuire les aliments (viande, poisson, poulet, œufs, légumes, etc...); et choisir des produits laitiers pasteurisés.

Les gestes à retenir en cas d'intoxication :

En plus des recommandations citées ci-dessus pour prévenir l'intoxication, voici les bons gestes à suivre en cas d'intoxication : il faut boire suffisamment d'eau minérale (riche en Sodium) pour éviter la déshydratation et compenser la perte en sels minéraux. Eviter de manger des aliments trop gras, trop épicés ou riches en fibres. Prendre un temps de repos. Favoriser une alimentation plutôt liquide (soupe, purée, yaourt, etc...). En cas de diarrhée, favoriser une alimentation anti-diarrhéique en consommant du riz, des bananes, etc...

Quand faut-il consulter le médecin ?

Si les symptômes persistent au bout de deux jours ou si vous vomissez de manière incontrôlable, votre fièvre est élevée et si vous remarquez du sang dans vos selles, consultez un médecin en urgence. Les enfants et personnes âgées (les personnes à risque) doivent consulter immédiatement après l'apparition des premiers symptômes.

Lydia Zeggane

MORT DE QUATRE PERSONNES AU STADE DU 5-JUILLET

Ouverture d'une information judiciaire

Des nouvelles dans le dossier du drame survenu le 21 juin dernier au stade du 5-juillet à la fin du match de l'ultime journée du championnat de Ligue 1 de football entre le MC Alger et le NC Magra. En effet, le parquet près le tribunal de Bir Mourad Raïs (Alger) a ordonné, jeudi passé, l'ouverture d'une information judiciaire pour "négligence et imprudence" ayant entraîné la mort de quatre (4) personnes dans les tragiques événements en question.

"Conformément aux dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Raïs informe l'opinion publique que, suite à l'enquête ouverte par les services de la police judiciaire et la commission ministérielle ad hoc sur les tragiques événements survenus lors du match MC Alger-NC Magra au stade du 5 Juillet, ayant fait (4) morts et plusieurs blessés, le parquet a ordonné l'ouverture d'une information judiciaire sur ces graves faits pour négligence et imprudence ayant entraîné la mort et divers préjudices corporels, conformément aux articles 288 et 289 du Code pénal, afin de déterminer les responsabilités et d'engager les poursuites contre toute personne dont l'implication dans ces faits est établie", a précisé le communiqué de l'instance judiciaire. "Toutes les mesures légales seront prises avec rigueur et fermeté contre toute personne ayant commis ces graves faits, directement ou indirectement", a souligné la même source, ajoutant que "le parquet informera l'opinion publique des résultats de l'information judiciaire en temps voulu". Cette action intervient au lendemain de l'annonce par la présidence



de la République par laquelle elle a informé avoir reçu le rapport final de la commission d'enquête chargée de faire la lumière sur les circonstances et les détails du drame survenu au stade du 5 Juillet, lors du match suscit.

Ce rapport a été établi en exécution d'un ordre du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui avait ordonné l'ouverture d'une enquête approfondie sur cette affaire.

La Présidence a précisé que le rapport a été transmis aux autorités judiciaires compétentes, qui ont été chargées de prendre les mesures juridiques appropriées, conformément à la loi, dans un souci de justice et de transparence.

La tragédie a assombri la célébration du sacre du MC Alger, couronné cham-

pion de Ligue 1 pour la deuxième fois consécutive et la neuvième de son histoire, après la mort de quatre supporters et la blessure d'autres personnes, suite à une chute depuis la tribune supérieure du stade du 5 Juillet, lors des festivités de fin de saison.

Suite au drame survenu dans les tribunes, la Ligue de football professionnel a décidé d'annuler la cérémonie de remise du trophée de champion, et ce, jusqu'à nouvel ordre, en signe de solidarité avec les familles des victimes et par respect pour les sentiments des supporters. On attend désormais les conclusions des enquêtes ordonnées par le président de la République pour établir les responsabilités.

Hakim S.

SÉLECTION NATIONALE

Bouanani envoie un message fort à Petkovic

L'international algérien, Badredine Bouanani, a adressé un message fort au sélectionneur de l'équipe nationale algérienne, Vladimir Petkovic, exprimant sa ferme volonté de gagner la confiance du technicien bosnien et de s'imposer comme un élément clé du onze de départ des Fennecs lors des prochaines échéances, à commencer par la Coupe d'Afrique des Nations prévue au Maroc à la fin de cette année.

Dans une déclaration publiée sur le site officiel de l'OGC Nice, Bouanani a évoqué ses grandes ambitions pour cette saison, tant avec son club qu'avec la sélection nationale. L'ailier algérien a affirmé vouloir devenir un titulaire indiscutable sous les ordres de son nouvel entraîneur à Nice, Franck Haise, et contribuer à la qualification du club en Ligue des champions.

Il a déclaré : « Une saison réussie, pour moi, c'est être titulaire et réussir à se qualifier pour la Ligue des champions. C'est mon objectif avec Nice. »



Né en 2004, Bouanani a également exprimé son vif désir de faire oublier son absence douloureuse lors de la dernière CAN, disputée en Côte d'Ivoire :

« C'était très difficile pour moi de rater la dernière Coupe d'Afrique. Maintenant, je travaille dur pour gagner la

confiance du sélectionneur Vladimir Petkovic », a-t-il ajouté. « Je vais rester pleinement concentré cette saison, car c'est une année très importante pour moi », a-t-il précisé, montrant clairement son ambition de figurer dans la liste finale de l'Algérie pour le prochain tournoi continental.

Bouanani a souligné que l'amélioration de ses statistiques offensives avec Nice serait la clé pour revenir en force en sélection : « Je veux faire mieux que la saison dernière », a-t-il déclaré, insistant sur sa volonté d'être plus décisif et efficace dans le dernier tiers du terrain, en s'appuyant sur l'expérience acquise malgré son faible temps de jeu la saison passée.

Le jeune talent est apparu dans un documentaire publié par l'OGC Nice sur le stage de préparation de l'équipe en Autriche, où il a partagé son quotidien et ses ambitions pour la nouvelle saison. Il a réitéré son engagement à franchir un cap dans sa carrière, notamment sur la scène internationale. Considéré comme l'un des espoirs les plus prometteurs du football algérien en Europe, grâce à sa technique, sa vitesse et sa capacité à faire la différence, Bouanani pourrait représenter une option très intéressante pour Vladimir Petkovic lors des prochaines compétitions. H. S.

S
T
R
O
P
S

TIRAGE AU SORT DU CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

Des affiches à couper le souffle d'entrée

La tirage au sort du championnat de la Ligue algérienne de football, effectué jeudi passé, a donné lieu à un début de saison 2025-2026 explosif, en opposant dès la première journée les deux clubs phares de la capitale, le MC Alger et le CR Belouizdad.

Ce match pourrait, théoriquement, avoir lieu entre le champion en titre et son rival éternel. Toutefois, sa tenue à la date prévue — le week-end du 21 au 23 août prochain — reste incertaine, en raison de la participation d'un grand nombre de joueurs des deux équipes au Championnat d'Afrique des Nations (CHAN) réservé aux joueurs locaux, qui débutera le 2 août, surtout si la sélection algérienne « A' » atteint les phases avancées de la compétition.

Une source au sein de la Ligue de football professionnel (LFP) a indiqué que l'instance n'écarte pas la possibilité de reporter certains matchs de la première journée, notamment le choc MC Alger – CR Belouizdad, si la participation des joueurs locaux se prolonge au-delà du 20 août.

Parmi les absences potentielles figurent cinq joueurs du MC Alger : Mohamed Reda Halaimia, Ayoub Ghzal, Akram Bouras, Mohamed Benkhemassa et Sofiane Bayazid, contre quatre du CR Belouizdad : Noufel Khachef, Bilal Boukerchaoui, Abderrahmane Meziane et Abdennour Belhocini.

Ces absences priveraient les deux entraîneurs d'éléments clés dans tous les compartiments, tout en posant un véritable dilemme au staff technique de la sélection A' entre l'intérêt de l'équipe nationale et le bon déroulement du championnat algérien.

Si le match n'est pas reporté, il promet un affrontement tactique intense entre le nouvel entraîneur sud-africain du MC Alger, Rhulani Mokwena (38 ans), et son homologue allemand du CR Belouizdad, Sven Ramovic (46 ans).

Les deux techniciens s'étaient déjà affrontés dans le championnat sud-africain, lorsque Ramovic dirigeait le club Galaxy et Mokwena les Mamelodi Sundowns. Leur rivalité avait donné lieu à des tensions personnelles et des échanges verbaux houleux lors de conférences de presse.

Cette rivalité se retrouve aujourd'hui dans un nouveau contexte, alimenté par l'histoire de compétitivité féroce entre les deux clubs algérois, ce qui donne à cette rencontre une dimension bien plus importante qu'un simple match d'ouverture. Par ailleurs, le choc entre la JS



Kabylie et l'USM Alger n'est pas moins important, surtout au regard des recrutements de qualité opérés cet été par les Canaris, ayant attiré des joueurs expérimentés et talentueux. En face, l'USM Alger traverse une période difficile, aussi bien sur le plan administratif que sportif, marquée par des préparatifs tardifs et des options techniques limitées en raison de l'échec à recruter un nouvel entraîneur.

Ce match constituera donc un test réel pour la nouvelle image que la JS

Kabylie souhaite afficher cette saison, ainsi que pour l'état de préparation de l'USMA, récemment vainqueur de la Coupe d'Algérie.

Hakim S.

Programme de la 1re journée (Jeudi 21, vendredi 22 et samedi 23 août) : O Akbou-ES Mostaganem, MC Oran-ES Ben Aknoun- JS Kabylie-USM Alger, MC Alger-CR Belouizdad, Paradou AC-ASO Chlef, USM Khenchela-ES Sétif, JS Saoura-MB Rouissat, MC El Bayadh-CS Constantine.

MC ORAN

Toujours pas de nouvel entraîneur

Le MC Oran clôture ce jeudi son premier stage estival de préparation pour la saison de football 2025-2026, qui s'est déroulé pendant une dizaine de jours à Oran. Un second stage est prévu dès le début de la semaine prochaine, très probablement à Alger, selon la direction du club. Ce premier regroupement a été supervisé par le nouveau directeur sportif, Si Tahar Chérif El-Ouazzani, en attendant la nomination d'un nouvel entraîneur. Les nouveaux dirigeants du club, parrainé par la compagnie "Hyproc", spécialisée dans le transport maritime des hydrocarbures, n'ont pas encore désigné un successeur à Abdelkader Amrani, qui a quitté les "Hamraoua" dès les premiers jours de la préparation estivale. La direction espère trancher sur le dossier de l'entraîneur avant le début du deuxième stage, assure-t-on encore. Par ailleurs, cinq nouveaux joueurs ont été recrutés jusqu'à présent : le latéral gauche Kaddour Oussama (en provenance de l'USM Khenchela), le défenseur central Abderrahim Hamra, le milieu défensif botswanaïse Edwin Mohetsiwa, et le latéral droit Mokhtar Belkhitir – ces trois derniers ayant évolué à l'ASO Chlef –, ainsi que le milieu offensif Chakib Aoudjane, venu de l'ES Mostaganem. Parallèlement à cette opération de recrutement, qui ne s'est pas encore terminée, les contrats du gardien de but Mendil et de l'attaquant Goudjil ont été prolongés pour cinq saisons supplémentaires. Du côté des départs, Ramdani Sami, Zoubir Motrani et Abdelhafid Benamara ont été libérés. La direction de la formation d'El-Bahia souhaite également résilier les contrats d'autres joueurs, avec qui des négociations financières sont en cours, à l'image de Aribi, Dahar et Senhadji, selon la même source.

USM ALGER

Bouderbala s'engage pour 3 ans

L'attaquant Mohamed Bouderbala (20 ans) s'est engagé avec l'USM Alger, en provenance de l'USM El Harrach, pour un contrat de trois ans, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, mercredi dans un communiqué. C'est la deuxième recrue annoncée par le club algérois lors de cette période des transferts après avoir conclu avec le défenseur international camerounais, Che Malone Junior (26 ans), qui a signé un contrat de deux saisons. De son côté, le défenseur central Hocine Dhiri est revenu au club algérois après la fin de son prêt pour 6 mois au sein du club koweïtien d'Al Qadissiya, a ajouté la même source. Le détenteur de la Coupe d'Algérie 2025 a entamé cette semaine un stage de six jours à Alger, sous la conduite du préparateur physique Belaïd Medjahed, en attendant l'arrivée d'un nouvel entraîneur. Côté départs, le club algérois s'est passé plusieurs jours de services de trois joueurs : le milieu offensif bolivien Adalid Terrazas, le milieu de terrain Oussama Chita, et le défenseur congolais Kevin Mondeko, alors que le défenseur Imad-Eddine Azzi, a préféré rejoindre le club russe d'Anzhi Makhachkala, après la fin de son prêt pour une saison, en provenance du club koweïtien de Kazma SC.

IL EST TOUJOURS DANS LE FLOU

Bennacer proposé à la Juventus...

Le journal italien La Repubblica a rapporté, ce week-end, que l'international algérien Ismaël Bennacer a été proposé à la Juventus.

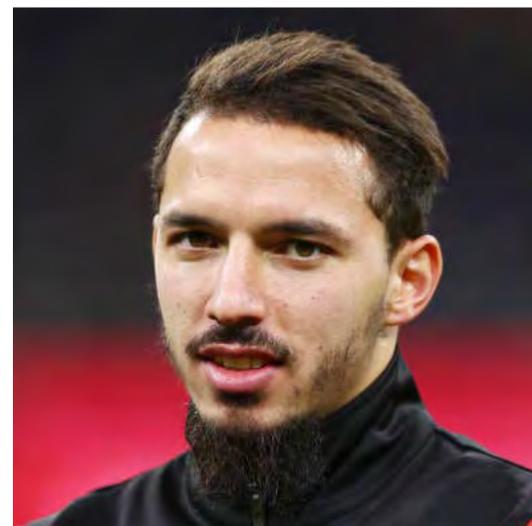
Selon les détails publiés, l'AC Milan a soumis une offre à la Juventus pour tenter de recruter l'attaquant serbe Dušan Vlahović. Le club lombard aurait proposé les services de Bennacer, accompagnés d'une somme de 10 millions d'euros, dans le cadre d'un échange.

Écarté des terrains en raison de blessures récentes, Bennacer a ainsi été inclus dans cette offre d'échange. Toutefois, l'opération semble difficile à concrétiser en pratique, en raison de sa complexité. La Repubblica indique également que la réponse de la Juventus a été « froide », sans fournir davantage de précisions.

Par ailleurs, le journaliste français Santi Aouna a démenti l'existence de toute offre officielle du club saoudien d'Al-Ittihad à l'AC Milan concernant Bennacer.

Bien que le milieu de terrain algérien soit favorable à l'idée d'évoluer en Arabie saoudite, Al-Ittihad n'a encore entrepris aucune démarche formelle à ce sujet, selon la même source.

Bennacer reste suivi par plusieurs clubs du Golfe, ainsi que par quelques formations européennes, telles que l'Olympique de Marseille



et, dans une moindre mesure, la Fiorentina.

Toutefois, l'avenir du joueur de 27 ans ne dépend pas uniquement de lui, car il est sous contrat avec le

Milan AC jusqu'à l'été 2027, ce qui donne au club milanais un rôle clé dans la décision concernant son futur.

Hakim S.

MATCH D'OUVERTURE DU CHAN-2024, TANZANIE-BURKINA FASO

L'Algérien Bekouassa au sifflet

La commission d'arbitrage de la Confédération africaine de football (CAF), a désigné un trio arbitral algérien, conduit par Lotfi Bekouassa, pour diriger le match d'ouverture du 8e Championnat d'Afrique des nations CHAN-2024 (décalé à 2025), Tanzanie-Burkina Faso (Gr.B), samedi au stade Benjamin Mkapa à Dar Es-Salaam (18h00, heures algériennes). Bekouassa sera assisté

de ses compatriotes : Adel Abane (1e assistant) et Houssam Benyahia (2e assistant), alors que le quatrième arbitre est l'Algérien Lahlou Benbrahim. L'autre match du groupe B opposera dimanche Madagascar à la Mauritanie, à Dar Es-Salaam (18h00). Versée dans le groupe C, l'Algérie débute la compétition le lundi 4 août face à l'Ouganda au stade Mandela National de Kampala (18h00, heures algériennes), avant de croiser le fer avec l'Afrique du Sud le vendredi 8 août (15h00). Les Verts affronteront ensuite la Guinée le 15 août (15h00), puis concluront le phase de groupes face au Niger le lundi 18 août au stade Nyayo de Nairobi (18h00). Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale, prévus les 22 et 23 août 2025.

WA TLEMCCEN

L'arrivée de l'entraîneur Bouziane Rahmani officialisée

Le technicien Bouziane Rahmani a signé son contrat pour devenir le nouvel entraîneur du WA Tlemcen en vue de l'exercice footballistique 2025-2026, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction de ce club de Ligue 2 de football (Gr. centre-ouest). Cette dernière, dont l'équipe retrouve le deuxième palier après deux années passées en inter-régions, a jeté son dévolu sur Rahmani qui possède une grande expérience de la Ligue 2 pour avoir dirigé plusieurs formations de cette division, comme le MC Saïda, la JS Jijel, l'ES Mostaganem et le GC Mascara. Ce coach succède à Salem Laoufi, qui avait débauché dans la ville des "Zianides" au milieu de l'exercice passé, parvenant à mener les "Bleu et Blanc" vers la Ligue 2, mais son contrat n'a pas été renouvelé. Bouziane Rahmani dirigera, ce jeudi, sa première séance d'entraînement avec les "Bleu et Blanc" qui ont lancé, depuis dimanche dernier, leur préparation d'intersaison sous la houlette de l'entraîneur adjoint, Laaradj Boushaba, et le coach des gardiens de but, Hichem Mezair, précise-t-on de même source. Le WAT, qui il y a quatre saisons évoluait en Ligue 1, a connu cet été des changements sensibles au sein de son effectif après avoir recruté pas moins de 16 nouveaux joueurs. Le président de la section football, Mohamed Ghemadi, a déclaré à l'APS que l'objectif de la direction est de "remettre le club à la place qui lui sied parmi l'élite".

La LFP insiste sur le respect strict du calendrier

Le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Amine Mesloug, a insisté sur la nécessité de respecter "rigoureusement" le calendrier de la saison 2025-2026 de Ligue 1 Mobilis, dont le tirage au sort a été effectué jeudi à Alger. "Le calendrier doit être respecté à la lettre. A chaque édition de la Coupe du monde, la FIFA adresse une note à toutes les fédérations nationales pour que les championnats se terminent au mois de mai. Nous serons donc dans l'obligation de faire respecter ce calendrier avec rigueur et fermeté", a déclaré Mesloug, dans son allocution adressée aux représentants des clubs de l'élite, avant le tirage au sort. Le président de la LFP a souligné les nombreux défis qui attendent le football national durant la saison, notamment les participations prévues aux tournois internationaux. "Nos sélections seront face à un gros défis : CHAN, CAN, Coupe arabe de la FIFA, et Inchallah la Coupe du monde, d'où l'importance de respecter le calendrier du championnat". Le premier responsable de l'instance dirigeante de la compétition professionnelle, a rappelé que la saison précédente avait été marquée par de nombreux matchs reportés, une situation contraire aux orientations de la Ligue, selon ses propos. "Cela n'a pas arrangé les affaires de la LFP", a-t-il regretté, appelant les clubs à "une meilleure coordination" avec la LFP pour garantir "la réussite du prochain exercice, qui s'annonce difficile". Enfin, Mesloug a salué l'accession du MB Rouissat et de l'ES Ben Aknoun en Ligue 1, et souhaité plein succès aux clubs engagés dans les compétitions africaines interclubs : le MC Alger et la JS Kabylie, en Ligue des champions, alors que l'USM Alger et le CR Belouizdad, seront en lice en Coupe de la Confédération.

CR BELOUIZDAD

Belhocini, troisième recrue

L'attaquant Abdenour Belhocini, dont le contrat avec le CS Constantine est arrivé à terme, s'est engagé jeudi pour trois saisons avec le CR Belouizdad, a appris l'APS auprès du club de la Ligue 1 Mobilis de football. Considéré comme l'un des joueurs les plus convoités durant ce mercato estival, Belhocini (28 ans) a fini par rejoindre le Chabab, lui qui avait également été contacté par le MC Alger, la JS Kabylie, ou encore l'USM Alger. L'enfant de Sidi Bel-Abbès s'est distingué lors du précédent exercice, en marquant 10 buts et délivrant 3 passes décisives en 31 matchs, toutes compétitions confondues. Il devient la troisième recrue estivale du CRB, après l'attaquant international albanais Redon Xhixha (26 ans), en provenance de Qarabag FK

(Div.1 azerbaïdjanais), et le milieu offensif du Paradou AC, Djaber Kaâssis (26 ans). Belhocini fait partie du groupe des 26 joueurs retenus par le sélectionneur de l'équipe nationale A' Madjid Bougherra, pour prendre part au Championnat d'Afrique des nations CHAN-2024 (déca-

lé à 2025), prévu du 2 au 30 août au Kenya, en Tanzanie, et en Ouganda. L'autre joueur avec qui le club de Laâquiba est en passe de boucler l'arrivée, est l'attaquant tunisien Mohamed Ali Ben Hamouda (27 ans), en provenance de Ghazl El-Mahalla (Div.1 égyptienne). Le CRB,

qui se trouve depuis quelques jours en stage en Tunisie, avait terminé 3e de la défunte saison, et prendra part à la prochaine édition de la Coupe de la Confédération africaine, en compagnie de l'USM Alger, vainqueur de la Coupe d'Algérie 2025.

ES SÉTIF

Stage à Aïn Draham la semaine prochaine

LES Sétif se rendra dans la ville tunisienne d'Aïn Draham, en début de la semaine prochaine, pour effectuer un stage précompétitif en vue de la saison 2025-2026 de la Ligue 1 Mobilis de football, a indiqué le club dans un communiqué jeudi. Les hommes du nouvel entraîneur allemand, Antoine Hey, ont effectué ce jeudi matin la dernière séance d'entraînement lors d'un premier stage effectué à Alger, avant de retourner à Sétif. L'Entente a disputé mercredi son premier match d'intersaison, face au Paradou AC, au stade Ahmed Falek à Hydra, soldé par un score vierge (0-0). Les coéquipiers d'Akram Djahnit éliront domicile au centre sportif d'Aïn Draham, où se trouve déjà le MC Alger, depuis dimanche dernier. Côté recrutement, l'ESS a assuré jusque-là l'arrivée d'une dizaine de joueurs, dont le milieu offensif Oussama Daïbeche (CRB), et les défenseurs Lahcene Bouziane (ex-USMH) et Kamel Hamidi (ex-MCA). Dans le but de restructurer l'effectif, la direction s'entend à procédé à la libération de 12 joueurs.

CS CONSTANTINE

Le programme des matchs amicaux arrêté

Le CS Constantine disputera trois autres matchs amicaux, lors de son stage entamé vendredi dernier à Hammam-Bourguiba (Tunisie), en vue de la saison 2025-2026 de la Ligue 1 Mobilis de football, a indiqué le club jeudi dans un communiqué. Après un premier test disputé dimanche face aux Qataris d'Al-Khor, soldé par un succès 2-1, les Constantinois affronteront le MC Alger (2 août), avant de défier les deux autres clubs de la capitale : le CR Belouizdad (5 août) puis l'USM Alger (8 août). La délégation constantinoise a rallié Hammam-Bourguiba, vendredi dernier par voie terrestre, pour un stage pré-compétitif, sous la houlette du nouvel entraîneur bosnien, Ruzmir Cviko. En matière de recrutement, le CSC s'est offert les services de l'attaquant Réda Bensayah (ex-Al-Adalah/Arabie saoudite) et Oualaa Bouzekri (ex-MC Alger), en attendant l'arrivée éventuellement d'autres nouvelles recrues.

JEUX AFRICAINS SCOLAIRES

22 médailles pour l'Algérie en gymnastique artistique

Les jeunes gymnastes algériens (filles et garçons) ont remporté 22 médailles, dont 10 en or, à l'issue des épreuves de gymnastique artistique qui se sont déroulées jeudi à Constantine dans le cadre des 1ers Jeux Africains scolaires qui se poursuivent à Annaba, Constantine, Sétif et Skikda. Chez les garçons, l'Algérie a glané 14 médailles, dont 7 en or, 6 en argent et une en bronze, tandis que les filles ont remporté 8 médailles, dont 3 en or, 2 en argent et 3 en bronze. Les médailles d'or algérienne ont été remportées par respectivement, Ramdane Mohamed Yassine (barre horizontale, Saut de Cheval), Amoura Rayane (barres parallèles, Anneaux, Cheval d'arçons et le concours général), Hamadouche Med Haroune (Sol), alors que l'or des filles est revenu à Djadia Melissa Hamida (Saut de cheval), Ificen Yelena Dahbia (concours général) et à l'équipe féminine. L'entraîneur de l'équipe nationale Juniors de gymnastique (garçons), Mustapha Ouchoufen, a déclaré en marge de la cérémonie de clôture de cette compétition, que l'Algérie a "réalisé un résultat très honorable et atteint son objectif qui consistait à obtenir le plus grand nombre possible de médailles en récompense des efforts que les garçons ont lors d'une préparation qui a duré plusieurs mois". Il a ajouté : "ce résultat nous encourage à continuer d'œuvrer pour le développement de ce sport au niveau scolaire". De son côté, Naila Batata, technicienne en charge de l'équipe féminine scolaire, a affirmé que ses protégées ont "obtenu des performances exceptionnelles lors des différentes étapes de la compétition malgré la grande pression et le très bon niveau des équipes rivales". Elle a précisé que les filles "étaient présentes dans la compétition et ont réussi à hisser haut l'emblème algérien, ce qui récompense leur discipline et l'énorme travail qu'elles ont effectué lors de la préparation". Pour rappel, la compétition de gymnastique artistique s'est déroulée à la salle omnisports Berchache Mohamed-Belkacem avec la participation de 24 athlètes, dont 13 filles, représentant 7 pays africains.

CYCLISME SUR ROUTE

L'Algérie s'offre deux médailles d'or en contre-la-montre par équipes

Les sélections nationales algériennes masculines et féminines de cyclisme sur route ont brillamment décroché les médailles d'or dans les épreuves de contre-la-montre par équipes, courues jeudi à Annaba dans le cadre des premiers Jeux africains scolaires qu'accueille l'Algérie. Chez les garçons, l'équipe nationale a survolé la course en parcourant les 21,1 kilomètres du parcours en 26 minutes, 51 secondes et 95 centièmes, soit une moyenne de 47,15 km/h, devançant nettement la Tunisie (28:02.79), la Namibie (28:12.65) et l'Egypte (28:27.39). Cette performance a été signée par le quatuor Abdellah Allal, Mahmoud Sidi Moussa, Abdelouadoud Dghnouch et Mohamed Mellak, sous la houlette du sélectionneur national Hamza Merzeg. Du côté des filles, la sélection nationale n'a pas été en reste et s'est également imposée avec maîtrise sur le même parcours, en réalisant un temps de 32 minutes, 53 secondes et 71 centièmes, soit une vitesse moyenne de 38 km/h. Elle devance nettement son unique concurrente directe, l'équipe égyptienne (34:13.33). Le quatuor féminin était composé de Hajar Bousbaa, Youssa Zerrouki, Malak Anfal Othmane El Akeb et Lina Mecheheb, sous la conduite du sélectionneur Samir Allam, assisté de Racha Belkacem Ben Ouanane. Ces deux sacres confirment le bon niveau de préparation des sélections nationales et marquent un début prometteur pour l'Algérie dans ces premiers Jeux africains scolaires organisés sur son sol.

Cinq médailles d'or pour la boxe féminine algérienne

La sélection algérienne féminine de boxe a fait presque le plein aux finales des 1ers Jeux scolaires africains (JA 2025), disputées, jeudi à la salle Draâ Errich d'Annaba pour le compte de la cinquième journée de la compétition. Engagée en six finales, la boxe féminine algérienne a réussi cinq médailles d'or, par l'entremise de: Tasmine Reta Resfa (-48kg), Bensalah Bouthaina (-52kg), Ines Megharba (-54kg), Besma Bahri (-57kg) et Hanane Kaina Daoudji (-70kg). Une seule médaille en vermeil a échappé aux pugilistes algériennes, puisque Meriem Sabri a perdu sa finale de la catégorie des -60kg face à l'Égyptienne Menatalla Mohamed Ibrahim.

رابطة كرة القدم المحترفة
LIGUE DE FOOTBALL PROFESSIONNEL

2025 CALENDRIER 2026

LIGUE 1 mobilis

1^{ÈRE} JOURNÉE 21-22-23 AOÛT 2025

O AKBOU / ES MOSTAGANEM
MC ORAN / ES BEN AKNOUN
JS KABYLIE / USM ALGER
MC ALGER / CR BELOUZDAD
PARADOU AC / ASO CHLEF
USM KHENCHELA / ES SÉTIF
JS SAOURA / MB ROUISSAT
MC EL BAYADH / CS CONSTANTINE

2^{ÈME} JOURNÉE 28-29-30 AOÛT 2025

ES MOSTAGANEM / CS CONSTANTINE
MB ROUISSAT / MC EL BAYADH
ES SÉTIF / JS SAOURA
ASO CHLEF / USM KHENCHELA
CR BELOUZDAD / PARADOU AC
USM ALGER / MC ALGER
ES BEN AKNOUN / JS KABYLIE
O AKBOU / MC ORAN

3^{ÈME} JOURNÉE 04-05-06 SEPTEMBRE 2025

MC ORAN / ES MOSTAGANEM
JS KABYLIE / O AKBOU
PARADOU AC / USM ALGER
MC ALGER / ES BEN AKNOUN
USM KHENCHELA / CR BELOUZDAD
JS SAOURA / ASO CHLEF
MC EL BAYADH / ES SÉTIF
CS CONSTANTINE / MB ROUISSAT

4^{ÈME} JOURNÉE 11-12-13 SEPTEMBRE 2025

ES MOSTAGANEM / MB ROUISSAT
ES SÉTIF / CS CONSTANTINE
ASO CHLEF / MC EL BAYADH
CR BELOUZDAD / JS SAOURA
USM ALGER / USM KHENCHELA
ES BEN AKNOUN / PARADOU AC
O AKBOU / MC ALGER
MC ORAN / JS KABYLIE

5^{ÈME} JOURNÉE 18-19-20 SEPTEMBRE 2025

JS KABYLIE / ES MOSTAGANEM
MC ALGER / MC ORAN
PARADOU AC / O AKBOU
USM KHENCHELA / ES BEN AKNOUN
JS SAOURA / USM ALGER
MC EL BAYADH / CR BELOUZDAD
CS CONSTANTINE / ASO CHLEF
MB ROUISSAT / ES SÉTIF

6^{ÈME} JOURNÉE 25-26-27 SEPTEMBRE 2025

ES MOSTAGANEM / ES SÉTIF
ASO CHLEF / MB ROUISSAT
CR BELOUZDAD / CS CONSTANTINE
USM ALGER / MC EL BAYADH
ES BEN AKNOUN / JS SAOURA
O AKBOU / USM KHENCHELA
MC ORAN / PARADOU AC
JS KABYLIE / MC ALGER

7^{ÈME} JOURNÉE 02-03-04 OCTOBRE 2025

MC ALGER / ES MOSTAGANEM
PARADOU AC / JS KABYLIE
USM KHENCHELA / MC ORAN
JS SAOURA / O AKBOU
MC EL BAYADH / ES BEN AKNOUN
CS CONSTANTINE / USM ALGER
MB ROUISSAT / CR BELOUZDAD
ES SÉTIF / ASO CHLEF

8^{ÈME} JOURNÉE 09-10-11 OCTOBRE 2025

ES MOSTAGANEM / ASO CHLEF
CR BELOUZDAD / ES SÉTIF
USM ALGER / MB ROUISSAT
ES BEN AKNOUN / CS CONSTANTINE
O AKBOU / MC EL BAYADH
MC ORAN / JS SAOURA
JS KABYLIE / USM KHENCHELA
MC ALGER / PARADOU AC

9^{ÈME} JOURNÉE 16-17-18 OCTOBRE 2025

PARADOU AC / ES MOSTAGANEM
USM KHENCHELA / MC ALGER
JS SAOURA / JS KABYLIE
MC EL BAYADH / MC ORAN
CS CONSTANTINE / O AKBOU
MB ROUISSAT / ES BEN AKNOUN
ES SÉTIF / USM ALGER
ASO CHLEF / CR BELOUZDAD

10^{ÈME} JOURNÉE 23-24-25 OCTOBRE 2025

ES MOSTAGANEM / CR BELOUZDAD
USM ALGER / ASO CHLEF
ES BEN AKNOUN / ES SÉTIF
O AKBOU / MB ROUISSAT
MC ORAN / CS CONSTANTINE
JS KABYLIE / MC EL BAYADH
MC ALGER / JS SAOURA
PARADOU AC / USM KHENCHELA

11^{ÈME} JOURNÉE 30-31 OCT & 01 NOV 2025

USM KHENCHELA / ES MOSTAGANEM
JS SAOURA / PARADOU AC
MC EL BAYADH / MC ALGER
CS CONSTANTINE / JS KABYLIE
MB ROUISSAT / MC ORAN
ES SÉTIF / O AKBOU
ASO CHLEF / ES BEN AKNOUN
CR BELOUZDAD / USM ALGER

12^{ÈME} JOURNÉE 06-07-08 NOVEMBRE 2025

ES MOSTAGANEM / USM ALGER
ES BEN AKNOUN / CR BELOUZDAD
O AKBOU / ASO CHLEF
MC ORAN / ES SÉTIF
JS KABYLIE / MB ROUISSAT
MC ALGER / CS CONSTANTINE
PARADOU AC / MC EL BAYADH
USM KHENCHELA / JS SAOURA

13^{ÈME} JOURNÉE 13-14-15 NOVEMBRE 2025

JS SAOURA / ES MOSTAGANEM
MC EL BAYADH / USM KHENCHELA
CS CONSTANTINE / PARADOU AC
MB ROUISSAT / MC ALGER
ES SÉTIF / JS KABYLIE
ASO CHLEF / MC ORAN
CR BELOUZDAD / O AKBOU
USM ALGER / ES BEN AKNOUN

14^{ÈME} JOURNÉE 20-21-22 NOVEMBRE 2025

ES MOSTAGANEM / ES BEN AKNOUN
O AKBOU / USM ALGER
MC ORAN / CR BELOUZDAD
JS KABYLIE / ASO CHLEF
MC ALGER / ES SÉTIF
PARADOU AC / MB ROUISSAT
USM KHENCHELA / CS CONSTANTINE
JS SAOURA / MC EL BAYADH

15^{ÈME} JOURNÉE 27-28-29 NOVEMBRE 2025

MC EL BAYADH / ES MOSTAGANEM
CS CONSTANTINE / JS SAOURA
MB ROUISSAT / USM KHENCHELA
ES SÉTIF / PARADOU AC
ASO CHLEF / MC ALGER
CR BELOUZDAD / JS KABYLIE
USM ALGER / MC ORAN
ES BEN AKNOUN / O AKBOU

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

L'ANPDP met les entreprises face à leurs responsabilités numériques

Dans un contexte de numérisation croissante des services publics et privés, l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP) tire la sonnette d'alarme : trop de sites web et d'applications en Algérie fonctionnent encore sans cadre clair de protection des données personnelles.



Par un communiqué publié jeudi, l'ANPDP appelle fermement les entreprises et organismes à intégrer une politique de protection des données sur leurs plateformes numériques. Une démarche jugée indispensable pour garantir la transparence et protéger les droits fondamentaux des citoyens. « Il est temps que les entreprises algériennes cessent de considérer les données personnelles comme un détail technique », affirme une source au sein de l'ANPDP. « Ce sont des droits humains numériques qu'il faut désormais intégrer au cœur de chaque service en ligne. » Cette injonction de l'ANPDP s'inscrit dans le cadre de la loi 18-07 du 10 juin 2018, modifiée récemment par la loi 25-11 du 24 juillet dernier, qui encadre le traitement des données à caractère

personnel. Selon cette législation, tout organisme – public ou privé – qui collecte ou traite des données doit informer clairement les usagers sur la manière dont leurs informations sont utilisées, stockées et protégées. Or, dans les faits, la majorité des sites web algériens sont loin de se conformer à ces exigences. L'absence de politiques de confidentialité, de mentions sur le traitement des données, ou de mécanismes de consentement explicite, reste courante. Résultat : les internautes naviguent dans une zone grise, sans contrôle ni visibilité sur leurs propres données. Afin de faciliter la mise en conformité, l'ANPDP met désormais à disposition sur son site officiel (www.anpdp.dz) un modèle-type de politique de protection des données personnelles, librement téléchargeable par les organismes concernés.

Ce document standardisé détaille les obligations essentielles : types de données collectées, finalités du traitement, durée de conservation, droits des utilisateurs, modalités de réclamation, etc. Un outil clé, selon l'Autorité, pour accélérer la normalisation des pratiques numériques dans les secteurs économiques, institutionnels et associatifs. « L'excuse du flou juridique ou du manque de moyens ne tient plus. Les outils existent, il faut désormais la volonté », commente un spécialiste de la gouvernance numérique.

FOCUS SUR LES APPLICATIONS MOBILES : LE MAILLON FAIBLE

L'ANPDP attire également l'attention sur un autre angle mort du numérique algérien : les applications mobiles. Celles-ci,

souvent développées rapidement, ne prévoient que rarement une notice d'information adéquate sur la collecte des données personnelles. L'Autorité recommande donc d'y intégrer une notice d'information visible et accessible, accompagnée d'un mécanisme de consentement explicite permettant à l'utilisateur de choisir s'il accepte ou non le traitement de ses données. Et surtout, de pouvoir retirer ce consentement à tout moment. Au-delà du simple respect des normes, cette politique s'inscrit dans un enjeu bien plus large : la reconstruction de la confiance numérique. Dans une ère où les scandales de fuite de données, de surveillance et de manipulation algorithmique se multiplient, il est urgent pour les entreprises algériennes d'adopter une culture de la transparence. « La donnée personnelle n'est pas une marchandise à exploiter en silence. C'est une extension numérique de l'individu, et à ce titre, elle doit être traitée avec éthique et rigueur », souligne un expert en cybersécurité. Enfin, ce rappel à l'ordre s'inscrit aussi dans le mouvement mondial pour la souveraineté numérique, dont la protection des données constitue un pilier central. Une souveraineté qui passe par la maîtrise des infrastructures, mais aussi par le respect des droits fondamentaux dans l'espace numérique.

Robotique à l'école : quand l'imagination des élèves devient moteur de l'innovation nationale

Et si l'école devenait un tremplin vers l'innovation technologique ? Et si les enfants, encore sur les bancs des classes primaires, moyennes ou secondaires, étaient encouragés à imaginer, concevoir et construire le monde de demain, avec leurs propres mains ? C'est ce pari audacieux que tente le ministère de l'Éducation nationale en lançant, dès la rentrée scolaire 2025-2026, la première édition du Prix national de l'innovation scolaire. Un concours qui, cette année, met à l'honneur un domaine en pleine effervescence : la robotique.

Bien plus qu'un simple événement ponctuel, ce concours s'inscrit dans une dynamique de transformation profonde de l'école algérienne. Il témoigne d'une volonté claire : insuffler dans les établissements scolaires l'esprit d'invention, d'initiative et de collaboration, loin du modèle figé et descendant d'un savoir figé. L'objectif est limpide : faire de la jeunesse une force de proposition, une source d'expérimentation, un levier pour l'économie de demain. Prévu pour débiter le 1^{er} octobre prochain à travers tout le pays, le concours s'adresse à tous les niveaux scolaires, dans le public comme dans le privé, et à tous les élèves, filles comme garçons. Seul ou en groupe de 2 à 6 camarades, chaque élève est invité à imaginer, concevoir et réaliser un projet dans le domaine de la robotique, au sein même de son établissement scolaire. La date limite de remise des projets est fixée au 25 janvier 2026, et la cérémonie nationale de distinction aura lieu le 16 avril 2026, coïncidant symboliquement avec la célébration de la Journée du savoir. Mais le défi ne se limite pas à la simple création d'un prototype. Les élèves devront aussi sou-

mettre un dossier structuré, comprenant un formulaire de participation, une fiche de présentation du projet, et une vidéo explicative de trois minutes maximum, enregistrée sur un CD. Cette démarche place les participants dans une posture active et responsable : penser, créer, expliquer, valoriser.

UNE ÉCOLE QUI CROIT EN SES ENFANTS

Ce concours n'est pas une fin en soi. Il traduit une vision stratégique que le ministère défend avec ambition : celle d'une école ouverte sur son époque, qui prépare ses élèves non seulement à réussir des examens, mais aussi à affronter les défis d'un monde numérique, interconnecté et en mutation rapide. L'innovation n'y est pas un luxe réservé à l'élite ou à la sphère universitaire, mais une valeur éducative centrale, cultivée dès le plus jeune âge. En valorisant la recherche appliquée, la créativité technique et l'esprit de groupe, le ministère vise à encourager les élèves à mobiliser leurs connaissances théoriques dans des réalisations concrètes. C'est un retournement de perspective : ici, les mathématiques, la physique, l'informatique ou les sciences de l'ingénieur ne sont plus des disciplines abstraites. Elles deviennent outils de transformation, leviers d'expression, passerelles vers l'imaginaire technologique.

UN APPEL À LA JEUNESSE CRÉATIVE

Ce Prix national de l'innovation scolaire peut apparaître comme un petit geste dans un système éducatif souvent critiqué pour son immobilisme, ses programmes trop lourds ou ses méthodes dépassées. Mais c'est justement dans ce type d'initiatives que

l'espoir d'un changement en profondeur peut naître. Le ministère appelle l'ensemble des élèves à saisir cette opportunité unique : celle de mettre leurs rêves et idées au service du progrès collectif, de rêver un robot et le faire naître, de passer de l'imagination à l'action. C'est aussi un signal fort lancé à toute la communauté éducative – enseignants, chefs d'établissement, parents – pour qu'elle accompagne, encadre et croit dans le potentiel de ses enfants. Dans une époque marquée par les bouleversements technologiques, les tensions économiques et les mutations du marché du travail, préparer les générations futures à inventer plutôt qu'à suivre est une nécessité nationale. Le Prix national de l'innovation scolaire n'est donc pas une simple vitrine, mais un acte de confiance envers la jeunesse, celle qui observe, bidouille, déconstruit et rêve. Ce concours est aussi un espace de liberté et d'émancipation, là où souvent l'école peine à offrir cette respiration. Il ouvre une brèche dans le carcan éducatif, un moment où l'enfant n'est plus seulement évalué mais valorisé pour ce qu'il invente, conçoit, ose. En somme, la robotique devient un prétexte pour dire à nos élèves : « Votre intelligence a de la valeur. Votre imagination mérite un terrain d'expression. Votre avenir commence ici, maintenant, dans votre école. » L'Algérie mise sur ses enfants. Reste à espérer que ces derniers, épaulés par des éducateurs engagés, relèveront le défi et que, derrière chaque robot fabriqué, naîtra peut-être un futur ingénieur, une chercheuse audacieuse ou un inventeur de génie.

VERS UNE ADMINISTRATION LOCALE PLUS NUMÉRIQUE ET INCLUSIVE L'Intérieur et la GIZ tracent la feuille de route

Dans une volonté affirmée de modernisation de la gouvernance locale, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a lancé, en partenariat avec l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ), un workshop stratégique sur la planification opérationnelle du projet "Gouvernance locale numérique et inclusive". Cet atelier, entamé dimanche dernier et s'étalant sur quatre jours, a réuni à Alger des cadres du ministère, des représentants de communes pilotes ainsi que des experts de la GIZ, autour d'un objectif commun : faire de la numérisation un levier de transparence, d'efficacité et de proximité avec les citoyens. Inscrit dans le cadre du programme de coopération entre l'Algérie et la GIZ, ce workshop vise à tracer les grandes lignes du plan opérationnel d'un projet ambitieux qui entend améliorer la qualité du service public local en s'appuyant sur des outils numériques et une gouvernance plus participative. L'objectif est triple : renforcer la transparence dans la gestion locale, améliorer la communication entre citoyens et administration, et développer des services communaux inclusifs, accessibles et adaptés aux besoins concrets des citoyens. Les communes pilotes retenues pour la mise en œuvre initiale du projet sont Boumerdes, Laghouat, Boufarik (wilaya de Blida) et Bathia (wilaya d'Ain Defla). Ces collectivités serviront de terrains d'expérimentation pour tester les dispositifs et méthodologies du projet avant un éventuel déploiement à plus grande échelle. Cette approche progressive permettra d'adapter les solutions aux réalités du terrain tout en assurant une meilleure appropriation par les acteurs locaux. La première journée du workshop a été consacrée à la présentation d'un exposé détaillé sur le projet, ses enjeux et sa méthodologie. Les participants ont également débattu autour d'expériences étrangères inspirantes, notamment celle de la Tunisie, qui a amorcé depuis plusieurs années une transition vers une administration locale plus numérique. Ce partage d'expériences a permis de confronter les ambitions algériennes à d'autres dynamiques régionales, tout en identifiant des pistes d'adaptation et de contextualisation. Afin de traduire les objectifs du projet en actions concrètes, quatre ateliers thématiques ont été organisés au cours de la rencontre. Le premier a porté sur l'amélioration de la communication et de l'information, avec l'ambition de développer des canaux inclusifs, fiables et efficaces entre les citoyens et leurs administrations locales. Le deuxième atelier s'est intéressé au développement du guichet citoyen, conçu comme un espace unifié, à la fois numérique et physique, permettant d'orienter, d'accueillir et de suivre les préoccupations des usagers de manière centralisée et transparente. Un troisième atelier s'est concentré sur le renforcement des capacités des fonctionnaires communaux à travers des programmes de formation continue, dans les domaines de la numérisation, de la gouvernance participative et de la communication. L'objectif est de doter les agents communaux des compétences nécessaires pour accompagner durablement la transformation numérique. Le dernier atelier a été dédié à l'amélioration des conditions d'accueil et d'insertion dans les communes, en vue d'assurer un service public plus inclusif et un environnement de travail plus accueillant et équitable. Ce workshop marque ainsi une étape importante dans la concrétisation du projet "Gouvernance locale numérique et inclusive", en posant les fondations d'un processus structuré, collaboratif et centré sur les besoins des citoyens. À travers cette initiative, le ministère de l'Intérieur entend impulser une dynamique nouvelle dans la gestion locale, où la technologie ne serait plus un simple outil, mais un vecteur de changement au service d'une gouvernance plus transparente, plus proche et plus efficace. Ce chantier, bien que complexe, répond à une nécessité pressante : adapter l'administration communale aux exigences contemporaines de rapidité, d'accessibilité et de participation citoyenne. En soutenant les collectivités dans cette transformation, l'État réaffirme son engagement en faveur d'une gouvernance locale moderne, inclusive et résolument tournée vers l'avenir.

CONFÉRENCE SUR LA FIN DE MANDAT DES JUGES DU ZIMBABWE POUR L'ANNÉE 2025

Une délégation de la Cour constitutionnelle prend part aux travaux

Une délégation de la Cour constitutionnelle prend part, depuis jeudi, jusqu'à demain, dimanche, aux chutes Victoria, à Zimbabwe, aux travaux de la Conférence sur "la fin de mandat des juges du Zimbabwe pour l'année 2025", indique un communiqué de la Cour.



Sur invitation du président de la Cour constitutionnelle et suprême de la République du Zimbabwe, et chargée par Mme Leila Aslaoui, présidente de la Cour constitutionnelle, une délégation conduite par M. Naceurdine Saber, accom-

pagné de Mme Ouardia Naït Kaci et de M. Abdelaziz Barkouk, membres de la Cour constitutionnelle, ainsi que de M. Brahim El Khalil Benbouzid, Sous-directeur de la gestion

des ressources humaines et des affaires des membres, prend part à la Conférence sur la fin de mandat des juges du Zimbabwe pour l'année 2025, prévue du 31 juillet au 3 août

2025 aux chutes Victoria, au Zimbabwe", précise le communiqué. Cette Conférence constitue "une étape clé dans le cadre du programme annuel de formation et de perfectionnement judiciaire, offrant une plateforme d'échange d'expériences, de vues et de meilleures pratiques", ajoute la même source.

Lors de cette Conférence, qui se tient cette année sous le thème "Stratégies de mise en œuvre de la médiation judiciaire et du leadership judiciaire", M. Naceurdine Saber, membre de la Cour constitutionnelle, présentera "l'expérience algérienne en matière de mécanismes alternatifs de règlement des litiges et le processus de leur mise en œuvre au sein de la justice", conclut le communiqué. **R. I.**

ZIMBABWE

La COP15 s'achève avec un engagement mondial à protéger les zones humides

La 15e réunion de la Conférence des Parties contractantes à la Convention de Ramsar sur les zones humides (COP15) s'est achevée jeudi dans la station balnéaire de Victoria Falls, au Zimbabwe, avec un engagement mondial renforcé en faveur de la conservation des zones humides. La COP15, qui s'est tenue

sous le thème "Protéger les zones humides pour notre avenir commun", a vu les représentants gouvernementaux présents à l'événement mettre en avant le rôle vital des zones humides dans la préservation de la santé des écosystèmes, de la biodiversité et de la résilience climatique. Les résolutions adoptées lors de la COP15 comprennent entre autres l'accélération des actions nationales et régionales, l'amélioration du suivi et des échanges d'informations, le renforcement des capacités, la mobilisation de nouvelles ressources pour la conservation des zones humides, ou encore l'intégration des zones humides dans l'adaptation au changement climatique et la réduction des risques de catastrophe. Les parties concernées ont également convenu de renforcer leurs efforts de conservation des voies de migration en vue de mieux protéger les oiseaux migrateurs, ont approuvé la création d'un "Partenariat mondial pour l'estimation des populations d'oiseaux aquatiques", et ont reconnu l'importance de la protection des dauphins de rivière et d'autres espèces indicatrices des zones humides intérieures. L'un des

principaux résultats de la COP15 a été la Déclaration de Victoria Falls, qui a souligné la nécessité de renforcer la mobilisation des ressources, les engagements politiques et les investissements en matière de protection et de restauration des zones humides. Evelyn Ndlovu, présidente de la COP15 et ministre zimbabwéenne de l'Environnement, du Climat et de la Faune, a exhorté dans son discours de clôture toutes les parties contractantes à intégrer les engagements de la COP15 à leurs politiques et stratégies nationales. Elle a appelé à une coopération internationale accrue et à l'instauration de mécanismes financiers permettant de combler le manque de ressources consacrées à la restauration et à la protection des zones humides. "Nous appelons également au renforcement des synergies avec d'autres agences et mécanismes multilatéraux liés à l'environnement, et ce afin de relever plus efficacement les défis environnementaux complexes et interconnectés que sont le changement climatique ou la pollution par le plastique et le mercure", a-t-elle déclaré. **R. I.**

ELECTION DE LA PRÉSIDENTIELLE D'OCTOBRE EN CÔTE D'IVOIRE

Un vice-président du parti de Gbagbo annonce sa candidature

Un vice-président du parti de Laurent Gbagbo, ex-chef de l'Etat ivoirien, a annoncé jeudi sa candidature à l'élection présidentielle d'octobre, une "précaution" selon lui face à l'inéligibilité de M. Gbagbo. "Afin d'éviter la politique de la chaise vide, je déclare solennellement ma candidature à l'élection présidentielle", a annoncé lors d'une conférence de presse Ahoua Don Mello, vice-président du Parti des peuples africains - Côte d'Ivoire (PPA-CI), dont Laurent Gbagbo est le président et le candidat investi. Début juillet, la presse locale rapportait l'existence d'une note de M. Don Mello adressée à M. Gbagbo, dans laquelle il proposait plusieurs candidatures au cas où celle de l'ancien président ne serait pas retenue. M. Don Mello a confirmé cette information jeudi, précisant que "si Laurent Gbagbo est éligible, après toute la lutte démocratique que nous allons mener, il est bien évident que ces candidatures de précaution deviennent caduques". En début de soirée, le PPA-CI a déclaré avoir pris acte de la décision de M. Don Mello, la qualifiant de "décision personnelle" de "cet ancien collaborateur du président Laurent Gbagbo." "Le PPA-CI demeure, quant à lui, fidèle à sa ligne politique et à son combat: celui d'un engagement résolu pour une Côte d'Ivoire souveraine, unie, réconciliée et démocratique", a dit dans un communiqué Sébastien Dano Djedje, le président exécutif du parti. Le PPA-CI avait récemment exclu deux de ses membres ayant affiché leur soutien à Ahoua Don Mello. Mardi, le président Alassane Ouattara a annoncé sa candidature à un quatrième mandat.

R. I.

EN AFRIQUE DE L'OUEST ET EN AFRIQUE CENTRALE

« Quelque 80.000 enfants menacés par le choléra » selon l'Onu

Environ 80.000 enfants sont exposés à un risque élevé de choléra alors que la saison des pluies commence en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale, Selon Farhan Haq, porte-parole adjoint du secrétaire général de l'ONU. Les épidémies actives en République démocratique du Congo et au Nigeria augmentent le risque de transmission transfrontalière vers les pays voisins, a déclaré M. Haq, lors d'un point de presse quotidien. Le Tchad, la République du Congo, le Ghana, la Côte d'Ivoire et le Togo sont également confrontés à des épidémies en cours, a-t-il poursuivi, citant le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). Le Niger, le Liberia, le Bénin, la République centrafricaine et le Cameroun restent sous surveillance en raison de leur vulnérabilité, a ajouté le porte-parole. Depuis le début des épidémies, l'UNICEF fournit des équipements sanitaires, de l'eau, des produits d'hygiène et d'assainissement aux centres de traitement et aux communautés, a-t-il rappelé. Outre le soutien à la vaccination contre le choléra dans les zones touchées et l'encouragement des familles à se faire soigner et à améliorer leurs pratiques d'hygiène, des efforts urgents et intensifiés sont nécessaires pour prévenir la propagation et contenir la maladie dans toute la région, a recommandé M. Haq. Afin de renforcer la réponse d'urgence dans toute la région au cours des trois prochains mois, l'UNICEF Afrique de l'Ouest et Centrale a besoin de toute urgence de 20 millions de dollars pour fournir un soutien dans les domaines de la santé, de l'eau et de l'assainissement, de la communication des risques et de l'engagement communautaire, a-t-il signalé. **R. I.**

CÔTE D'IVOIRE

La production de coton en baisse de 10,6% par rapport à la campagne 2023-2024

La Côte d'Ivoire a enregistré une baisse de 10,6% de sa production de coton graine, qui est passée de 347.922 tonnes lors de la campagne 2023-2024 à 311.147 tonnes pour la campagne 2024-2025, a annoncé jeudi le ministre ivoirien de l'Agriculture, Kobenan Kouassi Adjoumani, à l'ouverture officielle de la campagne cotonnière 2025-2026 à Abidjan. "Le bilan de la campagne 2024-2025 fait ressortir des résultats encore inférieurs aux attentes", a-t-il déclaré, soulignant que les rendements ont reculé à 873 kilogrammes par hectare, tandis que le nombre de cotonculteurs est tombé en dessous de 100.000. "Autant d'indicateurs qui doivent alerter les acteurs de la filière sur la nécessité d'un redressement", a-t-il ajouté. Ce recul survient deux campagnes après la crise provoquée par les jassides, des insectes ravageurs qui avaient détruit de vastes superficies de cultures et conduit de nombreux producteurs à abandonner le coton. Dans cette perspective, le ministre a appelé à une relance du secteur au cours des cinq prochaines campagnes, avec pour objectif d'atteindre 600.000 tonnes de coton graine et un rendement moyen de 1.250 kilogrammes à l'hectare d'ici 2030.

MADAGASCAR

Recul du paludisme grâce à une large campagne de lutte

Le taux de prévalence du paludisme a chuté à moins de 50% dans le district malgache d'Ikongo (sud-est), une zone classée à haute prévalence de cette maladie depuis avril dernier, a annoncé le ministère malgache de la Santé. Avant juillet, près de 85% des patients admis à l'hôpital d'Ikongo étaient atteints de paludisme, un taux désormais passé à moins de 50% dans les centres hospitaliers du district, a indiqué l'établissement hospitalier régional. Son médecin-chef, le Dr Eugène Andriamiandravola, attribue cette amélioration à la campagne gouvernementale de lutte contre le paludisme, soutenue notamment par la mise en place du Centre opérationnel de réponse d'urgence paludique d'Ikongo (CORUPI), chargé de surveiller la propagation de la maladie, ainsi que de coordonner la riposte. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a également apporté un appui d'urgence, soit plus de deux tonnes de médicaments, d'intrants médicaux et de matériels. Elle a aussi dépêché sur place des épidémiologistes et des logisticiens afin de renforcer la riposte. Motivée par la gratuité des soins, la population s'est massivement mobilisée, entraînant une augmentation significative du nombre de consultations pour des symptômes de paludisme, avec une prise en charge rapide et efficace, selon le ministère.

R. I.

FEUX DE FORÊTS

Des rejets dans l'atmosphère particulièrement élevés depuis le début de l'été

Les rejets de fumées et de gaz à effet de serre liés aux feux de forêts depuis le début de l'été dans l'hémisphère nord sont parmi les plus élevés jamais enregistrés, avec même un record au Royaume-Uni, a annoncé jeudi le service européen Copernicus.

Au Canada, où dès début juin, des dizaines de mégafeux ont ravagé des millions d'hectares et conduit à l'évacuation de dizaines de milliers de personnes, "l'intensité quotidienne totale et les émissions" ont été "constamment supérieures à la moyenne 2003-2024 depuis le mois de mai". Depuis le début de l'année et jusqu'à fin juillet, le total cumulé des émissions estimées pour le Canada est de 180 mégatonnes de carbone, selon les données du CAMS Global Fire Assimilation System. Il avait été plus élevé seulement en 2023. Le Royaume-Uni a enregistré un record annuel d'émissions totales depuis le début de l'année, avec 0,35 mégatonne de carbone, à la suite des grands incendies qui ont ravagé le nord de l'Ecosse à la fin du mois de juin. Plusieurs régions d'Amérique du Nord ont également été touchées ces dernières semaines. En juillet, les incendies de forêt en Arizona ont émis un total d'un peu moins de 1,5 mégatonne d'émissions de carbone, soit le niveau le plus élevé pour ce mois dans les archives du CAMS. Au Nouveau-Mexique, les émissions liées aux incendies ont été les troisièmes plus élevées jamais enregistrées pour juillet. Le bassin méditerranéen n'a pas été épargné non plus, à la suite de la vague de chaleur qui s'est abattue sur la région en juin-



juillet. Les incendies ont été particulièrement intenses à Chypre, le pays atteignant son niveau annuel cumulé d'émissions liées aux incendies le plus élevé en l'espace de deux jours, principalement en raison des incendies des 22 et 23 juillet. Les niveaux d'émissions carbone liés aux feux en juin et en juillet en Grèce et en Turquie figurent parmi les plus élevés des 23 années de mesures du CAMS, souligne Copernicus. En Serbie et en Albanie, ils

ont été les deuxièmes plus élevés, derrière 2007, avec respectivement un peu plus de 0,05 mégatonne et 0,07 mégatonne. "Les incendies de forêt sont fréquents dans les régions boréales pendant les mois d'été, mais ces dernières années ont été inhabituelles en raison de leur gravité et de leur durée", souligne Mark Parrington, directeur scientifique du CAMS, cité dans le communiqué.

R. I.

COLOMBIE

La déforestation en hausse de 43% en 2024

La déforestation en Colombie a augmenté de 43% lors de l'année 2024, avec une forte reprise en Amazonie, et sous la pression de groupes armés contrôlant de vastes territoires boisés, selon un rapport gouvernemental publié jeudi. Au total, quelque 113.608 hectares de couverture forestière ont été détruits en 2024, annonce le rapport annuel du ministère de l'environnement. La région la plus touchée est l'Amazonie, où la surface déforestée est de 74% supérieure à celle de 2023. Malgré l'augmentation constatée par le rapport, le chiffre de déforestation de 2024 est le deuxième plus bas jamais enregistré, après 2023 (79.256 hectares détruits). Le président colombien Gustavo Petro promeut un programme de protection de la biodiversité malgré la pression croissante des groupes criminels, qui gagnent des millions de dollars grâce à l'extraction illégale de ressources naturelles et à l'élevage extensif dans des zones reculées du pays. "L'acteur principal de la déforestation est le conflit armé", a déclaré jeudi la ministre de l'Environnement, Lena Estrada, lors de la présentation du rapport. "Si nous parvenons à réduire l'intensité de la guerre dans laquelle nous nous trouvons, nous réussirons également à réduire la déforestation", a-t-elle ajouté.

R. I.

PÉROU

Des ouvriers découvrent une momie préhispanique vieille de plus de 1000 ans

Une équipe d'ouvriers qui creusait dans une rue de Lima pour installer des conduites de gaz a découvert une momie datant d'une culture préhispanique vieille de plus de 1.000 ans, a annoncé jeudi l'entreprise responsable de la découverte. La momie a été découverte alors que les employés de la société de distribution de gaz Calidda creusaient dans une rue du quartier populaire de Puente Piedra, au nord de la capitale péruvienne. "Nous avons trouvé un linceul funéraire d'un personnage dans une tombe vieille de plus de 1.000 ans", a déclaré à des

médias l'archéologue Jess Bahamonde. Le corps était en position assise, les bras et les jambes repliés, le visage tourné vers le nord. La momie, découverte la semaine dernière à côté de poteries, appartient à la culture pré-inca Chancay, qui occupait une grande partie des vallées de Lima entre le XI^e siècle et le début du XV^e siècle. "Cette découverte est importante car elle nous permet de réaliser que Lima possède une histoire plus longue. Lima a également été un territoire peuplé par des cultures préhispaniques, des cultures millénaires", a souligné l'archéologue José Pablo Aliaga. La

découverte a eu lieu dans un "grand cimetière préhispanique", a expliqué Bahamonde. Parmi les objets placés en offrande dans les tombes, il y avait plusieurs poteries rouges et noires. A Lima, qui compte plus de 10 millions d'habitants, il existe plus de 500 sites archéologiques, parmi lesquels se distinguent des dizaines de "huacas" ou nécropoles construits par les populations préhispaniques, principalement en adobe. Depuis 2004, date à laquelle Calidda a commencé ses activités à Lima, l'entreprise a dénombéré plus de 2.200 découvertes archéologiques fortuites.

R. I.

CONSEIL NATIONAL DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ (CNDS) DU MYANMAR

Annnonce de la formation d'un nouveau gouvernement d'union

Le Conseil national de défense et de sécurité (CNDS) du Myanmar a formé, jeudi, un nouveau gouvernement d'union et une Commission de sécurité et de paix de l'Etat, a rapporté le radiodiffuseur public MRTV. Le gouvernement est désormais dirigé par Nyo Saw, tandis que la Commission de sécurité et de paix de l'Etat est présidée par le général Min Aung Hlaing, a-t-il précisé. Le CNDS a également décidé d'annuler l'ordonnance transférant le pouvoir souverain au commandant en chef des services de défense, selon MRTV. Le porte-parole du Conseil d'administration de l'Etat du Myanmar, Zaw Min Tun, a par ailleurs déclaré jeudi que le CNDS avait décidé de mettre fin à l'état d'urgence afin d'organiser des élections législatives. En février 2021, le président par intérim du pays, Myint Swe, avait décrété l'état d'urgence pour un an et transféré le pouvoir souverain au commandant en chef des services de défense. Ce dernier a ensuite formé le Conseil d'administration de l'Etat, dont Min Aung Hlaing est le président. Le CNDS a prorogé plusieurs fois de six mois la durée de l'état d'urgence, la dernière en date s'achevant ce jeudi 31 juillet.

R. I.

EFFONDREMENT D'UNE MINE DE CUIVRE AU CHILI

Au moins un mort, cinq personnes coincées

Au moins un travailleur est mort jeudi et cinq sont pris au piège dans une galerie après un effondrement dû à un séisme dans la plus grande mine souterraine de cuivre du monde d'El Teniente, au Chili, a annoncé l'exploitant. Le séisme de magnitude 4,2 s'est produit jeudi après-midi à Rancuaga, à environ 100 km au sud de la capitale Santiago, provoquant l'effondrement d'une galerie et entraînant l'évacuation des lieux, selon la compagnie minière publique Codelco, premier producteur mondial de cuivre, qui exploite la mine. Un travailleur a été tué et neuf personnes ont été blessées, sans que leurs jours soient en danger, a ajouté l'entreprise. Les équipes de secours sont à la recherche de cinq mineurs coincés sous terre. "Nous sommes déjà entrés en contact avec certains d'entre eux", a déclaré le président de Codelco, Maximo Pacheco, à la radio Cooperativa.

R. I.

LITUANIE

Le Premier ministre annonce sa démission

Le Premier ministre lituanien Gintautas Paluckas a annoncé jeudi sa démission du poste de chef du gouvernement et de président du Parti social-démocrate, ont rapporté des médias locaux. Cette démission intervient avant un vote prévu par le bureau directeur du parti et fait également suite à un avertissement de Saulius Skvernelis, président du Seimas (Parlement) et chef de l'Union des démocrates "Pour la Lituanie", qui a menacé de retirer son parti de la coalition gouvernementale si M. Paluckas restait en fonction. En vertu de la Constitution, l'ensemble du gouvernement doit démissionner en même temps que le Premier ministre. Le président lituanien, Gitanas Nausėda, a salué jeudi la démission de M. Paluckas, la qualifiant de "seul bon choix". Ce départ intervient à la suite d'enquêtes sur ses transactions financières et son implication présumée inappropriée dans les affaires, ses liens avec certains hommes d'affaires et le non-paiement de dommages et intérêts dus à la municipalité de Vilnius. M. Paluckas a nié tout acte répréhensible et a qualifié les critiques le visant d'être une "attaque coordonnée" de la part de ses adversaires politiques.

R. I.

VISANT À ABOLIR LA LIMITE DU NOMBRE DE MANDATS DU CHEF DE L'ETAT

Examen d'une réforme constitutionnelle au Salvador

Le Parlement du Salvador a entamé l'examen d'une réforme constitutionnelle pour abolir la limite du nombre de mandats du chef de l'Etat et lui permettre de se représenter indéfiniment. Cette réforme prévoit également l'abolition du second tour de scrutin et l'allongement du mandat présidentiel de cinq à six ans. Selon le texte, le mandat actuel de M. Bukele s'achèverait en 2027 au lieu de 2029, et le président pourrait alors se représenter "sans réserves". Sur les 60 sièges que compte le Parlement, 57 sont détenus par des partisans de M. Bukele, réélu en juin 2024 avec 85% des voix après avoir été autorisé par la Cour suprême du Salvador à briguer un second mandat.

R. I.

ITALIE-TUNISIE

Palestine, migration et coopération au menu de la rencontre entre le président Kais Saïed et Meloni

Le président tunisien, Kais Saïed, a reçu, le 31 juillet, au palais de Carthage, la présidente du Conseil des ministres italien, Giorgia Meloni. Une rencontre placée sous le signe du renforcement de la coopération entre Tunis et Rome, mais également marquée par des échanges francs sur la question migratoire et la situation en Palestine.

Au palais de Carthage, jeudi, le président tunisien Kais Saïed a accueilli la présidente du Conseil des ministres italien, Giorgia Meloni. À l'issue de leur entretien, les deux responsables ont exprimé une volonté commune de renforcer les relations bilatérales dans plusieurs secteurs stratégiques, tels que le transport, la santé, l'agriculture et l'énergie. Selon le communiqué de la présidence tunisienne, un accent particulier a été mis sur la nécessité de consolider les mécanismes de coopération face aux défis migratoires. Kais Saïed a insisté sur l'urgence de mettre en place des « ponts aériens » destinés à faciliter le retour volontaire des migrants en situation irrégulière présents sur le sol tunisien. Il a également souligné la nécessité de démanteler les réseaux criminels impliqués dans la traite des êtres humains et le trafic d'organes. Le chef de l'État tunisien a rappelé que son pays « a déjà supporté de lourdes charges » et que cette situation « ne peut plus durer ». Il a réaffirmé la position ferme de la Tunisie, qui refuse d'être



un simple « point de passage ou de destination » pour les migrants. Saïed a tenu à rappeler que la Tunisie a toujours traité les migrants dans le respect de la dignité humaine, notamment lors du démantèlement de plusieurs camps informels. Il a estimé que la responsabilité de cette crise revient à un « système international inéquitable », dont la Tunisie, au même titre que les migrants, serait également victime.

SAÏED DÉNONCE « LES CRIMES DE GÉNOCIDE DE L'OCCUPANT ISRAËLIEN » EN PALESTINE

Au-delà des questions bilatérales, les deux parties ont évoqué plusieurs dossiers régionaux, à commencer par la situation en Palestine. Le président tunisien a dénoncé « les crimes de génocide » commis par les

forces d'occupation israéliennes, qui, affirme-t-il « s'attaquent délibérément aux infrastructures vitales, provoquant famine et soif parmi la population civile ». Il a condamné « la passivité » de la communauté internationale face à ce drame. Réaffirmant la position traditionnelle de la Tunisie, Kais Saïed a rappelé que le peuple palestinien a un droit « inaliénable à l'établissement d'un État indépendant et souverain sur l'ensemble du territoire palestinien, avec el Qods pour capitale » soulignant qu'une « nouvelle légitimité humaine » est en train d'émerger, en rupture avec une légalité internationale qui, « s'est érodée », comme en témoigne la multiplication des manifestations de solidarité dans le monde entier.

R. I.

SUR LES ACTIONS DE L'ALLIANCE MILITAIRE OCCIDENTALE EN MER BALTIQUE

Moscou accuse l'OTAN de « militarisation et de provocations »

Le conseiller, Nikolai Patrouchev, du président russe Vladimir Poutine, a exprimé les inquiétudes de Moscou concernant la militarisation croissante de la mer Baltique par l'OTAN. Il a dénoncé les actions provocatrices de l'alliance militaire occidentale, l'Otan et mis en garde, les occidentaux « contre le risque d'attaques et de tentatives de blocages des routes maritimes russes ». La région de la mer Baltique, autrefois paisible, « sous l'effet des efforts des pays de l'OTAN », se transforme en une zone de « tensions et d'instabilité militaro-politique », a déclaré Nikolai Patrouchev, conseiller du président russe, lors d'une réunion du Conseil pour le développement stratégique de la marine militaire. Le sabotage des gazoducs « Nord Stream » montre que l'Occident est prêt à recourir même à des actes terroristes, a-t-il ajouté. Patrouchev a souligné que, dans cette situation, « il ne faut pas non plus exclure des provocations impliquant des attaques directes contre des navires et des infrastructures maritimes russes ou étrangers, dont Moscou se verrait attribuer la responsabilité ». Le conseiller de Vladimir Poutine a noté que les adversaires de la Russie « ont lancé une chasse aux navires russes et à ceux de pays tiers » transportant des marchandises russes. Ils « pré-

parent et mènent des provocations, tentent de reconsidérer unilatéralement les normes du droit international maritime et procèdent à une militarisation active de la mer Baltique ». Selon lui, ces actions s'expliquent par le fait que « c'est précisément par le nord-ouest de la Russie que transite la majorité du trafic marchand maritime ». En particulier, l'Occident a déjà commencé à mettre en œuvre progressivement des actions provocatrices planifiées sur différentes sections du corridor de transport transarctique. Par exemple, afin de bloquer la Baltique à la navigation commerciale russe, Bruxelles a lancé la mission « Baltic Guardian », qui peut à tout moment être transformée en mission de blocus.

LES PAYS DE L'OTAN CHANGENT À LEUR GUISE LE DROIT MARITIME INTERNATIONAL

Pour Nikolai Patrouchev, les pays de l'OTAN tentent d'inventer leurs propres interprétations « du droit maritime international afin de réglementer à leur guise le passage des navires russes dans les détroits danois. Nikolai Patrouchev a rappelé que le ministre polonais de la Défense avait ouvertement appelé à la révision des règles de navigation dans la mer Baltique, qu'il jugeait « obsolètes », en motivant sa

position par le fait que, depuis l'adhésion de la Suède et de la Finlande à l'OTAN, la mer Baltique était devenue une mer intérieure de l'Alliance. Au cours des derniers mois, l'OTAN a intensifié son activité militaire dans la région arctique sous prétexte de la « menace russe ». En mai dernier, le Daily Telegraph a rapporté que Londres pourrait déployer ses troupes de manière permanente dans l'Arctique en raison du renforcement de la présence russe dans la région. L'Alliance a également intensifié la coopération militaire entre le Royaume-Uni et la Norvège. La France

entend, elle aussi, étendre son influence dans l'Arctique. Début juillet, Paris a annoncé une stratégie incluant des exercices militaires et l'adaptation de ses forces armées aux conditions climatiques extrêmes. Moscou a souligné à plusieurs reprises que l'élargissement de l'OTAN accentue les menaces pesant sur sa sécurité dans l'Arctique. Vladislav Maslennikov, directeur du département des Affaires européennes du ministère des Affaires étrangères, a souligné que cette tendance conduit à une augmentation des tensions militaro-politiques dans la région. R. I.

RUSSIE-UKRAINE

« Si Kiev pense que le temps des négociations n'est pas venu, Moscou est prêt à attendre » selon Poutine

La Russie est prête à attendre si les autorités ukrainiennes estiment que le moment des négociations n'est pas venu, a déclaré le président russe Vladimir Poutine lors d'une réunion avec Alexandre Loukachenko. Il a néanmoins jugé « positifs » les pourparlers qui se sont tenus à Istanbul. La Russie est prête à attendre si l'Ukraine estime que ce n'est pas le moment de négocier, a déclaré le président russe Vladimir Poutine le 1er août lors d'une réunion avec son homologue biélorusse Alexandre Loukachenko, commentant les propos de Volodymyr Zelensky selon lesquels il est inutile de tenir des négociations maintenant, car il faut attendre un « changement de régime » en Russie. Il a souligné que le pouvoir politique russe est fondé sur la Constitution russe et est formé conformément à la loi fondamentale du pays, ce qui n'est pas le cas de l'Ukraine. Vladimir Poutine a également indiqué que les pourparlers de paix sont toujours « demandés » et « importants », ajoutant qu'il évaluaient positivement les négociations entre la Russie et l'Ukraine tenues à Istanbul. Il a rappelé qu'à l'issue de ces discussions, la partie russe a remis des milliers de soldats ukrainiens morts en échange de plusieurs dizaines de militaires russes décédés.

LE PREMIER COMPLEXE DE SÉRIE DU MISSILE BALISTIQUE À MOYENNE PORTÉE ORECHNIK,

La Russie a produit le premier complexe de série du missile balistique à moyenne portée Orechnik, qui est entré en service dans l'armée russe, a déclaré Vladimir Poutine. Selon lui, le pays a mis en place une production en série de cette arme. En outre, le président russe a indiqué que les spécialistes russes et biélorusses ont déjà choisi l'endroit où seront déployés les Orechnik. À l'heure actuelle, a-t-il ajouté, les préparatifs nécessaires sont en cours à ces endroits.

R. I.

ILS ONT RAVAGÉ LES DEUX PAYS IBÉRIQUES DURANT UNE SEMAINE

Les principaux incendies au Portugal et en Espagne stabilisés

Les pompiers portugais et espagnols sont parvenus à stabiliser les principaux feux de forêt qui ont ravagé les deux pays ibériques cette semaine, ont indiqué hier, les autorités locales. Dans le nord du Portugal, l'incendie qui s'était déclaré lundi dans la région d'Arouca a été circonscrit vendredi au petit matin, après avoir brûlé une surface estimée à 5.183 hectares selon l'observatoire européen Copernicus. Encore plus au nord, près de la frontière avec l'Espagne, le foyer qui faisait rage depuis samedi dans le parc national de Peneda-Gerês, classé réserve mondiale de la biosphère, a été « stabilisé » après « une nuit avec beaucoup de travail », a indiqué en milieu de matinée un responsable de la protection civile, Marco Domingues. Selon des données encore provisoires, les flammes auraient détruit une surface de

« plus de 7.000 hectares », a-t-il précisé aux télévisions locales. En Espagne, les autorités se montraient également plus optimistes à la fin d'une semaine difficile sur le front des feux de forêt. L'incendie de Caminomorisco, dans la région d'Extrémadure (ouest) frontalière avec le Portugal, était stabilisé à 80% et les populations évacuées avaient pu regagner leurs maisons. « De très bonnes nouvelles », a commenté un responsable du gouvernement régional, Abel Bautista, en référence à ce foyer qui a ravagé une surface de 2.755 hectares. Un autre brasier, dans la province d'Avila, située dans le centre ouest du pays, était maîtrisé et il n'y avait plus de flammes après une « nuit tranquille », selon le département régional en charge de l'environnement.

R. I.

« THE VOICE OF HIND RAJAB »

Le film en compétition à la Mostra de Venise 2025

La réalisatrice tunisienne Kaouther Ben Hania, déjà saluée pour son œuvre engagée *Les Filles d'Olfa*, revient sur la scène internationale avec un film d'une rare intensité : *The Voice of Hind Rajab*.



Le long-métrage, qui retrace l'histoire tragique de la fillette palestinienne Hind Rajab, 6 ans, tuée par l'occupation sioniste à Gaza en janvier 2024, a été sélectionné en compétition officielle à la 82e édition de la Mostra de Venise, prévue du 27 août au 6 septembre 2025.

Ce film poignant s'inspire d'un fait réel qui a bouleversé la conscience collective mondiale. Le 29 janvier 2024, alors que la famille Rajab fuyait les bombardements intensifs dans la ville de Gaza, leur véhicule fut pris pour cible par un char de l'armée d'occupation sioniste. Seules survivantes de la première salve de tirs, Hind et sa cousine de 15 ans contactèrent désespérément les secours du Croissant-Rouge palestinien. L'appel de détresse de la fillette, restée en ligne pendant plus de trois heures, fut interrompu par de nouveaux tirs qui mirent fin à sa vie. La séquence audio de cet appel, déchirante, a été largement relayée sur les réseaux sociaux, devenant un symbole de l'inhumanité du blocus et des attaques visant délibérément les civils palestiniens.

Kaouther Ben Hania a choisi de traiter cette tragédie avec une approche audacieuse et sobre. Tourné en huis clos en Tunisie, *The Voice of Hind Rajab* repose sur une reconstitution minutieuse nourrie par des témoignages directs de la famille de la victime et du personnel du Croissant-Rouge. « Ce parti pris de l'invisible vise à transmettre le sentiment d'impuissance. Je ne peux pas accepter un monde où un enfant appelle à l'aide et où personne ne vient », a-t-elle confié, lors de l'annonce de la sélection du film à Venise.

Loin du sensationnalisme, la cinéaste tunisienne prend le contre-pied des images chocs omniprésentes, préférant suggérer l'horreur à travers le son, le silence et l'absence. Le film commence par l'appel d'urgence de Hind, dont la voix, fragile mais déterminée, traverse les murs de l'indifférence. Les dialogues sont réduits à l'essentiel, renforçant la tension dramatique d'un huis clos tragique où

la réalité dépasse la fiction. Le film s'inscrit dans la continuité d'un cinéma engagé, fidèle à la démarche de Kaouther Ben Hania qui, avec *Les Filles d'Olfa*, avait déjà mis en lumière les blessures sociales et politiques du monde arabe. Dans *The Voice of Hind Rajab*, elle pousse plus loin encore sa réflexion sur la mémoire, l'indignation, et le devoir de raconter ce qui ne peut être vu. Ce film donne une voix à celles et ceux que l'on veut faire taire. La voix de Hind Rajab n'est plus seulement celle d'une enfant assassinée dans une guerre impitoyable, mais celle de tous les enfants de Gaza, victimes silencieuses d'une violence systémique. Elle incarne un cri de vérité, un refus de l'oubli. La mort en martyr de la petite Hind a profondément marqué l'opinion publique internationale. Son histoire a été érigée en symbole de la brutalité de l'occupation sioniste, dès les premières heures du génocide perpétré

contre le peuple palestinien. La mobilisation mondiale qui a suivi la diffusion de son appel, notamment à travers les réseaux sociaux et les ONG humanitaires, a contribué à renforcer les pressions sur les instances internationales, appelées à agir contre l'impunité des crimes de guerre. La participation de *The Voice of Hind Rajab* à la prestigieuse Mostra de Venise est une reconnaissance forte, non seulement artistique, mais aussi politique et humaine. Elle rappelle que le cinéma peut être un outil de mémoire, un vecteur de résistance, un acte de justice. Alors que des millions de Palestiniens continuent de vivre sous occupation, ce film remet au centre du débat la nécessité de nommer l'horreur, de refuser la banalisation du mal, et de tendre l'oreille à la voix des innocents. La sélection de ce film à Venise intervient dans un contexte où le rôle des artistes et cinéastes du monde arabe devient de plus en plus central pour documenter et dénoncer les réalités occultées par les narrations dominantes. Dans un monde saturé d'images, *The Voice of Hind Rajab* fait le choix de l'écoute, de l'introspection, et de l'hommage à une enfance assassinée. À travers cette œuvre, Kaouther Ben Hania offre un espace de dignité à Hind, à sa mémoire, et à celle de toutes les victimes oubliées de la guerre à Gaza. Un film nécessaire, bouleversant, dont l'impact s'annonce déjà considérable. **M. Seghilani**

"LA NUIT DES MUSÉES"

Une soirée à l'ambiance singulière à Oran

Le public national Ahmed Zabana d'Oran, a offert une soirée muséale à l'ambiance singulière, mêlant l'histoire à la créativité des enfants. L'événement, qui a vu la participation d'associations culturelles locales ainsi que de l'école privée "Winner Art" pour l'enseignement des arts, a réuni environ 60 enfants ainsi qu'un large public d'amateurs de visites muséales, venus profiter d'un éventail d'activités pédagogiques et vivre une expérience unique dans une ambiance nocturne. Cette manifestation intervient en application des instructions du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, visant à relancer cette tradition qui consiste à ouvrir les musées en soirée durant la sai-

son estivale, en y organisant des activités pédagogiques et des visites de leurs différentes salles, a indiqué à l'APS le directeur de cet établissement culturel, Hichem Sekkal, ajoutant que le musée Ahmed Zabana connaît, en été, une forte affluence de visiteurs de différentes wilayas du pays, de membres de la communauté algérienne résidant à l'étranger ainsi que des touristes. "La Nuit des musées" concrétise également la nouvelle vision du ministère, qui veille à faire du musée un lieu interactif et pédagogique, tout en attirant les enfants afin qu'ils découvrent de près les trésors archéologiques qu'il abrite, selon le même responsable. Cet événement vise à dynamiser la scène culturelle durant la saison

estivale d'une manière innovante, en permettant aux visiteurs de passer des moments exceptionnels au cœur d'un espace riche en trésors patrimoniaux, et en offrant aux enfants l'opportunité de les découvrir, a souligné la responsable du service animation, ateliers pédagogiques et communication du musée, Nadia Beladel. La troisième soirée de cette manifestation a été marquée par des activités pédagogiques et ludiques, ainsi que par des visites guidées dédiées aux enfants, qui ont réalisé de magnifiques objets en argile inspirés des collections muséales, ainsi que de dessins créatifs illustrant leur attachement au patrimoine.

GHARDAÏA Diverses activités artistiques au programme des "Nuits d'été 2025"

Diverses activités culturelles, artistiques et récréatives sont à l'affiche dans la wilaya de Ghar-daïa, dans le cadre du programme "Nuits d'été 2025" pour l'animation des soirées estivales, a-t-on appris mercredi de la direction locale de la Culture et des Arts. Concocté par la direction locale du secteur, en coordination avec le comité de wilaya des activités et manifestations culturelles et artistiques, locales et nationales, le programme, sera lancé fin juillet courant et devant se poursuivre jusqu'à la fin du mois d'août prochain. Il prévoit une panoplie d'activités, dont des galas artistiques populaires, des animations aux couleurs du folklore, des représentations théâtrales et des lectures poétiques, pour enrichir et dynamiser la scène culturelle locale. Sont prévus dans ce cadre, des soirées folkloriques animées par des troupes locales et d'autres wilayas, ainsi que des spectacles de danses au rythme de la Zorna, exécutés par les troupes "Ighouther Noursour Errahab" de Khenchela, "Zorna et sauvegarde du patrimoine" de Ghar-daïa, "Tizemarine" de Seb-Seb, "Immi Net'hemalt" et "Dendoune" de Bounoura et "Sidi-B'lel" de Ghar-daïa. Le patrimoine lyrique et la poésie populaire se taillent ainsi une bonne place parmi les activités culturelles et artistiques proposées à la grande joie des mélomanes, avec l'animation de soirées folkloriques et de danses au rythme de la zorna et puisées du répertoire lyrique local. Le public local aura aussi l'occasion d'apprécier d'autres facettes culturelles valorisant le patrimoine immatériel national, dont des représentations théâtrales et des spectacles lyriques exécutés par la troupe "Otrodja" de Métlili et "Besmet Litim" de l'association culturelle "El-Firdous" pour enfants. Des concours de récitation du saint Coran, des veillées d'Inchad, des expositions-ventes de livres et des regroupements didactiques pour le développement des capacités cognitives de l'enfant, figurent également dans ce programme d'animation culturelle.

FÊTE DU BIJOU

Ath Yenni carrefour national de l'artisanat traditionnel

La 19e édition de la Fête du bijou d'Ath Yenni a été lancée jeudi, dans la commune d'Ath Yenni au sud Est de Tizi-Ouzou, avec la participation de 160 artisans représentant 13 wilayas ainsi que la wilaya hôte, transformant la localité en un véritable carrefour national de l'artisanat traditionnel. La présence de plus de 160 artisans de différents métiers, principalement le bijou, dont 110 bijoutiers d'Ath Yenni, à cette fête qui se poursuivra jusqu'au 9 août, témoigne de l'engouement croissant et de l'importance nationale de ce rendez-vous culturel. La région qui accueille

l'événement a connu, au premier jour, une affluence importante de visiteurs venus apprécier les chefs d'œuvres créés par les artisans bijoutiers, certains étant à l'affût de nouveaux modèles d'autres, par contre, préférant le bijou traditionnel, et tous n'ont eu que l'embarras du choix face à la palette haute en couleurs et en formes, qui leur a été exposée. Le wali Aboubakr Esseddik Boucetta qui a donné le coup d'envoi de cette manifestation, n'a pas manqué de souligner l'envergure de l'événement. Il a mis en avant, dans son allocution d'ouverture au CEM Larbi Mezani, la portée de cette manifestation. "La Fête

du bijou d'Ath Yenni représente un événement national majeur pour la valorisation de l'artisanat traditionnel et la préservation du patrimoine national", a-t-il dit. Il a insisté sur le fait que la fête n'est pas qu'une simple exposition, mais un "espace de communication avec la mémoire collective et de renforcement du lien avec l'héritage culturel" transmis par les ancêtres. Le wali a également mis en avant la forte participation d'artisans à cette édition, ce qui confirme que la fête a "dépassé son caractère local pour devenir une véritable tribune nationale de promotion de l'artisanat traditionnel algérien",

a-t-il estimé. Au plan économique, M. Boucetta a affirmé que cette manifestation s'inscrit dans "un contexte de développement général visant à dynamiser l'économie locale et à promouvoir les atouts touristiques et culturels de la région d'Ath Yenni". Par ailleurs, et afin d'aider les artisans et poursuivre les efforts de préservation et de promotion de ce métier, M. Boucetta a précisé que la Maison de l'artisanat d'Ath Yenni, fermée depuis plusieurs années et très dégradée, fera l'objet d'une réhabilitation. La structure devrait rouvrir ses portes avant l'année prochaine, a-t-il indiqué. Cette initiative vise

à offrir de nouveaux débouchés aux artisans qui, pour beaucoup, manquent de points de vente ayant des ateliers à domicile, a-t-il ajouté, insistant sur la volonté de donner un nouvel élan, à préserver et à promouvoir les métiers traditionnels. Pour sa part, le président de l'Assemblée populaire communale d'Ath Yenni, Abdallah Djenane, a souligné que le bijou en argent serti de corail et décoré d'émaux, par sa finesse et la richesse de ses symboles, est un langage culturel et une mémoire vivante.

Recette du jour



Poulet Crispy et Tagliatelles Alfredo

Ingrédients pour 4 personnes:

- 400 g Aiguillettes de poulet
- 500 g Tagliatelle
- 40 g Parmesan râpé
- 200 ml Crème liquide
- 60 g Chapelure panko
- 2 pièces Ail
- 1 Œuf
- 2 traits Huile d'olive
- 2 pincées Sel & poivre

Préparation de la recette

1. Découpez aromatiques
Faites bouillir une casserole d'eau salée pour cuire les tagliatelle.

Épluchez et hachez l'ail.

2. Crème de la crème
Chauffez une sauteuse ou une poêle à feu moyen avec un filet d'huile d'olive. Faites-y suer l'ail 1 à 2 min en remuant. Versez ensuite la crème (cf. quantité), salez, poivrez. Portez à frémissements puis, coupez le feu.

3. Trempette
Versez la chapelure panko dans un bol. Cassez et battez l'œuf (cf. quantité) dans un autre avec 3 càs* d'eau, salez et

poivrez.
Vous pouvez remplacer l'œuf par un yaourt.
Trempez le poulet dans l'œuf battu puis dans la chapelure.
4. Aller-retour
Chauffez une autre poêle à feu moyen avec un filet d'huile d'olive. Faites-y cuire le poulet pané 3 min par face, jusqu'à ce qu'il soit doré et chaud à cœur.
Si besoin, baissez le feu en cours de cuisson pour éviter que ça ne brûle.
5. Sauce Alfredo
Plongez les pâtes dans l'eau bouillante pendant 3

min.
Conservez une louche d'eau de cuisson. Égouttez les pâtes et plongez-les dans la crème puis, versez l'eau de cuisson et le parmesan dans la sauteuse. Remuez à feu doux jusqu'à ce que la sauce soit onctueuse et enrobe bien les pâtes.
6. Creamy chicken
Servez le poulet pané avec les tagliatelles Alfredo et parsemez d'herbes fraîches si vous en avez !



Gâteau du Jour

Gâteau nuage chocolat



Ingrédients pour 8 personnes :

Le biscuit
3 oeufs (3 blancs + 2 jaunes)
100 g de sucre de canne
15 g de fécule de maïs
30 g de farine de riz
30 g de cacao non sucré

La mousse
170 g de chocolat noir
5 blancs d'oeufs

Matériel
batteur électrique
moule à charnière de 20 cm de diamètre
Rhodoïd
papier sulfurisé

PRÉPARATION.

Préchauffez le four à 180 °C



(th. 6). Montez les 3 blancs d'oeufs en neige en versant petit à petit le sucre de canne. Incorporez ensuite les jaunes. Tamisez la fécule de maïs, la farine et le cacao. Ajoutez-les délicatement au mélange précédent.

Découpez une feuille de papier sulfurisé du diamètre de votre moule et déposez-la dans le fond de ce dernier sans le beurrer. Versez la préparation. Enfouez pour 15 min. À la sortie du four, ne démoulez pas le gâteau. Faites fondre le chocolat noir au bain-marie ou au micro-ondes. Montez les 5 blancs d'œufs en neige et incorporez le chocolat noir. Placez un film Rhodoïd sur les parois internes du moule et versez la mousse sur le gâteau refroidi. Laissez reposer 4 h au réfrigérateur. Passez une lame de couteau entre le moule et le Rhodoïd afin de décoller le gâteau des parois. Ouvrez la charnière et retirez le film.

Conseil du jour



Le saviez-vous ?



Le curcuma est un excellent soin pour le cuir chevelu.
Il apaise le cuir chevelu sensible.
Il se débarrasse de nombreux problèmes, comme les pellicules, les racines grasses, les démangeaisons.
Il est aussi très efficace pour lutter contre une chute de cheveux et stimuler sa repousse.



Bon à savoir !

Pourquoi faut-il faire une cure détox ?
Naturellement, l'élimination des déchets et toxines de notre organisme se fait par des organes spécialisés appelés les organes «émonctoires».

Il y 5 organes émonctoires:
le foie, les reins, les poumons, la peau, les intestins.



Astuce du jour:

utilisations méconnues du papier d'aluminium



- Débarrassez les rouilles qui se fixent sur des objets métalliques (robinet, tuyau, ...) avec du papier d'aluminium.
- Aiguissez vos ciseaux avec du papier d'aluminium.
- Pour boucler les cheveux avec du fer à lisser, il n'y a pas meilleur allié.
- Le papier d'aluminium peut aussi être utilisé pour nettoyer les bijoux en argent.

CITATION DU JOUR

« L'échec est l'épice qui donne sa valeur à la réussite. »

Le Courrier

Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :
Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30
Compte bancaire :
BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :
Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :
Tél. / Fax. : 023 70 94 27
Rédaction :
Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31
023 70 94 26
Fax. : 023 70 94 26
Composition :
PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42
Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
- Centre : SIA - Est : SIE
- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux
Tizi Ouzou :
3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine
Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran : 6, avenue Khedim Mustapha
Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira : Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf -Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :
lecourrierdalgerie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr

Les courses en direct



HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHICHE - ALGER
SAMEDI 2 AOÛT 2025 - PRIX DIANA - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 300 M - DOTATION : 400.000 DA - DÉPART : 16H30
QUARTÉ - QUINTÉ

Osiris, favori logique pour la gagne

L'hippodrome du Caroubier a démontré de belles choses lors de ses dernières réunions en programmant à chaque joute hippique de belles épreuves à caractère pour le grand plaisir des puristes qui reviennent avec joie s'adonner à leur hobby préféré, assister à de passionnantes courses hippiques qui sont en train d'occuper le haut de l'affiche comme il en sera le cas ce samedi, où une course à caractère de bonne composition nous est proposée, elle réunira 14 coursiers de valeur sensiblement égale au même rond de présentation et sur une distance qui ne devrait léser aucun concurrent, ils partiront tous sur le même pied d'égalité pour la simple raison qu'ils se sont tous placés à une époque donnée sur le parcours retenu, c'est dire si le pronostic reste compliqué en pareille circonstance, car pratiquement tous les chevaux en lice ont des chances de figurer même si certains d'entre eux ont réalisé des performances en dents de scie, mais ne partiront pas vaincus d'avance. Aussi, par l'égalité des chances en présence, il y a lieu de s'attendre à l'issue du sprint final de ce prix Diana à une arrivée des plus indécises avec de gros rapports PMU comme cela été le cas des 3 courses précédentes, dans ce même hippodrome, il faudra donc privilégier les combinaisons multiples et miser sur le métier de certains chevaux rompus à ce genre d'épreuve et qui viennent de réaliser de belles performances au cours de leurs dernières opérations pour venir disputer les premières places et tenter de se pointer sur la plus haute marche du podium dans le pari du jour qui est réservé aux coursiers, n'ayant pas totalisé la somme de 146 000 DA en gains et places depuis le 1er janvier 2025 sur un parcours de 1300 mètres.

LES PARTANTS AU CRIBLE

- 1. NAGOR.** Ce pensionnaire qui a défendu ses chances lors des deux dernières sorties dans une distance réduite à celle du jour à mon avis ne se déplacera pas pour rien.
- 2. EL ZAEME DE DILMI.** C'est un coursier de qualité, son seul handicap l'absence des pistes depuis le mois de février, mais méfiance à sur son dos un jockey très efficace.
- 3. FIH EL KHEIR.** Il faudra s'en méfier particulièrement car ce mâle bai de 5 ans appartient à une écurie qui n'engage jamais à la légère

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS
H. DJAIET	1	NAGOR	AB. ATTALLAH	57	14	PROPRIÉTAIRE
MT. CHAOUCHE	2	EL ZAEME DE DILMI	O. CHEBBAH	57	3	PROPRIÉTAIRE
L. BOUDJEMAA	3	FIH EL KHEIR	AL. TIAR	57	7	N. TIAR
A. HAMIANE	4	CHARIF	T. ALI OUAR	56	8	S. HAMIANE
M. BENAROUSSE	5	MAGE GAL	T. MEGOUCCI	56	2	A. BENGANA
Z. AIT YOUCEF	6	GABI EL KHEIR	AH. CHAABI	56	9	S. HAMIANE
AL. BENDJEKIDEL	7	FADHEL	S. BENYETTOU	55	6	PROPRIÉTAIRE
A. BENKOBBI	8	TAREK IBN ZIYAD	F. CHAABI	55	12	PROPRIÉTAIRE
HARAS EL NASR	9	OSIRIS	CH. CHAABANE	55	10	MH. BENKHALIFA
M. BENDJEKIDEL	10	AMIRET DE GAZEL (0)	W. BENDJEKIDEL	54	5	PROPRIÉTAIRE
HARAS DU PAON	11	GHASSEN D'HEM	AB. BOULESBAA	54	11	AB. BOULESBAA
HARAS EL MESK	12	HADIL EL MESK	AB. AIDA	54	13	K. FEGHOULI
M. BENAROUSSE	13	SEIF EL MZI	M. THAMEUR	53	4	A. BENGANA
S. DAHDOUH	14	HATEM	AP : Y. CHELLAL	50,5	1	PROPRIÉTAIRE

et un entraîneur de grande capacité technique.

4. CHARIF. Il a réalisé une excellente performance lors de ses dernières tentatives, il n'aura qu'à répéter sa course et sa place ne fera aucun doute à l'arrivée.

5. MAGE GAL. Ce jeune coursier gris reste sur d'excellentes performances, mérite que l'on s'attarde sur ses chances pour un éventuel accessit.

6. GABI EL KHEIR. Au-dessous du lot.

7. FADHEL. Il vient d'échouer à plusieurs reprises lors de ses dernières sorties, ce qui se répercute de manière négative sur ses chances.

8. TAREK IBN ZIYAD. Il faudra s'en méfier particulièrement car ce vieux mâle de 13 ans, garde toujours son partenaire F. Chaabi. Cette fois il est sur sa distance préférée.

9. OSIRIS. Il est la star de cette course.

10. AMIRET DE GAZEL. Méfiance ! Cette jeune femelle semble chercher sa course, elle a la qualité reconnue pour venir dans ce lot redresser l'échine.

11. GHASSEN D'HEM. Il a réalisé une belle tentative lors de sa dernière sortie, reconduit après coup il aura à ne pas en douter une belle carte à jouer au sprint final.

12. HADIL EL MESK. Elle vient de terminer 7ème sur 1300 mètres, cette coursière à tendance à ne pas répéter ses bonnes valeurs, elle guettera au plus un éventuel faux pas des favoris de l'épreuve pour venir mettre son grain de sel.

13. SEIF EL MZI. À revoir.

14. HATEM. Longtemps absent. À revoir.

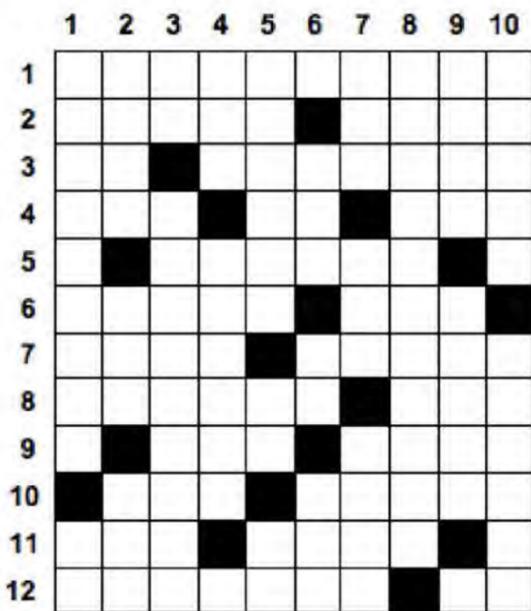
DANS LE CREUX DE L'OREILLE MON PRONOSTIC

9. OSIRIS - 4. CHARIF - 10. AMIRET DE GAZEL - 1. NAGOR - 3. FIH EL KHEIR

LES CHANCES

11. GHASSEN D'HEM - 8. TAREK IBN ZIYAD

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

1 - Conducteurs de barques - 2 - Poinçon de cordonnier - Clama - 3 - Vieille note - Belles fleurs - 4 - Récipient - Romain - École supérieure - 5 - Vagabond - 6 - Viciée - Signal de détresse - 7 - Tête de certains animaux - Cachés - 8 - Pays européen - Ornement architectural - 9 - Bosse - Passes à l'action - 10 - Ferment - Singea - 11 - Mesure - Bout de bois - 12 - Rompues - Protecteur.

VERTICALEMENT

1 - Mal de mer - Actinium - 2 - Instrument à cordes - Supprima (de b en h) - Brillant orateur au perchoir - 3 - En tenue - Battus à plates coutures - 4 - Explosif - Renommée - 5 - Création - Fin de participe - Points opposés - 6 - Unit - Cérium - Faisait rougir nos aïeux - 7 - Pas ailleurs - Sur la rose des vents - Esprits - 8 - Étude scientifique des reptiles - 9 - Bagatelle - Punit avec rigueur - 10 - Passe au crible - Plante oléagineuse.

Mots fléchés

Écervelé	Râpe	Diapason	Gomme	Renard bleu
Étincelantes	Génisses	Laize	Rejette	Plaça un œil
Canote			Ville allemande	
Sortie d'une boîte		Note	Regimba	Consonne double
		Illustre		Vieux média
Cité dans la Bible		Indique le lieu	Trait de lumière	
Absurde		Fonction	À élever	
Père de Jason			Flotte	Petits vautours
Tour			Congédia	Sanction
	Dressé			De trop
	Orateur grec			En solo
Rebut		Dénouement		
Filets d'eau		Lentille		
		Erbium	Ceinture nippone	
		Cérium	Néon	
Avachies	Des étoiles y défilent			En tête
			Pend chez le boucher	

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Ensemble des habitudes verbales d'un individu (9 lettres)

A	T	A	T	S	N	O	C	E	I	V	R	U	S	E	E	R	N
L	M	T	V	A	I	N	N	O	R	U	L	R	S	T	E	O	C
L	O	E	A	E	L	B	A	M	I	A	E	U	N	L	R	O	E
A	E	U	R	U	N	I	R	U	S	V	L	I	A	I	R	S	R
I	T	N	R	T	D	M	I	R	E	C	E	I	V	C	I	I	E
C	U	I	D	D	U	I	E	R	E	R	S	A	C	R	E	O	I
U	O	A	S	R	F	M	S	R	T	L	I	A	P	E	P	N	T
R	R	B	E	U	T	O	E	E	I	R	I	E	L	I	U	R	N
C	C	N	R	N	R	T	O	U	R	S	A	Q	E	N	O	U	E
L	E	T	E	T	T	D	G	A	I	N	T	B	U	A	R	O	R
S	I	D	O	N	G	D	I	E	R	P	A	A	A	A	T	S	C
F	E	V	A	R	E	C	T	T	S	L	N	R	L	I	T	A	T
R	E	R	I	T	A	R	T	E	E	C	T	I	I	E	S	I	E
D	R	S	E	D	A	N	R	T	A	R	M	E	E	T	O	L	R
E	O	N	E	I	E	G	O	I	N	E	I	L	I	R	A	E	I
N	U	N	T	P	N	H	N	N	I	A	S	N	T	H	F	L	A
E	C	E	R	E	U	Q	I	L	E	R	G	E	C	O	U	R	R
E	R	A	E	L	O	V	I	R	F	T	A	C	I	L	E	D	A

N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois

ACCROC - AIMABLE - AMERTUME - ANIER - APRE - ARAIRE - ARMEE - ARPENT - AVIRON - BAIN - CADENCE - CASTING - CHALE - CONSTAT - COUR - CROUTE - CRUCIAL - DELICAT - DETENUE - DEVOT - EPRISE - ERISTALE - ERRANT - ETREINTE - ETROIT - FREIN - FRIVOLE - FURTIF - GAIN - GRES - GRISON - HOTEL - LIEN - LIVIDE - LOURD - LURON - MURENE - RABAIS - RECLUSE - REDENT - RELAIS - RELIQUAT - RELIQUE - RENTIER - REVERS - RITAL - SAIN - SEREIN - SOURNOIS - SURDITE - SURIN - SURVIE - TAIN - TAUDIS - TOUR - TRAITER - TROUPE - VAIN.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT :

1. Orpailleur - 2. Uni - Neutre - 3. Pi - Seras - 4. Ruine - Sens - 5. Essors - Sie - 6. Cet - Sep - En - 7. Ré - Lit - 8. Inégal - O.E - 9. Dol - Petite - 10. Leste - A.M - 11. Niée - Tente - 12. Tassée - Est.

VERTICALEMENT :

1. Outrecuidant - 2. Rn - Usé - Nô - la - 3. Pipistrelles - 4. Ino - EG (Égée) - EES - 5. In - Ers - A.P.S - 6. Les - Sellette - 7. Lues - Pi - Tee - 8. Êtres - Toi - Ne - 9. Uranie - États - 10. Ressent - Émet.

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT :

Évanescent - Imitée - Or - Ânée - Élimé - Erse - En - Ase - MD - OÔ - Stère - Ne - H.T - Érode - Nil - Été - Trotter - Eu - Épée - Émet - Usés - Pause.

VERTICALEMENT :

Avinés - Tares - Amères - Ope - Unies - Tentes - Et - Émélite - Osée - Drôle - Celé - Ed - Réa - Dé - Ino - EE - Mu - Nom - On - Tees - Âtres - Émeute.

MOTS MASQUÉS PARAPLEGIE

L'Algérie décroche un siège dans le premier bureau exécutif de l'Organisation des jeunes du MNA

L'Algérie a décroché, par le biais du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), un siège dans le premier bureau exécutif de l'Organisation des jeunes du Mouvement des non-alignés (MNA), a indiqué jeudi un communiqué de l'organe consultatif. "Marquant un nouveau succès diplomatique pour l'Algérie, le Conseil supérieur de la jeunesse a décroché un siège dans le premier bureau exécutif de l'Organisation des jeunes du Mouvement des non-alignés, suite à l'élection, le 29 juillet 2025, à une majorité écrasante (26 voix sur 30) de la représentante de l'Algérie, membre du Conseil supérieur de la jeunesse, Abdeldjébar Hadja Cherifa, lors d'une compétition serrée dans laquelle l'Afrique était représentée par cinq (5) candidats", précise le communiqué. La représentante de l'Algérie "jouit des qualifications et de l'expérience requises pour occuper haut la main ce poste au sein du bureau exécutif de l'Organisation des jeunes du MNA, sous l'égide du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, M. Mustapha Hidaoui, qui est l'un des membres fondateurs de cette organisation", souligne la même source. Cet acquis à l'échelle internationale est "le fruit des positions constantes de l'Algérie en faveur des causes justes dans le monde et une confirmation de la renommée de sa diplomatie", selon le communiqué, qui ajoute qu'"il s'agit aussi d'un acquis pour la jeunesse algérienne, garantissant la participation des jeunes du monde en développement à la conception des politiques internationales de jeunesse dans un esprit d'inclusivité et d'équité".

Un réseau criminel spécialisé dans le trafic des produits du tabac démantelé à Blida

Le Service central de lutte contre le crime organisé (SCLCO) a procédé, la semaine dernière à Blida, au démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic illicite des différents produits du tabac, avec la saisie de quantités de tabac de marques non enregistrées et contrefaites estimées à 2,7 milliards de centimes, a indiqué mercredi un communiqué du même service. "Dans le cadre de la contribution des services opérationnels spécialisés de la Sûreté nationale à la protection de l'économie nationale et de la santé publique, le SCLCO a procédé, au cours de la semaine écoulée, au démantèlement d'un réseau criminel, composé de deux (02) individus, spécialisé dans le trafic illicite



des différents produits du tabac, et à la saisie de quantités très importantes de tabac de marques non enregistrées et contrefaites, d'une valeur marchande estimée à près de 2 milliards et 700 millions de centimes", a précisé la même source. Les investigations opérationnelles menées dans cette affaire par les enquêteurs du SCLCO sous la supervision du parquet

territorialement compétent, se sont soldées par "l'identification des membres du réseau et la localisation de l'endroit de stockage de ces produits du tabac contrefaits, qui étaient dissimulés dans des entrepôts et des locaux non conformes aux activités commerciales dans la wilaya de Blida". L'opération a permis la saisie et la récupération de "149.820 unités de tabac à chiquer (chemma) contrefait de diverses marques, 57.980 paquets de cigarettes de différentes marques d'origine étrangère et locale, et 28.000 unités de feuilles à rouler (Massa)", ajoute le communiqué, précisant que "les deux (2) suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'El Affroun".

Saisie de plus de 1 kg de cocaïne à Oran

Les services de police d'Oran ont démantelé un réseau spécialisé dans le trafic de drogues dures, composé de trois individus, et ont saisi plus de 1 kg de cocaïne, a-t-on appris, jeudi, auprès de la sûreté de wilaya. L'opération a été menée suite à des informations parvenues aux éléments de la sûreté urbaine extérieure d'Aïn El-Beida (Es-Senia), faisant état d'activités de trafic menées par les membres de ce réseau, qui utilisaient leurs domiciles comme lieux de stockage et de distribution de ces substances toxiques, a indiqué la cellule de communication et des relations publiques. Après une surveillance de leurs mouvements, l'identification des suspects et de leurs lieux de résidence et, à la suite de l'accomplissement de toutes les procédures légales, un plan minutieux a été mis en place par la police, ayant permis l'arrestation successive des trois individus et la saisie de 1,60 kg de cocaïne, a précisé la même source. Une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre des mis en cause, qui ont été présentés devant la justice et placés sous mandat de dépôt pour trafic illégal de drogues dures, a-t-on ajouté.

Traversée de la Baie d'Alger : 350 athlètes attendus à l'édition 2025

Trois cent cinquante (350) nageurs (filles et garçons) devront prendre part à la Traversée de la Baie d'Alger lors de sa troisième édition, prévue le 09 août prochain à Alger, a appris l'APS, mercredi auprès des organisateurs. "Cette traversée est inscrite dans le programme de la wilaya d'Alger. Nous allons l'organiser en partenariat avec les ligues algéroises de triathlon, d'aviation, de subaquatique et de voile et avec l'accompagnement de la Direction de la jeunesse,

des sports et de les loisirs (DJSL)", a indiqué le président de la Ligue algéroise de natation, Abdelhafid Athmane. Cette course en eaux libres sera disputée sur une distance de 10 km, entre la plage des Sablettes et La Marina. Selon le président de la Ligue algéroise de natation, beaucoup d'athlètes ont exprimé leur souhait de participer à la traversée mais les organisateurs ont retenu seulement 350 nageurs pour une meilleure organisation de l'épreuve sur différents plans. "Le chiffre

350 de retenus est très important pour nous, sachant que la demande est plus forte. Cela prouve que les gens sont intéressés par ce rendez-vous. Je tiens à préciser que la première édition (2023) était marquée par la participation de quelques 150 nageurs, alors que la deuxième (2024) a connu une participation dépassant les 200 nageurs", a expliqué M. Athmane. Avant d'enchaîner: "L'édition de 2025 ressemble à un événement national car la participation a été ouverte à toutes les wilayas. On ne s'est pas contenté des nageurs d'Alger uniquement". Pour cette troisième édition de suite, trois (03) groupes d'âges ont été retenus: G1 (14-17 ans), G2 (18-30 ans) et

G3 (31 ans et plus). "Une compétition sportive touristique et culturelle ouverte à toutes personnes aptes à nager. Des bateaux accompagneront les nageurs tout au long de la course pour assurer leurs sécurité", a-t-il précisé. Pour rappel, la Traversée de la Baie d'Alger a été relancée en 2023, à l'occasion d'une course en eaux libres, après plus de 5 ans d'absence.

INTOXICATION COLLECTIVE "AU MILLE-FEUILLES" À DJELFA

12 cafétérias fermés

Au moins douze cafétérias ont été fermées pour un mois, par les services de la direction locale du commerce, dans la commune de Birine à Djelfa, suite à l'intoxication alimentaire qui a fait des centaines de victimes après la consommation des gâteaux. C'est ce qu'ont rapporté, hier, plusieurs sources médiatiques concordantes. Les faits se sont produits jeudi 24 juillet dernier, lorsque quelque 350 personnes ont été intoxiquées après avoir consommé des mille-feuilles.

EXPRESS- HISTORIQUE

Porte ouverte (7)

L'ogresse et la mère de famille s'assirent côte à côte, en silence, devant le métier à tisser. Leurs mains, si dissemblables, s'activèrent sur la trame, mêlant les fils du tissu à ceux du destin, et durant de longues heures, elles travaillèrent sans relâche, comme si le monde au-dehors s'était figé !



La pauvre femme, le cœur serré, ne cessait de jeter des regards inquiets vers ses enfants endormis. Chaque soupir, chaque frémissement dans leur sommeil ravivait sa crainte qu'un d'eux n'ouvre les yeux et ne croise le regard de l'ogresse. Elle redoutait l'instant fatidique où un simple éveil d'enfant pourrait sceller le sort funeste de toute sa famille.



Les enfants dormaient d'un sommeil profond, paisible, presque sacré. Cette quiétude, fragile mais intacte, apaisait un peu l'angoisse qui rongait leur mère, comme si, dans l'innocence de leurs rêves, elle trouvait un court répit à sa terreur muette.



à suivre

AUX POINGS

«L'État, se fondant sur les directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accorde une grande attention au développement du tourisme, notamment intérieur, en exploitant les atouts et le potentiel dont regorge le pays».

Mme Houria Meddahi, ministre du Tourisme et de l'Artisanat





Dans la journée : Dégagé
Vent : 27 km/h
Humidité : 65 %



Dans la nuit : Dégagé
Vent : 23 km/h
Humidité : 81 %

Dohr : 12h55
Assar : 16h43
Maghreb : 19h57
Ïcha : 21h27

Dimanche 9 safar
1447
Sobh : 04h16
Chourouk : 05h56

GISEMENT GAZIER DE HASSI R'MEL

Hachichi inspecte le projet Boosting

Le PDG du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi a effectué une visite de travail et d'inspection au projet Boosting du gisement gazier de Hassi R'Mel (étape 3 - phase II) dans la wilaya de Laghouat, en vue de s'enquérir de l'état d'avancement des travaux, qui ont atteint 51%.



PH : DR

Lors de sa visite à ce projet stratégique visant à renforcer la capacité de production du gaz naturel en Algérie, Hachichi était accompagné d'une délégation de haut niveau, regroupant le PDG de la société américaine Baker Hughes, Lorenzo Simonelli et du directeur exécutif des opérations de l'entreprise italienne Tecnimont, Paolo Borri, ainsi que de plusieurs cadres dirigeants de la Sonatrach, de représentants des deux sociétés contractantes et des PDG de filiales relevant du groupe public. A cette occasion, un exposé technique a été présenté sur les différents aspects relatifs au projet, portant notamment sur la cadence de réalisation et le respect des délais contractuels. La délégation s'est, en outre, rendue aux sites de réalisation en vue d'inspecter le déroulement des travaux, comprenant

la création de 3 unités de compression de gaz au niveau des stations Centre, Nord et Sud, avec un total de 20 compresseurs à turbine, ainsi que la réadaptation du réseau de collecte de gaz existant et la création d'unité de démercurisation.

La délégation a également pris connaissance des infrastructures logistiques et des installations techniques associés au projet, lequel devrait contribuer à maintenir un rythme de production de 188 millions de m3 de gaz par jour, et de récupérer des réserves supplémentaires estimées à 121 milliards de m3 de gaz sec, 7 millions de tonnes de condensats et 3 millions de tonnes de gaz de pétrole liquéfié (GPL). L'achèvement des travaux de ce projet est attendu dans des délais allant de 33, 36 et 39 mois pour les étages de compression Centre, Nord et Sud respectivement, avec une mise en service prévue en octobre 2026, janvier

2027 et avril 2027. Le projet, intitulé (Boosting III), est réalisé par un groupement d'entreprises composé de (Baker Hughes), (Nuovo Pignone International SRL) et (Tecnimont SPA), dans le cadre d'un contrat de type EPC (Engineering, Procurement and Construction), signé avec Sonatrach le 23 mai 2024, selon la même source.

Ce projet figure parmi les projets structurants majeurs destinés à faire face à l'épuisement naturel du gisement gazier et à renforcer sa capacité de production en vue de garantir la continuité de l'approvisionnement, de répondre aux besoins du marché national et de respecter les engagements contractuels envers les partenaires internationaux, consolidant ainsi la position de Sonatrach en tant que partenaire fiable et fournisseur majeur d'énergie sur le marché mondial, souligne le communiqué.

Ania N.

LA CHRONIQUE DU SAMEDI

RACHID BOUDJEDRA ET YASMINA KHADRA

Des mots qui résistent, des mots qui arrangent

Rachid Boudjedra et Yasmina Khadra (Mohammed Moulessehoul) incarnent deux trajectoires opposées au sein de la littérature algérienne. Boudjedra est le doyen intransigent d'une parole engagée, forgée dans la blessure coloniale et le verbe subversif. Il est le romancier qui confronte sans concession le passé de son pays et interroge le présent, quitte à déplaire. Son œuvre, marquée par une profondeur philosophique et une révolte stylistique, refuse de céder aux facilités éditoriales. Khadra, quant à lui, est un écrivain au succès commercial incontestable et à la prose fluide. Cette réussite masque cependant une vision édifée sur la mondialisation narrative dominée par l'Occident. La réception littéraire de Khadra, qui évolue dans une tradition grand public, repose sur son habileté à tisser des récits accessibles. Il abandonne le polar qui l'a fait découvrir pendant la décennie noire pour s'accrocher à l'actualité immédiate, notamment des mondes arabe et musulman. Il serait injuste de nier le talent narratif de Khadra. Ses romans ont conquis un lectorat international, et sa prose ainsi que son imaginaire romanesque sont fluides. Mais derrière la beauté formelle, un malaise persiste. Car à force de vouloir parler à tout le monde, on finit par intégrer la doxa dominante.

Son roman *Ce que le jour doit à la nuit*, critiqué à juste titre, propose une vision douce amère de la colonisation, une nostalgie troublante d'un monde perdu où Français et Algériens auraient pu vivre en harmonie. Pour Boudjedra et pour bien des lecteurs algériens, c'est là une trahison de la mémoire, une fiction de la cohabitation qui passe sous silence les crimes systémiques du colonialisme. Dans son pamphlet *Les contrebandiers de l'Histoire*, Boudjedra cible sans détour une génération d'écrivains qu'il juge alignée sur un discours occidental formaté. Il accuse Khadra de véhiculer une image édulcorée et fantasmée de la colonisation. Il qualifie de « fantôme algérien » et de narration naïve la « cohabitation enchantée » entre colonisés et colons que véhicule le roman de Khadra. Il pourfend cette idée d'une Algérie coloniale adoucie et de la fraternité chimérique entre colonisateurs et colonisés, ainsi que la réécriture romantique de ce qui fut, pour des millions, une tragédie. Khadra revendique cette posture comme un choix esthétique et politique. Il se dit écrivain du pont, de la réconciliation, de l'universel. Mais à trop vouloir dépasser les clivages, il les nie. Sa littérature mondialisée évite soigneusement les aspérités du réel algérien. Elle séduit et rassure. Khadra n'est pas resté silencieux face aux critiques. Il a exprimé son mépris pour les reproches de Boudjedra, qu'il qualifie de jalousie mal placée, et défend son statut de l'un des auteurs algériens les plus lus, traduits et primés. Il répond à une critique de fond par un argument com-

mercial. « Je ne peux imaginer un écrivain qui me dépasse dans le domaine du roman », aime-t-il répéter, lui qui se plaint toujours d'être « mal-aimé », écarté, ignoré. La critique de Khadra montre les tensions persistantes entre authenticité et succès, engagement et accessibilité, mémoire historique et narration romanesque. L'œuvre de Boudjedra reste celle d'un écrivain qui dérange et interroge, tandis que celle de Khadra suscite à la fois admiration et méfiance quant à la profondeur réelle de son ambition littéraire. Boudjedra, l'intellectuel, c'est le feu sous la langue, une parole sans concession, une conviction profonde et une vision du monde. Pour lui, rien n'est linéaire ni paisible, ni la langue ni la mémoire. Lire Boudjedra, c'est accepter de vaciller. Son écriture, baroque et déstructurée, est l'écho de l'Algérie déchirée, fracturée, jamais apaisée. Plus qu'un styliste radical, il est un écrivain de la mémoire offensive.

Sa colère est structurée, sa critique légitime. La voix de Boudjedra est indispensable, rugueuse, exigeante et fidèle aux morts et aux humiliés de l'Histoire. La divergence entre les deux écrivains est donc moins une question de style que de vision. Boudjedra écrit pour faire surgir le refoulé, pour rouvrir les plaies. Khadra, lui, apaise, lisse, reformule. Il transforme les blessures historiques en récits doux, les tensions sociales en dilemmes personnels. Là où Boudjedra veut dérange, Khadra caresse le lecteur.

Boudjedra, ancien moudjahid blessé durant la guerre de libération, revendique une littérature de rupture, de conflit, de désordre formel. Son œuvre, intransigente et baroque, est hérissée de complexité. Lire Boudjedra, c'est accepter d'entrer dans une langue qui résiste, une syntaxe qui se cabre, une narration qui éclate. Il refuse la clarté comme facilité et la linéarité comme mensonge.

Son écriture est politique jusque dans sa forme. Il gêne, interroge et refuse la séduction. L'écriture de Khadra, ancien officier de l'armée, est limpide, structurée, accessible et séduit un public large. En lissant les aspérités et en ordonnant le chaos, elle produit une littérature traductible, mondialisée, compatible avec les attentes éditoriales occidentales. Ironie de l'histoire : les deux auteurs ont récemment été reçus par le président de la République. Deux styles, deux postures et deux stratégies célébrées par la même institution. Boudjedra y voit la reconnaissance d'un engagement sans faille.

La réception de Boudjedra ne saurait être lue comme une simple consécration littéraire, elle est aussi la reconnaissance du combat d'un intellectuel qui n'a jamais courbé l'échine ni troqué sa plume contre un strapontin. Khadra, quant à lui, semble y chercher une légitimation supplémentaire. Ces hommages ne gommant pas les fractures, ils les révèlent davantage.

M. Yefsah

SOUS-RIRE

Vandalisme à Sétif :
l'auteur de la dégradation de la statue
d'Aïn Fouara sévèrement condamné



T'es condamné à
faire 30 ans de
beaux-arts, section
sculpture !